



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

15043  
e.6



600048884

PRESS	6205
SHELF	D
Nº	2

1504-3

C

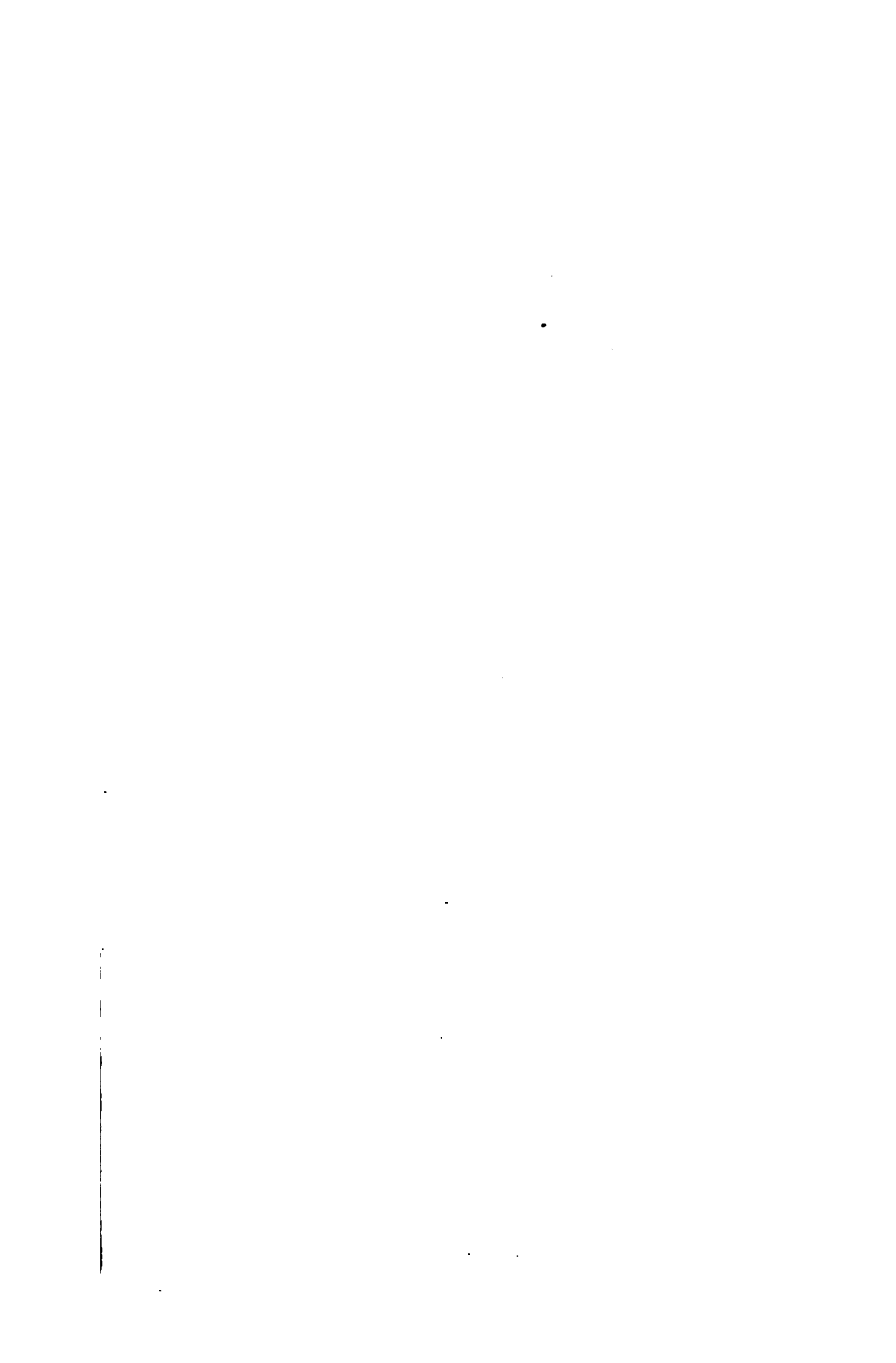
2

6













# LA CHINE

ET LES

CONDITIONS SANITAIRES DES PORTS OUVERTS

AU COMMERCE ÉTRANGER

## OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

---

**Traité du ramollissement du Cerveau** (couronné par l'Académie de Médecine), 1843. 1 vol. in-8° de 525 pages.

**Traité pratique des Maladies des Vieillards**, 2<sup>e</sup> édition, 1873. 1 vol. in-8° de 815 pages.

**Lettres médicales sur Vichy**, 1855. 1 vol. in-12 de 266 pages.

**Traité thérapeutique des Eaux minérales de la France et de l'Étranger**, et de leur emploi dans les maladies chroniques, 2<sup>e</sup> édition, 1862. 1 vol. in-8° de 738 pages.

**Dictionnaire général des Eaux minérales et de l'Hydrologie médicale** (en collaboration avec MM. LE BRET, LEFORT et Jules FRANÇOIS). 2 vol. in-8° de 1664 pages (couronné par l'Académie de Médecine).

**Traité clinique et thérapeutique du Diabète**. Paris, 1869, in-18 de 484 pages.

**Traité pratique des Maladies chroniques**. Paris, 1868, 2 vol. gr. in 8°.

UNE MISSION MÉDICALE EN CHINE

---

# LA CHINE

ET LES

CONDITIONS SANITAIRES DES PORTS

OUVERTS AU COMMERCE ÉTRANGER,

RAPPORT PRÉSENTÉ A M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE,

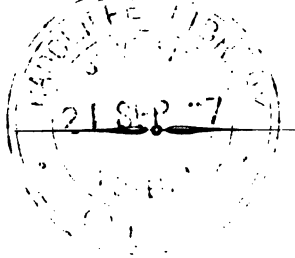
SUIVI D'UNE

ÉTUDE SUR LES QUARANTAINES-EN CHINE ET AU JAPON

PAR LE

D<sup>r</sup> MAX. DURAND-FARDEL

AVEC CARTES ET PLANS



PARIS

LIBRAIRIE J. B. BAILLIÈRE & FILS

Rue Hautefeuille, 19, près le boulevard Saint-Germain

—  
1877

Extrait du Recueil des travaux du Comité consultatif d'hygiène. tome VI.

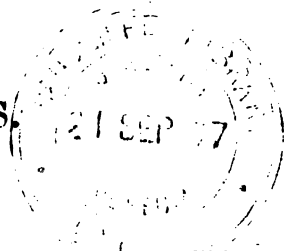
*Avis au relieur.*

**Page 85 :** Carte de l'empire chinois.

**Page 96 :** Carte de Shanghai, les concessions européennes et la cité indigène.

**Page 97 :** Carte du cours inférieur du Yang Tz'Kiang.

## AVANT-PROPOS.



Appelé par des motifs personnels à passer en Chine l'hiver de 1875-1876, j'ai pu mettre à profit mon séjour dans le Céleste-Empire pour étudier des localités et des coutumes avec lesquelles notre monde occidental est encore très-peu familiarisé. M. le Ministre de l'agriculture et du commerce m'avait fait l'honneur de me charger d'une mission qui me faisait un devoir particulier de porter mon attention sur les sujets de nature à intéresser la médecine et l'hygiène. Ce travail est l'expression des études spéciales que j'ai rapportées de ces contrées lointaines, et que j'ai mises sous les yeux de M. le Ministre.

J'avais pu remarquer, avant mon départ pour l'extrême Orient, combien nous nous trouvions dépourvus de renseignements sur des régions où flotte, depuis un bon nombre d'années, le drapeau français, et qui sollicitent vivement l'intérêt de notre pays, moins encore pour le rôle qu'il y a joué jusqu'ici, que pour celui qui peut lui être réservé dans un avenir peu éloigné.

Les seules données, ou à bien peu de chose près, que nous possédions à ce sujet, remontent à l'époque de nos expéditions militaires en Chine, et ont cessé d'être applicables à l'époque présente. Quant à nos missionnaires, dont les nombreuses publications témoignent de leur zèle apostolique et de la science élevée de quelques-uns d'entre eux, ils ne nous ont fourni que peu de connaissances d'un intérêt pratique, et, d'un autre côté, s'ils ont pénétré plus avant que personne dans l'immense territoire de la Chine, ils n'ont pu nous apprendre grand' chose sur les *ports ouverts*, où ils ne résident guère. Il m'a semblé cependant qu'il y avait un intérêt de premier ordre à posséder des informations précises sur des localités où a dû se fixer exclusivement le commerce européen, où aborde le pavillon de toutes les nations oc-

cidentales, où quelques-unes d'entre elles enfin, la France en particulier, ont fondé des établissements définitifs.

Tel a été le but que j'ai visé pour répondre dignement à la mission qui m'avait été confiée.

J'aurais pu facilement donner à cette étude une plus grande étendue ; mais je me suis fait un devoir de m'en tenir exclusivement aux données certaines que j'avais pu recueillir, et qu'il m'a paru convenable de reproduire aussi simplement que possible. La Chine n'est pas un pays où il soit facile de recueillir des informations exactes, et il n'y faut accepter qu'avec une extrême réserve celles que l'on n'a pu contrôler de la manière la plus scrupuleuse. Je crois que, sur tout ce qui concerne le Céleste-Empire, les écrits les plus courts sont les meilleurs.

J'ai cependant l'espoir que l'intérêt de ce travail ne se concentrera pas uniquement dans les détails techniques qui se rapportent aux *conditions sanitaires des ports ouverts*. J'ai essayé d'en faire un tableau de dimensions restreintes, mais fidèle au moins, du monde chinois, tel qu'il se présente à un observateur attentif. Je n'ai pas cherché à multiplier les traits que j'ai pu reproduire, mais je me suis attaché à leur ressemblance.

Je voudrais surtout avoir réussi à rendre l'intérêt puissant qui s'attache à l'immixtion de notre civilisation occidentale avec les choses de l'extrême Orient. La France a pris une grande part à l'évolution sociale qui fera prochainement entrer la Chine dans le concert du monde ; elle doit en suivre avec sollicitude les péripéties, et se préparer au rôle qu'il lui appartiendra d'y jouer.

D<sup>r</sup> MAX-DURAND FARDEL.

Mai 1877.

RAPPORT SUR UNE MISSION MÉDICALE EN CHINE.

Les conditions sanitaires des ports ouverts.

Par le D<sup>r</sup> Max-Durand Fardel.

Monsieur le Ministre, j'ai eu à remplir, pendant un séjour de plusieurs mois que j'ai fait en Chine, durant l'hiver de 1875-76, une mission scientifique que votre prédécesseur avait bien voulu me confier par des instructions en date du 24 juillet 1875<sup>1</sup>.

La première partie de cette mission était relative à la question des quarantaines, laquelle avait été soulevée peu de temps auparavant par les autorités anglaises à Shanghai, mais sous une forme à laquelle le consul de France n'avait pas cru devoir adhérer.

J'ai eu l'honneur de vous soumettre, dans le courant du mois de juin dernier, un premier rapport sur ce sujet, et de vous faire connaître les propositions que j'avais rédigées relativement à l'établissement d'un système quarantenaire international à Shanghai, propositions qui ont dû être transmises par M. le consul de France à Shanghai à M. le chargé d'affaires de France à Péking, pour être mises sous les yeux du gouvernement impérial, dont l'intervention est indispensable pour toute mesure de ce genre concernant la navigation indigène<sup>2</sup>.

La deuxième partie de mes instructions, beaucoup moins délimitée, se bornait à appeler mon attention sur toutes les questions d'hygiène ou de médecine qui pourraient être de nature à intéresser votre administration.

Devant un programme aussi étendu, et qui laissait toute liberté à mon initiative, j'ai dû m'attacher à limiter le champ de mes observations, pour qu'elles pussent être plus fructueuses, et je me suis proposé d'étudier :

*Les conditions sanitaires des ports ouverts au commerce étranger*

Le côté pratique de ce sujet, conforme en tous points à l'esprit de mes instructions, et le défaut absolu de renseignements que nous possédions à son égard en France, semblaient m'assurer que vous voudriez bien accueillir avec intérêt une étude, certainement incomplète, mais qui, comprenant l'ensemble des documents qu'il soit permis de rassembler aujourd'hui, pourra servir de point de départ utile à des observations ultérieures.

1. Voy. *Recueil des travaux du Comité consultatif*, tome V.

2. Le rapport est inséré à la suite du présent rapport.

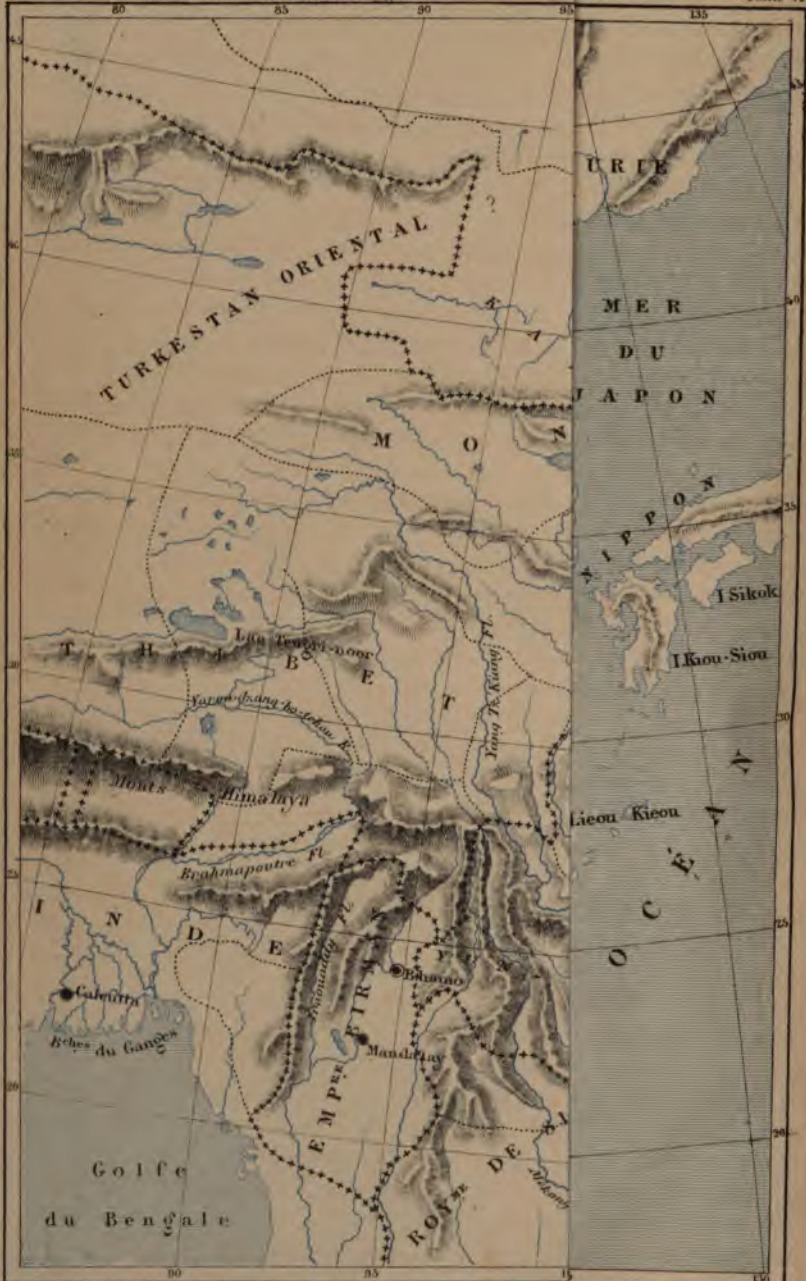
Avant de mettre sous vos yeux les renseignements que j'ai recueillis et dont la plupart ne pouvaient être obtenus que sur place, je vous demanderai la permission d'exposer, d'une manière aussi concise que possible, les circonstances qui leur assignent un intérêt élevé, et des points de vue, peut-être nouveaux, qui me paraissent de nature à éveiller ou à soutenir l'attention du gouvernement et du public sur la question chinoise, assez délaissée aujourd'hui, par suite de sujets de préoccupation plus immédiats. Après la signature du traité de Nanking (26 août 1842) et surtout du traité de Tientsin (26-27 juin 1858), ce dernier portant à quatorze le nombre des ports déclarés libres au commerce étranger, on a cru la Chine définitivement ouverte aux relations internationales et aux spéculations des nations occidentales. Aujourd'hui que le mauvais vouloir du gouvernement chinois et de ses agents et l'esprit d'inertie routinière de l'ensemble de la population chinoise n'ont pas permis aux transactions commerciales, comme aux relations internationales, de dépasser une limite soigneusement entretenue par la méfiance obstinée du Céleste Empire, on semble désespérer de resserrer davantage les liens que des intérêts réciproques devraient maintenir entre les contrées de l'Occident et celles de l'extrême Orient; ou du moins on entend souvent soutenir, même par d'anciens résidents en Chine, qu'il n'y a rien à espérer de l'avenir de cette contrée au point de vue de ses relations avec l'Occident, et qu'elle n'attend qu'une occasion de refermer ses portes plus étroitement que jamais.

Un examen libre et impartial du véritable état des choses en Chine doit faire envisager sous un jour plus conforme à la réalité et les espérances prématurées que l'on avait conçues, et l'injuste découragement que l'on exprime. Il importe pour cela de se rendre un compte exact du véritable caractère de la résistance que la Chine oppose à une combinaison devenue irrésistible avec l'Occident, résistance qui trouve son explication légitime dans les conditions géographiques, politiques et sociales qui sont les siennes.

Ce n'est pas l'ancienneté de la civilisation chinoise qui doit étonner. Qu'on fasse remonter l'histoire de la Chine à plus de 2000 ans avant Jésus-Christ, suivant Abel de Rémusat et d'autres érudits, ou que, avec M. de Hellwald, on ne reconnaisse pas de caractère authentique aux annales de cet empire antérieures à l'an 841 avant notre ère, date qui ne précéderait que de trois cents ans la promulgation de l'Évangile de Confucius, une époque beaucoup plus reculée est attribuée à la civilisation égyptienne (5500 ans, avant Jésus-Christ); les ruines prodigieuses d'Anchor et celles du Mexique appartiennent à des temps certainement très-antérieurs



1



aux périodes historiques connues de la Chine; et l'on paraît s'accorder à rejeter dans les temps préhistoriques ces immenses vestiges retrouvés dans l'Amérique du Nord d'une période où les sciences et les arts avaient certainement atteint un haut degré.

Le caractère le plus frappant de la civilisation chinoise est sa durée. Toutes celles dont l'histoire a recueilli l'existence, aussi bien celles dont tout lien avec les temps modernes s'est brisé que celles dont la mémoire revit encore parmi nous, ont disparu. La Chine seule est restée debout. Elle est restée debout, et en apparence immuable, car les changements que la succession des siècles apporte dans l'esprit et dans les habitudes des peuples ne semblent pas l'avoir atteinte. Telle elle était, il y a plusieurs milliers d'années, telle, à peu de choses près, elle paraît être aujourd'hui, dans ses monuments, dans ses mœurs, dans sa constitution politique et dans ses croyances, exemple unique dans l'histoire du monde telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous.

Cette durée suppose une puissance dont la Chine a eu de justes raisons de s'enorgueillir. Elle trouve en partie son explication dans la situation géographique du Céleste Empire; et nous trouvons également dans celle-ci une justification de cette infatuation d'eux-mêmes que l'on dit caractériser les Chinois.

La Chine proprement dite, aussi étendue que notre continent européen, représente une contrée faite d'une seule pièce et semblant créée pour une domination unique, parcourue d'immenses cours d'eau qui sont plutôt une richesse qu'un obstacle, et qu'aucune autre division naturelle ne sépare. (*Voyez la carte ci-jointe de l'Empire chinois.*) En revanche, elle est entourée de tous côtés de remparts presque insurmontables et qui, par la force des choses, l'ont tenue isolée du reste du monde: au nord et à l'ouest, des régions montagneuses inabordables pendant une partie des saisons, à peine franchissables durant les autres; à l'est une mer redoutable par les bas-fonds, les rochers, les îles dont elle est semée, sans cesse agitée par les moussons alternatives qui semblent un grand flux annuel, tantôt attirant vers ses côtes inhospitalières, et tantôt en repoussant les navigateurs lointains. Assurée de ce côté, la Chine ne connaissait d'autres voisins que des populations clair-semées, que le sol tourmenté de la Mantchourie, de la Mongolie, du Turkestan et du Thibet condamnait à un état sauvage et à une vie précaire, séparées qu'elles étaient, d'un autre côté, pour la plupart au moins, du reste du monde, par des régions à peu près désertes et rebelles à la vie sociale. Aussi les a-t-elles successivement réduites à l'état de pays

annexés comme la Mantchourie<sup>1</sup>, ou tributaires comme la Mongolie, ou vassaux comme le Thibet : et, si ces suprématies sont dans plus d'un point plus nominales que réelles, elle a le droit de reconnaître que les traces de civilisation que ces régions, encore si peu connues de la Chine elle-même, présentent aujourd'hui, ont été empruntées au Céleste Empire. Et si, au commencement du dix-septième siècle, une dynastie Mantchoue a pu si facilement se substituer à une dynastie nationale, c'est que la Tartarie s'était imprégnée elle-même de la civilisation chinoise, et que les conquérants, chose rare et peut-être unique dans l'histoire, n'avaient à subir aucune transformation pour s'implanter dans ce sol nouveau.

La Chine avait donc de justes raisons de se croire supérieure au reste du monde qu'elle ne connaissait pas, ou qu'elle n'a connu jusqu'à nos jours que sous des apparences peu propres à la désillusionner. Enfermée en effet entre des mers d'un accès redoutable et des montagnes presque aussi difficiles à affronter, et qu'elle avait doublées de sa muraille légendaire, plus ouverte au midi, mais n'ayant là pour voisins encore que les races très-inférieures du Tonking et d'Annam, qui pouvait l'atteindre ?

Nous ne voyons pendant une longue suite de siècles, car nous ne saurions nous arrêter à d'anciennes relations avec la Perse et avec l'Inde, nous ne voyons que de rares apparitions de moines ou de religieux, venant prêcher des dogmes incompréhensibles, dans un appareil peu fait pour émouvoir ces peuples raisonnateurs et positifs, bien que l'influence des Nestoriens, vers le douzième ou le treizième siècle, se soit fait sentir d'une manière durable sur les pratiques du culte de Bouddha.

Plus tard, vers le seizième et le dix-septième siècle, des bandes d'aventuriers, dont l'audace était la seule vertu et la cupidité le seul moteur, vinrent à plusieurs reprises demander à la Chine une hospitalité qu'ils payaient par l'outrage et le désordre. Aussi s'empressait-on de se débarrasser, par la force ou l'intimidation, de ces hôtes qui ne pouvaient laisser derrière eux, à une société paisible et ordonnée, que des impressions de répulsion et de mépris.

Ce n'est que par les jésuites, vers la fin du dix-septième siècle, que les Chinois purent commencer à être initiés à la civilisation occidentale : ils en avaient été vivement frappés, et, si la cour de

1. On trouve dans la Géographie de Balbi et Chotard (1872) la Mantchourie désignée, eu égard à la Chine, comme pays *soumis*. Cette expression est inexacte. On pourrait aussi bien dire que c'est la Chine qui est soumise à la Mantchourie, puisque cet empire a dû subir la loi d'une dynastie Mantchoue, si cette substitution de dynastie n'avait été le fait d'une surprise et non d'une conquête. Si l'expression de pays *annexé* n'est pas absolument exacte, elle me paraît du moins mieux appropriée que la précédente.

Rome, abusée sans doute par les nombreux ennemis de la célèbre compagnie, n'eût désavoué ses représentants dans le Céleste Empire; la Chine fût peut-être devenue chrétienne sous le règne de son grand empereur Kang-hi, et les destinées de l'extrême Orient eussent été complètement changées. Mais la lutte implacable des ordres religieux, beaucoup moins préoccupés du salut des Chinois que de haines à assouvir, de politiques à servir et de dominations à exercer, n'inspira à ces peuples que du mépris pour une civilisation qui se faisait ainsi représenter.

Nous ne devons donc pas nous étonner si, quand l'Occident est venu de nos jours demander un libre accès à cet empire fermé par la nature, et qui ne s'était jamais entr'ouvert sans trouver de bonnes raisons pour se refermer sur lui-même, il a été repoussé avec dédain. Ce qu'ils en connaissaient jusqu'alors n'était de nature ni à diminuer la haute opinion que les Chinois avaient d'eux-mêmes, ni à leur faire souhaiter de renouveler des relations dont le souvenir n'avait pu leur laisser de regrets.

Cependant, après tant de siècles écoulés, la constitution politique et sociale de la Chine se tient debout, vacillante peut-être, mais sans avoir perdu l'équilibre stable qui lui permet encore de résister aux secousses les plus violentes comme aux ébranlements les plus répétés. Le jeu du gouvernement politique ou administratif s'exerce sur une surface immense, où les voies de communication sont tellement imparfaites qu'à moins de circonstances exceptionnellement favorables, il faut plusieurs mois pour atteindre la capitale d'une extrémité de l'empire. Si l'ensemble de la population est d'un caractère doux, patient et soumis, plus d'une région se signale par un esprit inquiet et turbulent et, au centre même de l'empire, des sortes d'enclaves recèlent encore des peuples insoumis.

La plupart des administrations locales ne sèment autour d'elles que la désaffection et le mépris. La vénalité de la justice n'a d'équale que l'atrocité de ses procédés. La misère couvre la surface d'un sol, le plus riche, peut-être, qu'il y ait au monde, et, alors que les vicissitudes des saisons exposent chaque année des populations entières aux plus épouvantables scènes de famine et de désolation dont le moyen âge ait fourni parmi nous des exemples, l'intervention du gouvernement ne s'y révèle jamais alors que par des mesures insignifiantes ou des démonstrations puériles. Des sociétés secrètes, dont les plus considérables sont celles de la *Triade* et celle du *Lys blanc* (*White Lily*), forment des associations redoutables, qui, tout en dégénéralant le plus souvent en actes de pur banditisme, n'en gardent pas moins un prestige national, ayant

toutes arboré le drapeau de la dynastie des Ming, les Stuarts de la Chine.

Il n'existe pas de police, hormis celle que l'esprit municipal a su créer spontanément, mais à son propre usage. Les soldats représentent, avec les prêtres, la partie la plus méprisée de la population, et si, avec l'aide de l'étranger, certaines parties de l'armée sont aujourd'hui réorganisées avec quelques résultats apparents, il ne semble pas qu'aucune force lui ait encore été acquise sous le rapport de l'organisation et de la mobilité.

Depuis longtemps, sans doute, la source à laquelle peuvent s'alimenter les travaux publics était tarie, car tout se lézarde ou s'écroule : dans les villes les murailles qui les protègent, les drainages qui les assainissent ; dans les campagnes les ponts qui permettent seuls les communications terrestres, les berges qui assurent les routes fluviales, presque exclusivement usitées.

Les établissements de bienfaisance tombent de décrépitude, les temples s'entretiennent à peine ; les pagodes seules se dressent encore avec orgueil, parce qu'elles sont l'œuvre exclusive et l'emblème des localités.

Enfin, le prestige du gouvernement impérial a été profondément ébranlé par les coups qu'il a reçus des étrangers : et, s'il a survécu récemment à la formidable insurrection des Taépings, on sait bien que c'est à leur seule intervention qu'il a dû son salut, et qu'il eût suffi de leur neutralité pour le précipiter dans le néant, bien que la fureur dévastatrice de ces hordes stupides ne leur eût permis de trouver aucun appui parmi les populations d'où elles étaient sorties elles-mêmes.

Cependant, le gouvernement de Péking règne encore en maître absolu et conserve une force et un prestige en apparence incontestés. C'est un singulier mélange de centralisation et de décentralisation, de l'autocratie la plus inflexible et de la liberté la plus absolue.

En haut le gouvernement et l'administration ; en bas le peuple, riche ou pauvre, bourgeois ou prolétaires ; au milieu la classe des lettrés où se recrute exclusivement l'innombrable armée des fonctionnaires. Aucune aristocratie, car on ne peut donner ce nom aux membres et aux descendants des familles impériales, dont l'unique privilège est de porter des vêtements jaunes.

Le gouvernement, qu'on pourrait dire impersonnel, car les embarras d'une régence à long terme ne transpirent pas au dehors, tient entre ses mains les fils multipliés d'une administration dont les moindres détails doivent remonter jusqu'à lui. Armé d'une législation dont les minutieuses complications semblent avoir tout

prévu, rien ne paraît devoir échapper à un système infallible d'informations.

La dynastie conquérante qui, malgré des résistances isolées, s'est si facilement substituée; il y a 250 ans, aux vieilles familles nationales, était impuissante à remplacer par ses propres agents les fonctionnaires sans nombre qui couvraient le sol de l'empire. Contrainte de laisser en place ou d'instituer des fonctionnaires indigènes, elle a limité à trois ans la durée de l'exercice de chacun d'eux. Cette règle est encore suivie avec assez de ponctualité. Si le nouveau gouvernement est parvenu à se soustraire ainsi, pour le présent comme pour l'avenir, au danger des influences locales, il a en même temps développé l'esprit de convoitise et de vénalité des fonctionnaires, pressés de s'assurer, aux dépens des populations, le prix de services qui peuvent n'avoir pas de lendemain. Il a encore atténué ainsi la puissance des gouverneurs de province, que les étrangers appellent vice-rois, et auxquels appartient, par une singulière dérogation au pouvoir central, la libre disposition des forces de terre et de mer afférentes à leur gouvernement. En effet, leur autorité, comme celle des différentes classes de mandarins, ne tient qu'à un fil, et la *Gazette officielle de l'empire* est remplie des remontrances, des blâmes et des dégradations que les plus hauts personnages ont à subir sans tenter d'y échapper. Mais l'éloignement des communications, la corruption réciproque, un relâchement profond dans les mœurs administratives, tout en laissant intact jusqu'ici le pouvoir central, rend, jusqu'à un certain point, illusoire le contrôle, si ce n'est l'autorité, qu'il exerce sur ses agents de toutes les classes.

Si des hauteurs du gouvernement le plus absolu qui existe, qui sait trouver dans une législation, modèle en apparence d'ordre, de justice et de moralisation, tous les moyens de s'y soustraire, nous descendons en bas de la société, nous trouvons le peuple le plus libre qu'on puisse imaginer. Le Chinois peut aller, venir, agir à sa guise et sans en rendre compte à qui que ce soit : aucun contrôle, aucune police personnelle; aucune trace d'état civil; quelques vains essais de statistique; rien, hors une organisation municipale absolument indépendante, hors une tendance à l'association qui est la seule protection contre l'abus ou contre l'inertie de l'autorité. A l'homme à qui sa fortune, ou son génie, ou souvent la charité, a permis l'étude, tous les grades sont ouverts. Les concours du littérariat sont libres pour tous sans condition. Les épreuves en ont perdu l'esprit de justice et d'impartialité qui faisait le vieil orgueil de la Chine. Cependant, les trois degrés de la science lui

sont toujours ouverts, et ainsi la porte des emplois les plus lucratifs, comme des plus hautes positions.

Là est le secret sans doute de la durée de cette société que tant de causes de trouble et de destruction menacent. Ce n'est pas qu'il ne se produise ici comme ailleurs une classe de demi-savants que le défaut d'intelligence ou de persévérance retient aux derniers rangs, et que le mécontentement excite contre un ordre social qu'ils accusent de n'avoir pas su les accueillir. Mais il n'en est pas moins certain qu'il y a là un immense débouché qui ouvre la plus vaste carrière aux ambitions, aux impatiences, aux désirs, et les entraîne dans la révolution sociale où, une fois engrenés, ils deviennent les agents forcés d'une organisation sans laquelle ils n'existeraient pas.

Là est aussi l'origine de la résistance opiniâtre que la société chinoise oppose à l'invasion occidentale, toute pacifique et bienfaisante que puisse être celle-ci. Il faut bien reconnaître d'ailleurs que les points de contact ont été jusqu'ici très-limités. Si le gouvernement impérial a eu le temps de se familiariser avec l'esprit de notre monde moderne, et si les populations voisines des ports ouverts ont pu s'accoutumer au spectacle des choses européennes, l'immense majorité de ce vaste Empire reste encore dans une ignorance absolue au sujet de ce qui nous concerne.

Sans doute bien des erreurs ont dû être corrigées, bien des fautes oubliées, nous ne sommes plus des *barbares* aux yeux des Chinois. Mais nous sommes des étrangers, nous offrons à leurs regards des habitudes et des conceptions tout autres que celles que de longues suites de générations leur ont transmises. Nous ne pouvons exiger qu'ils consentent si tôt à humilier leur passé séculaire devant notre présent né d'hier, leur sagesse héréditaire devant notre esprit nouveau, des habitudes qui leur ont paru jusqu'ici bonnes et suffisantes devant des coutumes dont la supériorité ne saurait les frapper à notre guise.

Il y a trente ans à peine que l'Occident a pris pied en Chine; il n'y a guère que vingt ans qu'il s'y est créé de véritables installations. On ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'un peuple immense, habitué, depuis les époques les plus reculées, à régner par la suprématie de son intelligence, comme par la force de ses armes, sur le monde connu de lui, viendra s'incliner d'abord devant un monde nouveau, à peine entrevu, s'inféoder à lui et en accepter les présents même, sans un premier sentiment de méfiance et de crainte.

Le gouvernement chinois est donc dans son rôle lorsqu'il résiste et se défend contre les menaces et les séductions. La société



administrative et cultivée, qui se confond dans une sorte de caste unique, lutte de son côté pour sa propre existence que le triomphe des idées occidentales menace d'une destruction complète. Ce n'est point le patriotisme qui l'anime : c'est pour l'intérêt personnel et pour la vie qu'elle combat.

Quant au peuple, souffrant mais facile à contenter, laborieux, mais incapable d'efforts spontanés, curieux mais dépourvu d'enthousiasme, absolument fermé à tout fanatisme, religieux ou national, il n'opposera aucune autre résistance qu'une patiente inertie et un attachement instinctif aux idées transmises par l'hérédité. Les armes lui sont inconnues. La violence lui répugne. Sans doute il ne faut pas identifier les populations mobiles et turbulentes du midi de la Chine avec celles du nord, apathiques et paisibles ; les habitants des provinces maritimes promptement familiarisés avec le commerce étranger qui satisfait leurs instincts de négoce et leur cupidité naturelle, avec les provinces de l'ouest à qui leur isolement de l'étranger a laissé tout leur orgueil de race et à qui, peut-être, le voisinage de régions encore sauvages et indomptées a communiqué un caractère inquiet et farouche. Cependant, les étrangers parcourent avec sécurité ces immenses étendues, sans armes et sans suites. Les seules régions véritablement dangereuses sont celles où, précisément, l'autorité du gouvernement est méconnue, c'est-à-dire des enclaves montagneuses qui ont su se conserver une indépendance absolue ou relative, en dehors de l'ordre social qui les enserme de toutes parts sans avoir encore su les entamer. Nos missionnaires mènent partout une existence, le plus souvent assez misérable, mais généralement paisible et mieux tolérée qu'elle ne le serait en aucun point de l'Europe<sup>1</sup>.

Les œuvres de violence, qu'elles revêtent une couleur ou religieuse ou politique, ne sont point le fait du peuple, mais du gouvernement, lorsqu'il juge à propos de provoquer quelque manifestation de ce genre, ou des mandarins qu'un intérêt personnel ou d'amour-propre ou de cupidité, ou un sentiment de pure malveillance, entraînent à des excès de zèle chinois. La misère et le vagabondage leur fournissent à bon compte des foules toujours prêtes à renverser un télégraphe ou à brûler des chapelles et, s'il le faut, à massacrer des gens sans défense. Tel est, en effet, le caractère à peu près constant des catastrophes qui viennent de temps en temps jeter sur le peuple chinois un vernis d'intolérance et de cruauté qui ne lui appartient pas.

Ce n'est donc pas le peuple chinois lui-même qui se refusera à

1. Cependant, depuis quelque temps, le culte catholique se trouve assez vivement

l'association commencée des intérêts de l'Occident avec ceux de l'extrême Orient. Sans passion, difficile à entraîner, n'acceptant rien sur parole, cherchant à analyser, mais plein de sens pratique, avide du gain, mais du gain par le travail, il comprend bien, là où il se trouve en contact avec nous, tout ce qu'il a à gagner dans cette association. Il résiste naturellement à abandonner ce dont il a vécu jusqu'ici ; mais il prendra volontiers sa part de ce qu'on lui apporte. Ce sera au temps de fondre ensemble notre présent avec son passé.

Quant à l'organisation sociale qui a présidé jusqu'ici à ses destinées, elle est incompatible avec le contact de l'Occident ; mais elle s'écroulera par le fait seul de ce contact, déjà lézardée qu'elle est par la vicillesse et le défaut d'entretien du monument qui la constitue.

Je viens d'essayer de montrer comment et pourquoi la Chine n'est, à l'égard de l'Occident, que ce qu'elle peut et doit être. On en peut conclure qu'elle subira, à son heure, la loi, non de notre puissance et de notre domination, mais de notre activité et de notre intelligence progressive. Quand sonnera cette heure ? Comment s'accomplira cette loi ? Sera-ce par une infiltration graduelle ou par suite de secousses violentes ? Ce n'est pas ici le lieu de se livrer à des considérations sur ce sujet, qui ne pourraient mener qu'à de simples conjectures. Ce que j'ai voulu faire comprendre, c'est que nous devons nous tenir les yeux et l'esprit ouverts sur des éventualités dont l'accomplissement peut nous surprendre d'un jour à l'autre ; c'est que nous devons nous y préparer par des études et des connaissances qui ne nous ont pas encore assez attirés jusqu'ici.

Quelle part est réservée à notre pays dans ces événements et quel profit pourra-t-il en tirer ? Ce serait là un sujet d'études bien intéressant. Je ferai seulement remarquer que, malgré notre absence regrettable de bien des points que j'étudierai tout à l'heure, la France a peut-être dans ces régions lointaines un pied plus avancé qu'on ne le pense.

Maitresse du commerce, tenant dans ses mains les douanes, ressource actuellement la plus effective d'un État où le crédit et l'épargne ne sont encore que très-imparfaitement connus et pratiqués, l'Angleterre semble installée d'une manière inexpugnable dans l'empire du Milieu. Peut-être un avenir prochain viendra-t-il

menacé dans quelques provinces de l'empire. Mais si les missionnaires européens ont été troublés dans l'exercice de leur ministère, il ne paraît avoir été exercé de violences personnelles que sur les chrétiens indigènes.

troubler cette situation prééminente en apparence. La Chine sait bien que désormais elle ne peut plus vivre isolée de l'Occident, et que ses intérêts, son salut même, la rattachent plus étroitement chaque jour à ses relations avec lui; mais elle ne se contentera plus longtemps des intermédiaires dont elle subit et s'apprête à secouer le joug. D'ici à peu de temps, il faut s'attendre à voir la flotte à vapeur de la Chine, créée dans l'arsenal étranger de Shanghai, mais d'abord et surtout dans l'arsenal français de Foo-chow, prendre résolument le chemin de l'Europe; et, le jour où les Chinois feront leurs affaires eux-mêmes, la situation de l'Angleterre aura changé de caractère. L'œuvre de l'industrie viendra remplacer celle du négoce, et il dépend de nous d'être préparés à reprendre sur ce terrain nouveau un rôle plus à portée peut-être de notre génie national.

Notre influence, longuement préparée par nos missionnaires, partout présents dans l'empire, prendra sans doute le dessus. On lit dans le *Journal des missions évangéliques*, août. 1876, qu'en 1875 la Chine ne comptait que près de 12,000 chrétiens, protestants. Cependant, cette même confession tient en ses mains l'immense majorité des transactions commerciales et se trouve presque exclusivement représentée parmi les résidents des stations occidentales de l'extrême Orient. Or; la seule province du Kiangnan renferme près de 100,000 chrétiens catholiques, comme j'ai pu m'en assurer moi-même sur les registres de la procure des jésuites à Shanghai, et l'œuvre des Lazaristes comme des Missions étrangères élève à plus d'un million le nombre des Chinois affiliés au culte catholique dans l'empire du Milieu.

Cette lente mais effective propagande des idées religieuses se fait au nom de la France. Les défiances de la société chinoise, qui ne voit pas d'ailleurs en nous les maîtres suspects de l'Inde, s'éteindront peu à peu devant l'esprit d'ordre et de moralisation qui est universellement reconnu à ces humbles pionniers de notre civilisation.

Je ne sais si les événements récents de l'Europe ont amoindri notre prestige dans ces régions éloignées. Mais il faut remarquer que la puissante Angleterre n'a pas obtenu de plus larges satisfactions du meurtre du capitaine Margary que nous-mêmes des massacres de Tientsin, et que, dans l'un et l'autre cas, le châtiement des véritables auteurs de ces œuvres sanglantes n'a pas été obtenu.

L'histoire des ports ouverts, dont les considérations qui précèdent, ont dû faire ressortir l'intérêt qui s'y attache, comme à tous

les documents précis et pratiques que l'on pourra recueillir sur la Chine, cette histoire comprend trois époques distinctes :

PREMIÈRE ÉPOQUE. — *East Indian Company*. — Canton seul est ouvert, pendant environ cent cinquante ans, à cette compagnie dont le privilège s'éteint en 1834.

DEUXIÈME ÉPOQUE. — *Traité de Nanking* (1842). — Au port de Canton sont ajoutés ceux de : Shanghai, Ningpo, Footchow, Amoy.

TROISIÈME ÉPOQUE. — *Traité de Tientsin* (1858). — L'addition de neuf ports nouveaux porte à quatorze le nombre des ports ouverts : ce sont ceux de Swatow, Tamsui et Takow (île de Formose), Tchefoo, Tientsin, Chinkiang, Hankow, Kiukiang et Newchwang (Mantchourie).

Il convient aujourd'hui d'ajouter une QUATRIÈME ÉPOQUE répondant au *traité de Footchow*, conclu au mois d'août dernier, entre sir Thomas Wade et Li-hung-Chang.

Ce traité qui, il est vrai, n'a pas encore reçu, au moment où j'écris, la ratification des gouvernements respectifs, déclare l'ouverture de quatre ports nouveaux : Jchang, dans le Hoopéh Wu-hu, dans le Ngangwhei ; Wen-Chow, dans le Chekiang ; Peihaï, dans le Kwangtung.

Les deux premiers ports sont sur le Yang Tz' ; les deux autres sur la mer.

De toutes ces localités, la plus importante de beaucoup est Ichang, aujourd'hui le point le plus avancé dans l'intérieur de la Chine et sur le cours du Yang Tz, représentant le point extrême où ce fleuve paraît abordable aux steamers. Je consacrerai plus loin une courte notice à ce port.

Il a été stipulé que des officiers européens pourront résider à Tchoung-king, au dessus de Ichang, dans le Setz-chuen, pour y surveiller les opérations commerciales. Quant aux marchands, ils ne pourront résider dans cette dernière localité que lorsqu'elle sera devenue abordable aux steamers.

Je dois ajouter que le port de Kioung-Tcheou avait été ouvert l'an dernier dans l'île d'Hainan, le point le plus méridional de la Chine, par suite d'anciennes conventions qui n'avaient pas encore reçu d'exécution.

Le tableau suivant donnera immédiatement une idée exacte de l'importance relative des ports ouverts par les traités de Nanking et de Tientsin, du moins en ce qui concerne les intérêts étrangers.

En 1873, le commerce total de la Chine avec l'Europe (importation et exportation réunies), s'est élevé à 1,188,383,000 francs, lesquels se distribuent ainsi dans les différents ports :

Shanghai.....	718,775,000 fr.	Ningpo.....	15,300,000 fr.
Canton.....	146,869,000	Takow.....	7,276,000
Footchow.....	114,414,000	Tamsui.....	6,438,000
Amoy.....	58,600,000	Tchefoo.....	5,686,000
Swatow.....	57,740,000	Newchwang..	1,560,000
Hankow....	34,000,000	Chinkiang ...	(chiffre insignifiant)
Tientsin.....	21,725,000	Kiukiang.....	—

L'étude qui va suivre sera divisée en deux parties.

Dans la première, j'exposerai les renseignements que j'ai pu recueillir sur les conditions topographiques, hygiéniques et médicales des *ports ouverts*, en tant qu'elles intéressent les établissements concédés aux étrangers et le personnel qui y réside.

Dans la seconde partie, je ferai connaître les résultats obtenus dans les hôpitaux et dispensaires créés, dans un grand nombre de ces localités, par les Missions évangéliques, à l'usage exclusif des indigènes. Outre le vif intérêt qui s'attache à ces institutions elles-mêmes, dont il n'a jamais été parlé encore en France, nous trouverons dans les rapports publiés à ce sujet les résultats d'une vaste clinique, qui compléteront les notions exposées dans la première partie de ce travail.

En outre des observations personnelles que j'ai pu recueillir sur ces différents sujets, j'ai puisé une grande partie des éléments de ce travail dans des recueils peu connus encore parmi nous : d'abord les *medical-reports* bisannuels publiés par la direction des douanes *Customs Gazette*, puis les *comptes rendus* particuliers des établissements hospitaliers évangéliques, le *Chinese repository*, recueil riche de faits, qui a malheureusement cessé de paraître depuis une dizaine d'années, et un grand nombre de documents locaux dont la plupart ne sont jamais sortis de la Chine.

Je suivrai, dans l'examen successif des ports ouverts, la marche suivante :

D'abord Shanghai, qui sera le point culminant de cette étude, puis, en descendant vers le sud, Ningpo, Footchow, Amoy, Swatow, Canton, et, dans l'île de Formose, Takow et Tamsui; ensuite, remontant de Shanghai vers le nord, Tchefoo, Tientsin et Newchwang. Enfin, en remontant le cours du Yang Tz', Chinkiang, Hankow, Kirkiang, et Ichang qui doit être prochainement ouvert.

## I. Conditions sanitaires des ports ouverts.

## SHANGHAI.

Province du Kiang-Su.

Long. E., 121°28. — Lat. N. 31°14.

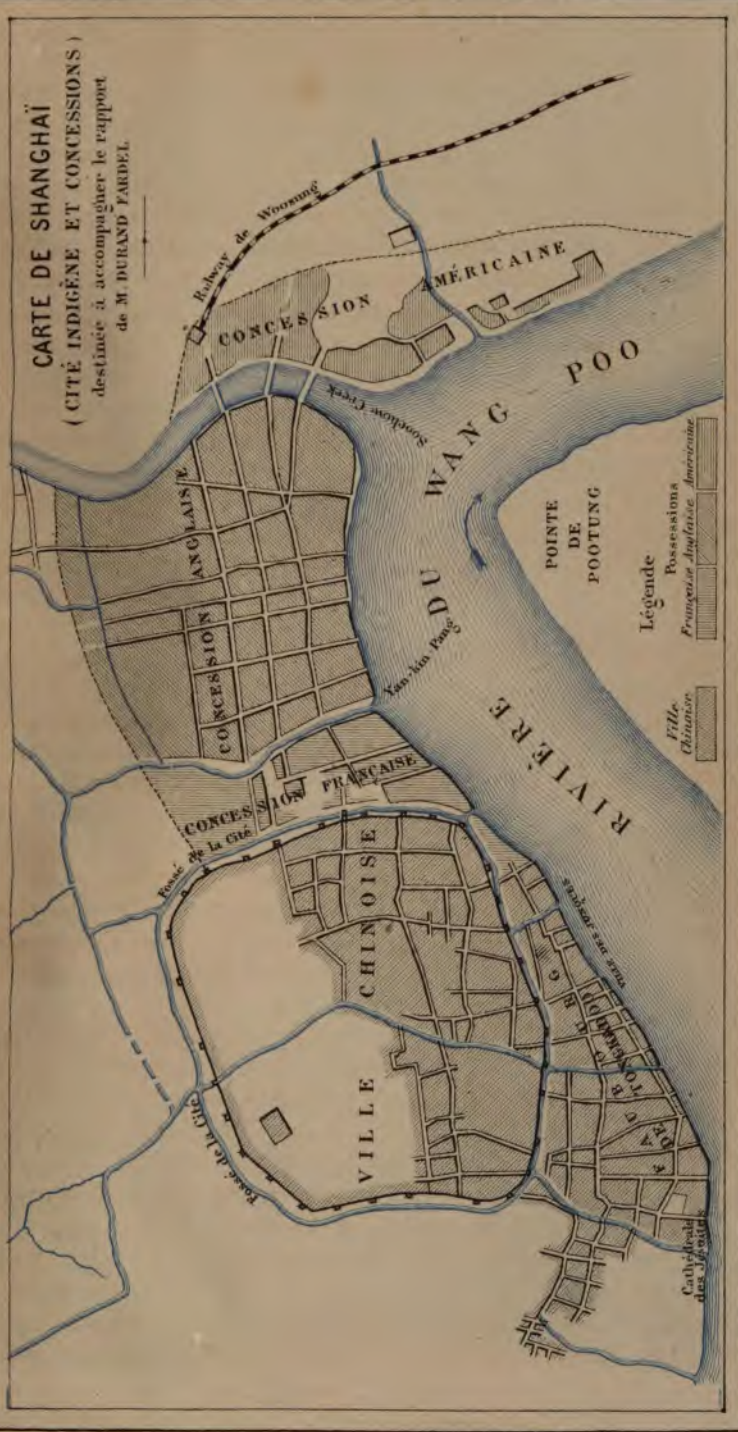
Shanghai occupe l'extrémité sud-est d'une immense plaine qui s'étend depuis Péking au nord, jusqu'à Hankow au sud, et des confins du Hoopoh à l'ouest aux côtes de la Chine à l'est. (*Voyez la carte ci-jointe de Shanghai, comprenant la cité indigène, et les concessions française, anglaise, américaine.*) On ne reconnaît à une grande distance de Shanghai qu'un terrain d'alluvion absolument plat, très-riche en coquilles marines et qui a été sans doute recouvert par la mer jusqu'à une époque relativement récente. Les annales de la Chine rapportent que la ville de Quinsan, aujourd'hui à 80 milles à l'intérieur, était, il y a 2,000 ans, le port (*Sea-port*) du district. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on voit encore de nos jours ce mouvement se continuer d'une manière sensible, et des points qui, à Shanghai même, étaient complètement immergés en 1842 se trouvent actuellement distants du fleuve ou s'élèvent au-dessus des eaux.

Il existe des traditions de Shanghai remontant à l'an 250 avant Jésus-Christ, et, ce qui est plus positif, une carte de Shanghai de l'an 1010. Le nom de Shanghai-Chin (*marché de Shanghai*) se rencontre pour la première fois en 1015. Shanghai veut être *au-dessus de la mer*. Cette ville devient, en 1250, collège de district, et en 1320, *hien* ou ville de district.

C'est en 1670 que les irruptions de pirates japonais déterminèrent l'érection des murs crénelés qui enserrèrent encore de toutes parts la ville indigène, tout en laissant en dehors le vaste faubourg de Tongkadoo qui la sépare du fleuve, suivant la coutume invariable des villes chinoises.

Le régime fluvial de Shanghai présente des circonstances très-intéressantes. La cité chinoise, et plus particulièrement les concessions anglaise et française, se trouvent comprises dans un angle formé par la réunion du Wangpoo, large rivière qui, coulant de l'ouest à l'est, fait au niveau de la ville un coude brusque du sud au nord, — avec la rivière de Soochow, de très-faible débit, qui coule directement de l'est à l'ouest. (*V. la carte du Yang Tz.*)

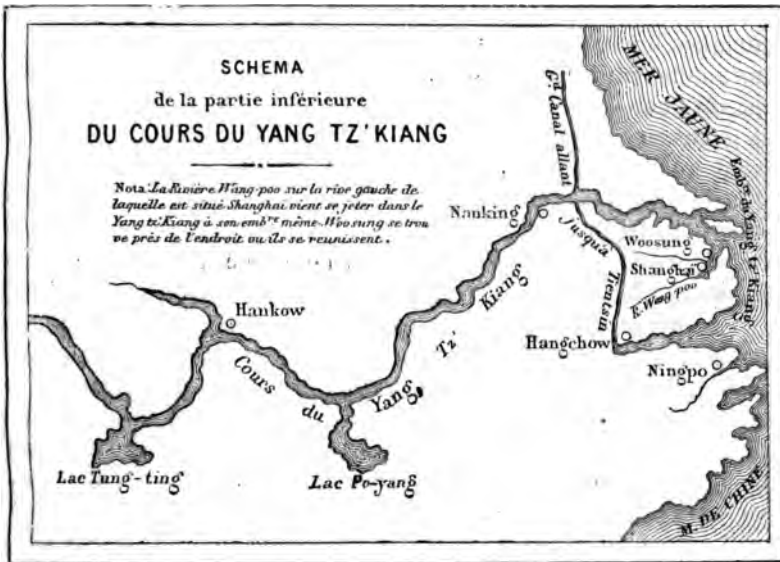
On lit, dans un vieil historien, qu'en 780, cette rivière de Soochow, appelée aussi rivière de Woosung, du nom d'un village sis à l'embouchure actuelle du Wangpoo, laquelle était alors l'embouchure de cette même rivière de Soochow, et appelée aujourd-







d'hui par les Anglais *Soochow Creek*, avait à cette époque cinq milles de large, tandis que le Wangpoo ne mesurait en largeur qu'une portée de flèche. Ce même Wangpoo ne venait pas comme aujourd'hui se joindre à la rivière de Soochow; il se rendait directement à la mer en prolongeant son cours de l'ouest à l'est. Il paraît qu'à une époque mal précisée, bien qu'assez récente, vers le quinzième ou le seizième siècle, un Chinois de la famille de Van fit creuser au-dessous et le long de la ville de Shanghai un canal qui, détournant le Wangpoo de son cours vers la mer, le ramena dans la direction nord se confondre avec la rivière de Soochow, ainsi qu'il existe aujourd'hui.



Il est à présumer que la navigation de ce fleuve au-dessous de Shanghai était peu propice au commerce actif déjà de cette ville. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que les rapports de dimension se sont totalement changés entre ces deux rivières, et qu'aujourd'hui le Soochow Creek n'a plus que 100 yards de large, et se trouve à peu près à sec à marée basse, tandis que le Wangpoo en mesure 1200 avec six à sept brasses de profondeur.

Ces cours d'eau, qui n'arrivent à la mer qu'avec des pentes insensibles, puisque la marée remonte à plus de 200 à 300 kilomètres à l'intérieur, sont toujours exposés à l'encombrement, les dépôts qu'ils charrient s'y trouvant ramenés par les marées. Aussi, de temps immémorial, les Chinois se sont-ils appliqués à combattre

ce danger par un dragage opiniâtre et l'emploi d'écluses, moyens sans doute fort impuissants pour ces grands cours d'eau.

Avant le traité de Nanking (août 1842), Shanghai était resté fermé aux étrangers, sauf quelques tentatives qu'il ne sera pas sans intérêt de rappeler. En 1831, alors que le commerce avec la Chine, abstraction faite de la colonie portugaise de Macao, était absolument limité à Canton, où il se trouvait monopolisé entre les mains de l'East Indian Company, le docteur Gutzlaff et M. Lindsay entreprirent de chercher quelques débouchés nouveaux aux transactions commerciales. Ils armèrent un petit bâtiment, l'*Amherst*, et gagnèrent l'embouchure du Wangpoo, et, le laissant devant le village de Woosung, ils remontèrent la rivière dans un bateau : quelques heures après, sans s'être arrêtés aux avertissements et aux injonctions des gens qu'ils rencontraient, ils arrivaient à Shanghai. Là, entourés d'une foule plus curieuse que malveillante, ils gagnèrent le yamen de Taotai, où ils entrèrent précipitamment avant qu'on n'en eût fermé les portes devant eux. Une dernière plus intérieure demeurait opiniâtrement close, malgré leurs appels pressants. Ils la poussent de l'épaule et se trouvent en présence des autorités de la ville. Ils exposent l'objet de leur visite. On les reçoit d'un air courroucé en leur enjoignant l'ordre de s'en aller, et, comme ils ne s'en montrent nullement émus, le lendemain les mêmes personnages les accablent de politesses, leur offrent le thé, puis leur font les honneurs de la ville. Mais la population a reçu l'ordre de faire le vide autour d'eux. En revanche, ils trouvent tout un appareil militaire, des soldats, des canons, et à une certaine distance une apparence de camp, c'est-à-dire des tentes simulées par des tas de sable ou de boue, recouverts de toile blanche. Il n'y avait donc rien à faire si ce n'est de reprendre le chemin de l'*Amherst*.

En 1835, le *Huron* apporta de nouveau à Shanghai deux Anglais, M. Meadhurst, père du consul actuel, et M. Stevens, tous deux missionnaires. Ces messieurs abordèrent comme les précédents, distribuèrent à la foule des *tracts*, c'est-à-dire des brochures religieuses, furent assez mal accueillis par les mandarins, mieux par le peuple, et reçurent des encouragements secrets de la part des marchands, mais sans aucun résultat.

Si j'ai relaté ces incidents, c'est qu'ils donnent une juste mesure du caractère chinois dans ses rapports avec les étrangers. Les Chinois ne sont jamais agressifs.

La curiosité du peuple à l'endroit des étrangers est très-vive, incommode souvent, généralement railleuse, rarement malveillante.

Il n'en est pas de même de la classe très-nombreuse que l'on peut appeler cultivée, c'est-à-dire les lettrés, et les mandarins qui sont toujours des lettrés. Leurs sentiments formels pour les étrangers sont la défiance et l'aversion : mais ils ne témoignent point d'hostilité directe, soit par prudence réfléchie, soit par tempérament. Ce que je viens de rapporter, au sujet des premiers explorateurs de Shanghai, se reproduit tous les jours pour de moindres occasions. Les Chinois se dépenseront en paroles pour vous empêcher d'agir, mais céderont toujours à une volonté arrêtée. Ceci explique la sécurité dont jouissent les étrangers dans cet immense empire, dépourvu de police et de contrôle, pourvu bien entendu qu'ils gardent dans leurs allures de la mesure et de la circonspection et ne poussent point les choses à l'excès.

Le 16 juin 1842, sir Henry Pottinger forçait l'entrée de Woosung, faiblement défendue, s'installait dans la ville abandonnée des soldats et de la population, et, le 26 août de la même année, le traité de Nanking proclamait l'ouverture au commerce étranger de quatre ports, outre Canton, ceux de Shanghai, Foochow, Amoy et Ningpo. La place du Settlement actuel fut dès lors déterminée.

C'est seulement en novembre 1843 que les représentants de l'Angleterre, militaires, négociants et missionnaires, vinrent prendre possession des terrains concédés. La date du 14 novembre est celle de la première notification consulaire, de l'établissement de la douane, etc.

Le consul d'Angleterre avait eu d'abord l'intention d'acquérir en bloc toute la surface du Settlement, au nom du gouvernement britannique, pour la revendre en détail aux futurs occupants. Mais le Taotai exigea qu'il fût traité séparément avec chacun des propriétaires. Ce fut une œuvre laborieuse et qui n'était pas achevée en 1846. Les marchés se faisaient en présence du Taotai ou de l'un de ses officiers, et du consul ou de l'interprète. Il fallait débattre les marchés pied à pied, et les femmes surtout étaient intraitables, car, malgré leur condition inférieure en Chine, elles possèdent leurs héritages au même titre que les hommes.

Cependant, là encore se rencontraient les moindres difficultés. Tout l'espace actuellement occupé par les concessions était un terrain bas, facilement inondé, occupé çà et là par des habitations légères comme toutes celles des indigènes, en bambous ou tout au plus en cloisons minces de briques, coupé de crèeks et de ruisseaux, où des points plus élevés que d'autres formaient des îlots, rattachés au reste par des ponts de bois, des ponts levis même, le tout au niveau de la rivière avec laquelle il devait se confondre

dans les saisons de pluie, et en conserver les eaux plus facilement qu'il ne lui rendait les siennes.

Aussi ne peut-on considérer sans admiration les résultats obtenus en un temps si court, et qui ont transformé cette plage informe et marécageuse en une ville qui pourrait servir de modèle à la plupart des cités de notre vieille Europe, et qui déjà se prolonge à une grande distance par de belles routes et de magnifiques promenades.

Quelle part que nous ayons pu prendre nous-mêmes à la formation de la ville moderne de Shanghai, l'honneur en revient aux Anglais, qui ont témoigné sur toutes les étapes de la route de l'Indo-Chine, à Aden, à Ceylan, à Singapour, à Hongkong, d'une singulière puissance de création et d'installation.

Le premier soin dut être de relever le sol trop au niveau du cours rapide du Wangpoo, d'établir un drainage quelconque, de tracer les rues telles qu'elles existent aujourd'hui. Elles sont toutes droites et coupées carrément comme dans les villes de l'Amérique du Nord, mais d'une largeur insuffisante. Aussi doit-on procéder à de nouveaux alignements. On ne pensait pas, au début, qu'elles dussent être fréquentées par des voitures et elles paraissaient devoir suffire aux transports à traction humaine, seuls usités en Chine. Mais aujourd'hui les coupés, les breaks, les tilburys, et tous les modes de charrois parcourent le *bund* (quai) et les principales rues, comme dans nos villes les plus animées. Cela n'offre, du reste, d'inconvénient qu'au point de vue de la circulation, les maisons ayant rarement plus d'un étage et se trouvant presque toutes séparées, garnies de verandhas et entourées de jardins ou de larges cours plantées.

Les rues sont macadamisées, comme savent le faire les Anglais, et partout bordées de trottoirs. Le gaz a été promptement installé : deux usines fonctionnent aujourd'hui, une sur la concession anglo-américaine, et l'autre sur la concession française. Un vaste champ de courses, naturellement, et un cimetière large et riant, en dehors de la ville ; au centre de ce dernier, une pyramide où sont inscrits des noms, parmi lesquels ceux des officiers français tués sous les murs de Shanghai, dans la campagne contre les Taépings.

Ce n'est qu'en 1862, cependant, qu'un drainage régulier fut établi, pour n'être achevé qu'en 1870. Cette opération présentait de sérieuses difficultés sur un terrain de très-peu de profondeur et n'offrant qu'une pente insensible vers son lieu de dégorgeement indiqué, le Wangpoo ; aussi fut-il dirigé vers le Yan-Kin-Pang, sorte de canal creusé de main d'homme, qui sépare la concession

française de la concession anglaise, et vers le Soochow-Creek, qui sépare celle-ci de la concession américaine. Les produits des égouts vont ainsi se déverser dans deux cours d'eau peu importants, presque desséchés à marée basse, au lieu d'aller se perdre dans le vaste lit du Wangpoo. On se préoccupe actuellement de réparer cette faute.

Les boues et détritiques de la voie publique sont enlevés quotidiennement dans des tombereaux municipaux, par des entrepreneurs gratuits, qui les charrient dans les champs. Ce service est effectué par 100 coolies, sous la direction d'un inspecteur de la voirie (*nuisance inspector*).

La question des latrines présentait de pareilles difficultés, à cause de la nature du sol. Aussi fait-on uniquement usage, comme il est habituel, du reste, dans l'extrême Orient, de chaises mobiles, tenues dans les appartements, et qui sont enlevées tous les jours. Ceci est attribué à un service particulier, auquel sont imposées les conditions requises pour éviter l'odeur et la pollution de la voie publique, et qui s'en acquitte d'une manière irréprochable. Les récipients sont portés à des bateaux, qui, par le Yan-Kin-Pang et le Soochow-Creek, remontent au loin dans l'intérieur et sans que le voisinage m'ait paru en être incommodé. J'avais vu un pareil service organisé à Canton, en plein pays chinois, dans les creeks qui vont se jeter dans *Pearl-River* : il en résulte une infection impossible à décrire. Une partie des vidanges de Shanghai est emportée par les cultivateurs des environs, qui les emploient directement, pures ou simplement diluées dans l'eau, pour la fumure des champs. Ceux-ci sont garnis de récipients ou de trous cimentés ou garnis de planches, et remplis ou d'urine ou de matières solides. C'est exactement la même disposition que les tonneaux que nos maraîchers enfoncent dans le sol pour y puiser l'eau d'arrosage. Il en résulte certains dangers pour les promeneurs à travers champs, et surtout une odeur infiniment désagréable, l'été principalement, mais qui ne paraît pas nuisible à la santé.

On sait que les Chinois enterrent leurs morts çà et là dans les champs, et que les environs des villes sont de véritables charniers. Aussi, jusqu'aux portes de Shanghai, ne voit-on que tumulus pyramidaux, petits caveaux à fleur de terre, cercueils jetés de côté et d'autre. Il en résulte un aspect assez lugubre, avec lequel, du reste, on est promptement familiarisé; mais comme les cadavres sont toujours enveloppés d'une couche épaisse de chaux, on ne perçoit jamais la moindre émanation désagréable; même auprès des cercueils le plus récemment déposés.

Les traités qui ont créé, à Shanghai, ce que les Français appellent une *concession*, et les Anglais un *settlement*, datent, pour les Anglais, de 1842, pour les Américains, du 3 juillet 1844, et pour les Français (traité Lagrenée ou de Wampo), du 24 octobre de cette même année.

Les Français n'ont revendiqué qu'en 1849 les droits issus du traité de 1844. Le consulat de France avait été créé en 1847. C'est en janvier 1848 que le premier consul, M. de Montigny, arriva à Shanghai, et c'est en avril 1849 que la concession française fut délimitée telle qu'elle se comporte aujourd'hui, sauf l'addition de deux hectares pris sur le faubourg indigène de Tongkadoo en 1862, et concédés à l'occasion des nécessités de la défense, lors de l'occupation de la cité chinoise par les Taëpings.

Le 6 avril 1849, le consul de Montigny et le plénipotentiaire chinois Lian signèrent, au nom des deux gouvernements, une convention synallagmatique exprimant ce qui suit :

« Afin de rendre pratiques et applicables au commerce français les conventions du traité Lagrenée, notamment l'article 22; attendu qu'il doit être pourvu à un terrain pour les établissements français, avons fixé, pour la résidence des Français, les quartiers situés en dehors de la porte nord de la ville de Shanghai, d'après les limites suivantes :

Au sud, le canal qui longe les remparts;

Au nord, le canal de Yan; à l'ouest, la *defence creek* (fossé creusé pour la protection des concessions);

A l'est, les bords de la rivière Wangpoo. »

Tous ces terrains appartenaient ou étaient affermés à des Chinois.

L'autorité chinoise fit la déclaration suivante : « Si ces terrains ne sont pas suffisants, on en concédera d'autres. Le consul a le droit de faire des affermage à perpétuité, au moyen d'expropriations. Si les prétentions des propriétaires sont exagérées, l'autorité chinoise interviendra. L'autorité chinoise renonce à tous droits administratifs en faveur de l'autorité française. Quant aux sujets des autres nations, s'ils veulent acquérir des terrains, ils s'adresseront au consul français. »

L'autorité chinoise n'a pas absolument cédé le sol des concessions étrangères; elle se le réserve inaliénable; mais elle a consenti des affermage à perpétuité, tout acquéreur s'engageant à payer annuellement à l'autorité chinoise 1,508 sapèques, soit 1 fr. 70 cent. par *mau* (arpent de 613 mètres de superficie). Les voies publiques sont, pour l'impôt, partagées entre les propriétaires riverains.

Ceci fait bien comprendre la situation des établissements étrangers en Chine, dans lesquels nous n'avons à comprendre que des établissements français, anglais et américains : concessions à perpétuité, c'est-à-dire sans terme délimité, mais sans aliénation du sol. Je ferai remarquer, en passant, que ceci ne s'applique pas à l'île d'Hongkong, déclarée propriété anglaise en 1844 par le traité de Nanking.

Voici quelle est la contenance des concessions respectives de Shanghai :

	Superficie.	En façade sur le Wangpoo.
Concession française.....	62 hect.	1,500 hect.
— anglaise.....	120 —	900 —
— américaine...	60 —	2,000 —

Les Anglais, arrivés les premiers, avaient cru se tailler la part du lion; mais leur settlement, limité entre le Yan-King-Pang, qui les sépare de la concession française et le Soochow-Creek qui les sépare de la concession américaine (voir la carte de Shanghai), ne peut désormais gagner qu'en profondeur à l'ouest; ce qui n'aurait pas grande importance, tout l'intérêt commercial se portant vers les rives du Wangpoo. Les Américains pourraient, il est vrai, s'étendre à l'est, mais en descendant le cours de la rivière dans le sens inoccupé, tandis que la concession française, la mieux partagée, malgré sa moindre contenance, pourra, un jour ou l'autre, s'étendre aux dépens du faubourg de Tongkadoo, qui sépare la rivière des murs de la ville, direction suivant laquelle elle a déjà obtenu une extension de deux hectares.

La constitution politique et administrative de la ville européenne de Shanghai présente une organisation si particulière, et sans doute sans exemple ailleurs, que je ne saurais me dispenser de la faire connaître ici. C'est de cette organisation, en effet, telle qu'elle est constituée, que relèvent exclusivement les mesures hygiéniques de l'ordre le plus élevé, aussi bien que celles de simple police. C'est à elle, par exemple, que ressortiraient uniquement les mesures quaranténaires, en tant que celles-ci ne concerneraient que le commerce étranger. Mais on comprend que ce qui a trait à la navigation chinoise doit lui échapper pour tout ce qui ne rentre pas dans la simple police du port, et que l'intervention, non des autorités locales, mais du gouvernement chinois, devient ici indispensable.

Le terrain concédé aux étrangers se partage, comme on l'a déjà vu, en trois parties, en concession anglaise au centre, française au sud et américaine au nord. Mais il n'y a en réalité que deux ré-

gions étrangères ou deux municipalités, on pourrait dire deux gouvernements, les concessions anglaise et américaine s'étant fondées en une seule municipalité, lors de la détermination de la concession américaine, en 1863. Les Anglais ont bien proposé à plusieurs reprises de réunir l'ensemble de la communauté en une direction administrative unique, c'est-à-dire une seule municipalité; mais les Français ont dû décliner une telle proposition, malgré les avantages généraux qui eussent pu en résulter, la différence de nombre les exposant à perdre toute influence et toute individualité nationale.

Il y a donc à considérer :

1° La concession anglo-américaine, désignée sous le nom de *Foreign Settlement*;

2° La concession française.

Le *Foreign Settlement* est administré, on peut dire gouverné, par un conseil municipal. Le consul anglais et le consul américain, agents politiques et commerciaux de la métropole, demeurent étrangers à l'administration du settlement.

Toutes les mesures municipales et le budget, établis et proposés par le conseil municipal, sont soumis à l'approbation et au vote d'une assemblée générale annuelle de tous les électeurs, c'est-à-dire de tous les contribuables, quelle que soit leur nationalité, résidant sur le settlement, et appelés *rate-payer*.

Le budget du *Foreign Settlement* est de 216,000 taëls, soit 1,620,000 francs.

La propriété foncière paye trois dixièmes de 1 pour 100 de sa valeur. L'impôt sur la valeur locative est de 6 pour 100. Il faut ajouter à cela le prélèvement d'un droit proportionnel à la valeur de toutes les marchandises transbordées sur le port du *Foreign Settlement*, ce qui produit 42 pour 100 du budget.

La *concession française* est administrée directement par un conseil municipal composé de huit membres, quatre Français et quatre étrangers. Sont électeurs tous les résidents sur la concession prouvant un revenu de 4,000 francs, quelle que soit leur nationalité, hormis, bien entendu, les indigènes.

Le consul représente ici le pouvoir exécutif. Les arrêtés municipaux sont soumis à son approbation. La garde municipale est sous son autorité directe, quoique payée par la municipalité.

Le budget est de 83,000 taëls, soit 672,000 francs. La propriété foncière paye 1 pour 100 sur le tiers de sa valeur. L'impôt locatif est de 2 pour 100. Le port est franc et aucun droit n'est prélevé sur les transbordements. La situation de la communauté est



prospère, car elle possède un reliquat de 83,000 taels au comptoir d'escompte.

Il est assez curieux de voir ces deux communautés, qui se partagent une ville et des intérêts communs, régies par deux systèmes aussi différents et qui reflètent du reste le caractère et les coutumes des deux races qui se cotoient ici de si près. Dans l'une, régime municipal absolu soumis à la sanction populaire sans autre ingérence que la législation métropolitaine; dans l'autre, régime municipal soumis au contrôle d'un pouvoir exécutif qui détient l'emploi de la force publique et représente la centralisation de l'autorité.

La population étrangère fixe de Shanghai se compose des éléments suivants, d'après une note adressée à son gouvernement par le chargé d'affaires de France à Péking, le 1<sup>er</sup> janvier 1876.

Anglais.....	700
Américains.....	294
Français.....	213
Allemands.....	200
Espagnols.....	94
Danois.....	33
Autrichiens.....	32
Japonais.....	23
Italiens.....	18
Hollandais.....	14
Suédois.....	9
Belges.....	8
Russes.....	1
Divers.....	310

1,940

Ce document est officiel, et cependant il est inexact, c'est-à-dire certainement incomplet. Il est possible qu'il ne comprenne que les individus immatriculés dans leur consulat respectif; il est certain que beaucoup de résidents effectifs existent en dehors de ceux-ci.

Un tableau de la *Foreign population* pour 1870 publié par M. H. Lang, dans une *lecture* intitulée : *Shanghai considered socially* (Shanghai, réédit 1875), à laquelle j'ai fait plus d'un emprunt, est beaucoup plus rapproché de la vérité. Ce tableau ne comprend que le Foreign Settlement, c'est-à-dire les concessions anglaise et américaine, une annexe de la ville européenne sur l'autre bord du Wangpoo (pointe de Pootung) et la route de *Bubbling Well* qui s'étend au delà des concessions et est couverte d'élégantes villas.

Nous trouvons là une population des diverses nationalités de :

## SERVICES SANITAIRES EXTÉRIEURS.

1,200 hommes.  
215 femmes.  
103 enfants.

---

1,578

En outre, il y a une population de résidents *aftoat* : ce sont les agents qui habitent les bateaux de la douane pour l'opium, et de *Schipping*, c'est-à-dire vivant sur la rivière pour le service du port. Celle-ci comprend :

693 hommes.  
6 femmes.  
5 enfants.

---

704

Ce qui donne un total de :

1,929 hommes.  
221 femmes.  
168 enfants.

---

2,318

Je répète que la concession française n'est pas comprise dans ce relevé, ce qui assure une population d'au moins 3,000 résidents.

Je suppose que sous la rubrique *Divers* sont compris un assez grand nombre de portugais de Macao, dits *Macaïstes*, qui occupent en général, dans les ports ouverts, des situations assez infimes<sup>1</sup>. Il faut ajouter au tableau précédent une population flottante considérable appartenant à la marine du commerce des différentes nations, sans parler de la marine militaire française, anglaise, américaine, etc..., constamment représentée ou par les bâtiments qui commandent les stations navales de l'extrême Orient ou par des bâtiments de moindre force.

La population chinoise des concessions est considérable. L'autorité chinoise, dans le principe, avait interdit aux indigènes la résidence des concessions. Mais lors de l'invasion de la province par les Taépings, et plus tard de la prise de Shanghai par les insurgés qui l'occupèrent plusieurs années consécutives, les populations des campagnes d'abord, puis de la cité chinoise, vinrent chercher sur les concessions un refuge contre le massacre et le dénuement absolu où les plongeait une dévastation systématique du pays. Leur nombre s'est élevé au chiffre incroyable de 500,000. Il fallait accueillir ces malheureux, et, quand la province fut enfin

1. Les Portugais sont au nombre de 108 dans le tableau de M. Lang, comprenant le *Foreign Settlement* exclusivement.

purgée de ces malfaiteurs qui, partout où ils avaient passé, avaient laissé les mêmes traces de destruction que font les saute-relles dans nos campagnes de l'Algérie, on ne parvint pas à s'en débarrasser et le gouvernement chinois fut contraint d'autoriser leur installation.

Les quartiers habités par la population chinoise des concessions forment une ceinture épaisse à la circonférence de celles-ci, avec lesquelles ils viennent se continuer et se confondre sans aucune ligne de démarcation. D'une date plus récente que les quartiers européens, les rues y sont plus larges, très-régulières, aussi bien entretenues, et les habitations y offrent un double caractère de construction européenne et d'appropriation chinoise. Le drainage aurait besoin d'y être mieux aménagé. L'éclairage et la police des rues n'ont rien à envier au reste de la ville, et la population se plie assez bien aux exigences de la voirie et de la propreté extérieure. En somme ces gens paraissent apprécier parfaitement les conditions, si nouvelles pour eux, de bien-être, de justice et de sécurité qu'ils rencontrent sur ce terrain étranger. Si les délits y sont plus activement recherchés, la répression en est moins cruelle. Aussi le séjour des concessions est-il très-recherché par eux. Ce tableau ne s'applique cependant qu'en partie à la concession américaine où, faute sans doute de mesures administratives, le quartier chinois ressemble trop à ceux des cités indigènes.

Le nombre des Chinois résidant sur les concessions s'élève actuellement à 131,000, dont 55,000 sur la concession française et 76,000 sur le Foreign Settlement, la population de la cité chinoise elle-même étant d'à peu près 200,000<sup>1</sup>. Ce sont de riches négociants ou des marchands en boutique, ou des hommes de métier. On y compte quelques mandarins. Ce sont encore les domestiques très-nombreux des résidents, les employés inférieurs des maisons de commerce et de la douane, les hommes de travail du port, une partie de la population fluviale des *Sampans* ou bateaux de passage, les portefaix, les porteurs de chaises, les traîneurs de brouettes et de *Jinrikitchas*, sortes de cahriolets bas, lesquels s'élèvent à peu près au nombre de 6,000 pour les brouettes et de 2,000 pour les *Jinrikitchas*.

C'est une population très-mélangée, à laquelle il faut ajouter les filles publiques et les vagabonds, et qui donne beaucoup d'occupation à la police.

Celle-ci est représentée sur la concession française par une garde

1. Il faut ajouter à ces chiffres une population sédentaire considérable, qui vit sur la rivière (ville des Jonques), comme à Canton, et qui compte bien de 20 à 30 000 individus, hommes, femmes et enfants.

municipale composée de trente-cinq hommes : 1 chef, 1 sous-chef, 2 sergents, 4 brigadiers et 27 agents européens, plus 17 agents chinois, dont deux secrets.

La police du Foreign Settlement comprend 33 policemen étrangers et 118 indigènes.

Ce n'est pas là la seule défense de Shanghai. Les résidents se sont organisés en compagnies de volontaires bien armés et bien équipés, constituant, avec un peu de cavalerie et d'artillerie, une force d'environ 600 hommes, force très-effective en pays chinois. Il y a en outre plusieurs compagnies de pompiers *hook and ladder companies*, munies d'un matériel très-beau et très-puissant. La municipalité française possède aujourd'hui une pompe à vapeur que j'ai vue manœuvrer pour la première fois à l'applaudissement des Anglais. Ces compagnies, composées de l'élite de la jeunesse parmi les résidents, ont de très-fréquentes occasions de rendre de signalés services, surtout dans les quartiers chinois.

Près de chacune des deux municipalités réside un *tribunal mixte* composé de deux juges, l'interprète et un mandarin. Les peines que prononcent ces tribunaux, et qui sont immédiatement exécutoires, sont la bastonnade, la cangue et la prison.

La juridiction de ces tribunaux mixtes répond à peu près à celle de nos tribunaux correctionnels. Les différends entre étrangers sont jugés par les tribunaux consulaires.

Les cas d'une gravité excédante sont renvoyés pour les Français à la cour du ressort, Saïgon, et pour les Anglais à une cour suprême siégeant à Shanghai même.

Quant à ce qui concerne les indigènes, on les remet à la justice chinoise dans la Cité, où ils disparaissent tantôt enveloppés par l'indescriptible cruauté de la justice chinoise, tantôt sous le bénéfice de l'indulgence qui est assez habituellement réservée aux méfaits commis aux dépens des étrangers.

Les missions catholiques, toutes françaises au titre religieux en Chine, les jésuites, les lazaristes et les missions étrangères ont leur procure à Shanghai.

Les jésuites aujourd'hui exclusivement cantonnés, depuis leur rentrée en Chine en 1842, dans la province du Kiangnan (dénomination qui se rapporte aux deux provinces du Kiang-su et du Ngang-whei, réunies sous l'autorité du vice roi de Nanking) et dans une étroite enclave de la province du Chihli, les jésuites possèdent la paroisse de Shanghai et l'église de Tongkadoo, en plein faubourg de la cité indigène. Ils occupent en outre, à 6 kilomètres de Shanghai, le magnifique établissement de Zi-ka-wei où

se trouvent réunis un orphelinat de petites filles, une école de jeunes filles, un orphelinat de jeunes garçons muni de nombreux ateliers, un séminaire, et un établissement météorologique qui est appelé à rendre de grands services, car il est le seul qui existe dans l'Asie orientale, et dont les observations sont reproduites dans le *Bulletin quotidien international* publié à Washington.

Les jésuites sont au nombre de 84 dans la province du Kian-gnan où la prédication leur est exclusivement réservée.

La procure des lazaristes à Shanghai se compose que de deux pères, celle des missions étrangères d'un seul. Ces procures constituent de simples bureaux ayant pour objet de centraliser les intérêts de ces divers ordres et de diriger à l'intérieur les missionnaires à leur arrivée en Chine, ainsi que de leur fournir les instructions nécessaires.

Les lazaristes sont les plus grands propriétaires de Shanghai. Ils possèdent au delà de 300,000 francs de revenus, en terrains et maisons, loués surtout aux Chinois.

Les missions protestantes anglaises et américaines sont également représentées à Shanghai: j'en parlerai à propos des institutions hospitalières consacrées aux indigènes.

J'ai fait connaître plus haut la part qui revient à Shanghai dans le commerce général de la Chine avec l'occident. Le mouvement du port donnera une idée plus précise de l'activité des transactions qui s'y opèrent:

En 1874, le mouvement d'entrée et de sortie a donné:

Navigation au long cours.....	906 navires.
Jaugeant.....	790,508 tonnes.
Cabotage (marine indigène).....	2,488 navires.
Jaugeant.....	1,523,148 tonnes.

Parmi lesquels sous pavillon français:

Navigation au long cours.....	55 navires.
Jaugeant.....	101,633 tonnes.
Cabotage.....	6 bateaux.
Jaugeant.....	1,189 tonnes.

On compte à Shanghai 71 maisons notables (banque, commerce, armateurs, constructeurs, fondeurs), qui se répartissent ainsi:

Anglaises.....	42	Françaises.....	5
Allemandes.....	12	Suisses.....	2
Américaines.....	9	Danoise (télég. sous-marin)	1

Les maisons notables françaises représentent environ 100,000.000 d'affaires.

On voit combien la part de notre pays est secondaire à Shanghai, aussi bien pour ce qui est de la population que pour ce qui concerne l'activité commerciale, tandis qu'elle est à la vérité presque nulle dans les autres ports de la Chine. Cependant il ne faudrait pas s'exagérer son infériorité et l'idée que l'on peut se faire de sa vitalité. Comme un des objets de ce travail est de faire ressortir l'intérêt que nous devons prendre aux choses de l'extrême orient, il ne sera pas hors de propos de reproduire ici un tableau (officiel) de l'importance réelle qu'acquiert notre transit dans ces contrées.

Jusqu'à ces dernières années, la France était demeurée tributaire de l'Angleterre pour le commerce des soies : or, voici quel a été, pour les cinq dernières années, le chiffre respectif du transport des soies de la Chine par le port de Shanghai.

L'année pour les soies est comptée à partir du mois de juin. (La balle de soie pèse 48 kilos et représente une valeur de 2,500 à 3,000 francs). Les voies autres que la France et l'Angleterre sont négligées dans ce tableau.

Années.	Exportation	Par	Par la
	de Shanghai.	l'Angleterre.	France.
	balles.	balles.	balles.
1871-72.....	50,382	35,326	9,981
1872-73.....	56,308	38,010	10,795
1873-74.....	57,641	35,040	14,238
1874-75.....	72,203	33,308	30,004
Du 1 <sup>er</sup> juin au 31 décembre 1875.	55,073	19,741	25,574

Avant d'exposer les conditions hygiéniques et médicales de Shanghai, je dois dire un mot des institutions hospitalières qui y existent.

Je ne ferai que mentionner les hôpitaux et les dispensaires créés par les missions évangéliques anglaises et américaines au profit exclusif des indigènes. Ces institutions sont soutenues par les souscriptions volontaires des résidents, auxquelles s'ajoute la participation de quelques riches Chinois. Elles seront étudiées dans la seconde partie de ce rapport.

Je parlerai seulement ici de *l'hôpital général*, desservi par des religieuses françaises de la Charité, et qui est également entretenu par des souscriptions particulières.

Cet hôpital, assez vaste et bien aéré, mais trop rapproché de la cité chinoise, situé sur le *Bund* (quai), occupe la propriété d'un particulier qui a refusé récemment de lui continuer son bail. Les fonds sont faits pour acquérir un terrain et construire un édifice approprié dont l'emplacement n'était pas encore déterminé lors de mon séjour à Shanghai.

Cet hôpital n'est, à proprement parler, qu'une maison de santé, fort analogue à la *maison de santé* de l'assistance publique à Paris.

Il admet trois classes de malades :

1<sup>re</sup> classe. Cinq chambres très-confortablement installées : prix de la journée, 9 taels (environ 22 fr. 50).

2<sup>e</sup> classe. Deux salles de cinq lits chacune : 2 taels (15 fr.).

3<sup>e</sup> classe. De cinquante à soixante lits divisés dans des salles de 12 lits : une piastre 1/2 (7 fr. 50).

En outre la municipalité anglo-américaine s'est réservé la disposition de 5 lits, pour une somme annuelle de 2.000 taels, et la municipalité française de 3 lits pour une somme de 1.500 taels.

Il y a un service isolé pour la variolè et des cabinets pour les délirants. Le *delirium tremens* s'y rencontre fréquemment.

Le service médical est fait par le docteur Little, chirurgien anglais très-habile. On n'y admet que des hommes.

Si l'on s'en rapportait exclusivement aux renseignements qui précèdent, on serait sans doute tenté de considérer la ville de Shanghai comme une résidence assez peu satisfaisante sous le rapport de la salubrité, et l'on pourrait douter si les admirables efforts employés à l'assainissement de son sol ont réussi à corriger les inconvénients et les dangers auxquels on les a opposés. Cette impression serait encore plus profonde si je réussissais à reproduire ici le tableau repoussant de la cité indigène accolée à ses flancs. Ses rues, de deux mètres à peine de largeur, encombrées de tous les immondices qui sortent des habitations où s'entasse une population qui ne vise jamais à se ménager un espace nécessaire; les débris d'un ancien drainage creusé suivant la longueur des rues, sous des dalles aujourd'hui défoncées, complètement obstruées dans toutes ses issues, dégageant, suivant l'état de l'atmosphère, tous les gaz que peut produire la décomposition de matières organiques, exhalant un méphitisme bien autrement redoutable encore dans les rares occasions où l'autorité s'avise d'en ordonner le nettoyage; les larges cavités absolument découvertes, qui, de place en place, reçoivent les déjections de tout un quartier; les boues et les détritits de toute nature garnissant le fonds et les bords des cours d'eau qui traversent la ville et du fossé qui en double l'enceinte et que la marée vient alternativement laver chaque jour, puis laisser à découvert.

Aussi la ville européenne a-t-elle eu de redoutables épreuves à subir dans ses débuts. Ce n'est pas seulement qu'il lui ait fallu attendre le temps nécessaire à l'accomplissement de ses travaux

d'assainissement. La guerre d'abord et l'encombrement des troupes auxquelles le logement faisait défaut; l'envahissement d'une population européenne aussi mélangée alors qu'elle est épurée aujourd'hui, les écarts de régime inséparables de la fièvre de l'installation et des premières spéculations; et surtout, lors de l'insurrection de Taëpings, l'épouvantable encombrement d'une population affolée qui vint, par centaines de mille, emplir la cité indigène puis les terrains concédés, et le choléra décimant ces foules affamées et dépourvues d'abri.

Mais, bien que cette terrible période ne se soit accomplie qu'il y a peu d'années, c'est déjà de l'histoire ancienne pour Shanghai. Si la cité indigène est toujours là, sordide et infecte comme par le passé, la ville européenne s'est faite un modèle d'ordre et de propreté, et la salubrité règne où s'entassaient tant de causes de maladie et de mort.

Si Shanghai méritait par son importance internationale et commerciale d'arrêter notre attention sur son organisation politique et administrative, il ne mérite pas moins, vu la proportion relative si supérieure de sa population européenne, d'être étudié avec des détails particuliers dans ses conditions pathologiques.

Les excellents comptes rendus que mon savant ami le docteur Jamieson publie dans les *customs reports*, les observations que j'ai pu personnellement recueillir dans la pratique de mon gendre, le docteur Pichon, et les communications bienveillantes que j'ai reçues de tous les membres du corps médical très-distingué de Shanghai, m'ont fourni sur ce sujet des données assez positives.

Le tableau suivant nous fait connaître les températures extrêmes observées pendant trois années consécutives. Jusqu'au mois de mars 1875, ces observations ont été recueillies par le capitaine du port (*harbour master*) au bord du Wangpoo. Depuis lors, elles sont dues à l'observatoire météorologique fondé récemment par les pères jésuites à Zi-Ka-Wei, à 6 kilomètres de Shanghai et à une élévation absolument la même.

Thermomètre à l'ombre.

Mois de	1873		1874		1875		1876	
	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.
Janvier.....	13° 50	—3° 50	13°	7°	12°	—3° 50	9°	—8° 2
Février.....	16.50	—4.50	11.50	1.50	13	—2.50	14.4	—1.8
Mars.....	16	0.50	20.50	0	22	0	22.1	0.6
Avril.....	25	4.50	27	1.50	31	2	»	»
Mai.....	27	7.50	28.50	11	33	7.6	»	»
Juin.....	26	15.50	32	17.50	31.8	14.7	»	»



Mois de	1873		1874		1875		1876	
	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.
Juillet.....	33	21.50	31.50	21.50	38.9	21.7	»	»
Août.....	32	20	31	22	36.4	16.8	»	»
Septembre...	22.50	17.50	28.50	15.50	33	13.5	»	»
Octobre.....	23	8	25.50	6	29	7.5	»	»
Novembre....	21	1	21.50	-0.50	23	-1.8	»	»
Décembre....	18	0	18	-4.50	18	-8.2	»	»

Avec sa position intermédiaire à laquelle il doit, comme nous allons le voir, un double climat d'hiver et d'été, Shanghai offre un spécimen de la pathologie la plus importante du nord et du midi de la Chine, au moins pour les régions voisines de la mer et des grands fleuves, celles que nous avons le plus d'intérêt à connaître aujourd'hui; et tout en nous montrant le bénéfice que l'hygiène peut retirer des doubles applications de la science et de l'industrie pour transformer un sol et modifier un climat, son voisinage immédiat d'une communauté indigène ne lui a pas permis de se soustraire aux conséquences de l'agglomération et de la routine qui impriment un type si particulier à l'existence urbaine en Chine.

La surface des concessions et la ville chinoise elle-même tirent profit d'une circonstance qui, sous certains rapports, est certainement défavorable à la population européenne en particulier.

Je veux parler du caractère absolument plat de la contrée et de l'éloignement considérable de tout accident de terrain. Si, pendant la saison chaude, on ressent vivement l'absence d'élévations qui permettent de changer de climat sur place, il y a certainement une grande cause de salubrité dans les vents qui balayent la surface du sol à ras et sans qu'aucun obstacle vienne les arrêter. Si, pendant l'été, la mousson du sud-ouest vient apporter des vents chauds et humides qui rendent la température accablante et appellent l'anémie, en hiver, pendant la mousson du nord-est, les vents froids qui y arrivent directement des hauts plateaux de l'Asie et des plaines de la Sibérie déterminent un abaissement considérable de température, mais en même temps créent des conditions de tonicité qui corrigent les inconvénients de la saison chaude.

Aussi, bien qu'une influence de malaria domine toute la pathologie à Shanghai, la fièvre intermittente se montre bien moins fréquente et moins opiniâtre que dans nos contrées marécageuses, et ne produit guère de ces engorgements spléniques et hépatiques que nous connaissons, et la fièvre pernicieuse, aujourd'hui du moins, y est presque inconnue.

Aussi, tandis que durant l'été, les maladies tendent à revêtir les

caractères de celles des pays chauds et paludéens, pendant l'hiver la pathologie se rapproche de celle des contrées froides de l'Europe.

Ce double fait est parfaitement exprimé dans l'excellente thèse que mon ami le docteur Galle a publiée récemment sous le titre : *Shanghai au point de vue médical*, et j'ai pu constater, pendant le séjour assez prolongé que j'ai fait dans cette ville, l'excellent esprit d'observation qui l'a dicté et l'exactitude des descriptions qu'on y rencontre.

Je ferai cependant observer que les maladies aiguës franches sont peu communes. On observe sans doute la pneumonie, la pleurésie, le rhumatisme articulaire aigu, l'hiver à peu près exclusivement, mais rarement sous les formes déterminées, familières à nos contrées. Les réactions manquent d'activité et les formes symptomatiques sont plus insidieuses au début, et moins tranchées. On peut ajouter comme règle la tendance rémittente et l'indication quinquie.

D'un autre côté, la fièvre intermittente elle-même est rarement franche. Le plus ordinairement le frisson fait défaut, parfois la période de chaleur est très-courte et la sueur se montre dès le début; mais l'un de ses caractères les plus frappants est la prédominance de l'éminent bilieux et la tendance à devenir rémittente (Galle). D'où l'indication des évacuants, marchant parallèlement avec celle des antipériodiques.

Ainsi l'on remarque une altération manifeste dans la marche et l'expression symptomatique des maladies communes à ces contrées et aux nôtres.

Maintenant, et c'est une observation qui s'applique à bien d'autres localités en Chine et que je ferai surtout à propos des ports du midi de l'Empire, les fièvres continues, qu'elles doivent aboutir ou non à la typhoïde vraie, débutent en général par une période intermittente, ou rémittente, et plus souvent celle-ci d'emblée, pendant lesquelles un traitement approprié pourrait prévenir une évolution ultérieure.

On a donné le nom de *fièvre de Shanghai* à une fièvre de ce genre que le docteur Henderson décrivait ainsi en 1861 : C'est simplement, dit cet observateur distingué, une forme de fièvre rémittente avec exacerbations et rémissions journalières. Si elle est négligée, surviennent tous les symptômes d'une fièvre continue, et elle diffère peu d'une fièvre typhoïde grave. En général, début soudain, frisson violent, les trois stades de la fièvre, avec lymphômes qui deviennent bientôt violents. Si la maladie est saisie à elle-même, la langue devient brûlée, surviennent des

vomissements bilieux et de la diarrhée avec sensibilité et douleur dans l'hypochondre droit; symptômes rhumatiques; éruptions pourprées; le sang s'échappe des membranes muqueuses, le malade tombe dans une grande prostration et la mort survient dans le coma ou le délire.

Il est intéressant de remarquer, et les rapports du docteur Jamieson (*customs reports*) ne laissent aucun doute sur ce sujet, que cette *fièvre de Shanghai* diminue d'année en année et ne s'observe presque plus.

Mais ce qui s'observe encore et assez fréquemment à certaines époques, c'est ce que ce dernier observateur décrit sous le nom de *Typho-malarial fever*, dénomination en faveur en Amérique depuis quelques années. Cette fièvre semble entre la rémittente et la typhoïde : rémittente sauf l'apparition de phénomènes typhoïdes en plus et une action très-douteuse de la quinine, typhoïde moins l'éruption, et la sensibilité et le gargouillement iliaques. Le début est insidieux. Le type peut être d'abord soit intermittent, soit rémittent; mais au bout de quelques jours, la maladie devient une fièvre continue avec délire, lequel, alternativement vigilant et muet peut aboutir à un coma vigilant et à la mort. Constipation ou diarrhée, mais matières toujours horriblement fétides. Le foie est souvent engorgé et douloureux. La guérison s'obtient le plus souvent : on n'a pu encore faire d'autopsies.

Cependant on observe aussi des fièvres typhoïdes à marche régulière et classique, mais, je crois, en petit nombre.

La diarrhée et la dysenterie sont au nombre des maladies familières à Shanghai. Elles s'observent plutôt sous forme chronique qu'aiguë et l'on peut dire que rien ne rappelle ici l'extrême intensité des dysenteries de Cochinchine. Mais dès qu'elles atteignent des sujets délicats ou qu'elles rencontrent des habitudes de régime irrégulier, des précautions insuffisantes contre le refroidissement, de l'opposition au traitement méthodique, elles ont une grande tendance à persister. La seule ressource est souvent alors de changer de climat; autrement les forces diminuent graduellement, l'appétit se perd, l'assimilation cesse de s'opérer et les malades succombent. Le retour en Europe n'est même pas toujours nécessaire. J'ai vu, durant l'hiver, la santé se rétablir par un séjour de quelques semaines dans le midi de la Chine; mais il est certain qu'il sera généralement plus urgent d'aller passer la saison chaude dans le nord. Je crois que l'on peut affirmer que, dans l'immense majorité des cas, ces diarrhées et dysenteries cèdent à un changement radical, bien que momentané, de climat. Mais il ne faut pas attendre trop longtemps

avant de prendre ce parti. Il faut aussi qu'à l'affection intestinale ne se joigne pas une maladie du foie.

Je pense qu'il ne sera pas sans intérêt de tracer ici un court historique du choléra à Shanghai, depuis les premières observations que l'on ait pu faire sur ce sujet. J'emprunterai les premiers renseignements que j'aie à consigner aux : *Statistical sanitary and medical reports (army medical department)*, publiés à Londres en 1865.

Suivant l'auteur de ce rapport, le choléra aurait été presque inconnu en Chine jusqu'en 1838. Cette année, en vue d'opérations contre la Chine, un large corps de troupes indigènes et quelques corps européens (Anglais) furent envoyés de l'Inde dans cet empire; et bien que, dans les rapports de cette époque, il n'ait pas été question d'épidémie transportée parmi eux, on voit que, depuis lors, un nombre toujours croissant de cas de morts de choléra en Chine ne cesse de figurer dans les rapports, les troupes indiennes ayant toujours montré moins d'aptitude à contracter la maladie que les Européens, et en même temps une gravité moindre dans les cas relatés.

Au printemps de 1862, les Taëpings firent invasion dans les districts avoisinant Shanghai et menacèrent la ville. Celle-ci fut rapidement encombrée, ainsi que les concessions européennes, d'une foule fugitive et dénuée de tout. Une brigade, qui avait hiverné à Tientsin et était en parfaite santé, fut appelée à Shanghai (août 1862). Ayant à dégager les approches de la ville, elle dut camper et passer les nuits sur des terrains marécageux. Un premier cas fut observé dans le contingent français; dix jours après, vingt-huit Européens et cinq Cipayes furent atteints. L'expédition rentra à Shanghai où l'épidémie s'était déjà répandue dans le settlement, dans la cité chinoise et sur la rivière. Elle dura de mai à novembre. L'ordre de mortalité se répartit ainsi durant cet intervalle de temps : Juin, mai, août, juillet, septembre et octobre. Le huitième de la population chinoise succomba; sur une population européenne de 8000 âmes, 1600 succombèrent, la plupart du choléra. Parmi les hommes atteints, la mortalité fut, pour les soldats anglais, de 65 pour 100, pour les Cipayes de 37 pour 100. Les officiers et la population civile aisée furent à peu près épargnés.

De Shanghai l'épidémie se répandit violemment vers le nord, suivant les grandes voies de communication, c'est-à-dire le grand canal et les cours d'eau. Elle avait gagné Taku au milieu de juin, et à la fin de ce même mois, Tientsin et Péking. Chose remarquable, elle ne fit point un pas vers le sud : il y eut seulement quelques cas sporadiques à Hongkong.

En 1863, les conditions d'installation étaient bien meilleures. Les chaleurs devinrent très-vives en juillet; un soldat fut pris du choléra au moment de s'embarquer pour l'Europe; l'épidémie se répandit et dura deux mois. La mortalité fut de 60 pour 100 chez les Européens, de 26 pour 100 chez les Cipayes. Il ne fut rien noté de particulier dans la symptomatologie de la maladie. Les essais de traitement furent très-peu satisfaisants. On a remarqué que les détachements souffraient d'autant plus que leur résidence était moins dégagée des habitations indigènes et des causes locales de méphitisme. La population civile fut à peu près épargnée.

Le tableau suivant donne le chiffre exact des malades et des morts relatif à celui des effectifs, pendant six années. Il ne comprend que *The european force serving in China*, c'est-à-dire les troupes anglais, non compris les Cipayes.

Années.	Effectif.	Malades.	Morts.	Proportion des décès p. 100.
1858.....	1,665	42	22	53.3
1859.....	1,479	4	2	50.0
1860.....	8,802	55	37	67.2
1861.....	6,135	11	7	63.6
1862.....	3,511	171	109	63.7
1863.....	2,946	64	40	62.5

En 1864, l'épidémie ne se reproduisit pas. Les tableaux mentionnent pour la Chine un effectif de 2101 hommes de troupes blanches. Il y eut 35 cas de *spasmodic cholera* et 17 morts dont 7 à Shanghai. Sur 1553 hommes de troupes asiatiques, 12 cas de *spasmodic cholera*, dont 6 morts.

Là se termine le rapport officiel dont je viens de reproduire les points les plus saillants.

En 1865, on trouve mentionnés sur les registres de l'hôpital général de Shanghai 22 cas intitulés choléra, dont 13 morts; en 1867, 15 cas et 11 morts. Aucun cas ne paraît avoir été observé dans la population des settlements, les malades de l'hôpital général appartenant à la population flottante et maritime (européenne).

Depuis lors, on n'a observé que quelques cas sporadiques pendant les chaleurs, mais surtout chez des indigènes. En 1872, deux Chinois moururent très-rapidement à l'hôpital pour les indigènes, établi sur la concession américaine. Il régnait alors une grande mortalité dans la cité chinoise.

Au mois de septembre et d'août 1875, il régnait également dans la cité chinoise une affection intestinale, accompagnée de vomissements et de crampes, avec une grande mortalité. Des craintes sérieuses s'élevèrent dans la communauté européenne, et furent

Parmi ces 199 cas, 28 appartiennent à de jeunes enfants : 14 de quelques jours à un an ; 9 de 1 à 2 ans ; 5 de 2 à 3 ans.

Ce tableau, tout imparfait qu'il soit, n'est pas cependant dépourvu de signification.

Il montre d'abord que les maladies aiguës, les fièvres en particulier, ne prennent qu'une très-faible part à la mortalité. Les maladies hépatiques ne sont pas non plus en grand nombre. On voit qu'elles ne comprennent guère que les abcès du foie. Quant aux diarrhées et aux dysenteries, lesquelles sont la cause la plus commune de la mort des enfants, le nombre en serait sans doute plus élevé si l'on tenait compte des émigrants qui ont pu quitter Shanghai avant d'y succomber : cependant j'ai de bonnes raisons de croire qu'il ne le serait pas de beaucoup. Le choléra ne compte que pour l'épidémie de quelques jours qui s'est montrée au mois d'octobre 1875, et dont j'ai parlé plus haut.

L'attention des médecins de Shanghai est très-éveillée sur cette proportion surprenante de maladies du cœur et d'anévrysmes. Le docteur Jamieson rappelle à ce propos (*customs reports*) les observations présentées en France par M. Lancereaux et par M. Duroziez sur l'influence que l'action paludéenne exercerait sur les maladies des gros vaisseaux et du cœur et de la valvule aortique en particulier. Il y a peut-être à tenir compte encore des exercices gymnastiques violents auxquels les Anglais ont l'habitude de se livrer systématiquement, et qui ne sont certainement pas aussi inoffensifs à Shanghai que dans leur propre pays. En effet, ou ils les continuent pendant la saison chaude, ce qui est évidemment dangereux ; ou il les suspendent une partie de l'année ; et l'exagération avec laquelle ils les reprennent ensuite peut n'être pas encore sans de sérieux inconvénients en raison de l'inaccoutumance. ;

#### NINGPO.

Province du Chekiang.

Long. E. 121° 22'. — Lat. N. 39° 55' 12".

Le Chekiang est la plus petite et la plus septentrionale des provinces du Sud et la terminaison du grand et fertile plateau central de la Chine qui produit en abondance la soie, le thé, le coton, les matières tinctoriales, les drogues et les minéraux qui représentent essentiellement la production et l'exploitation de la Chine. C'est là que commence le grand canal creusé, il y a 600 ans, pour transporter les grains de l'intérieur à Péking et qui se termine à Tientsin.

Ningpo est situé sur la rivière Tsi'en-t'ang, au confluent d'une autre rivière. Chef-lieu de préfecture, c'est une grande et riche cité de 250 000 habitants, déjà signalée par Marco Polo, et qui fut une des premières en rapport avec les Européens. En 1522, les Portugais, chassés de Canton, avaient obtenu du gouvernement chinois l'autorisation tacite de s'y établir. Vingt ans après il y avait une population de 3 000 hommes, dont 1200 portugais, des églises, des hôpitaux. Mais leur conduite envers les indigènes fut tellement outrageuse, qu'ils furent alors tous massacrés et leurs établissements détruits. Les Anglais s'en emparèrent, non sans quelque résistance, en 1841. Le traité de Nanking (1842) comprit Ningpo parmi les cinq ports ouverts. En 1843, le Settlement fut fixé au nord de la rivière, en face de la cité.

Ningpo fut pris en décembre 1861 par les Taépings, grâce à la neutralité des étrangers qu'ils avaient sollicitée. Mais en mai 1863, après une occupation de 18 mois, ceux-ci ayant eu à souffrir de leurs insultes bombardèrent la cité, et la reprirent aux insurgés pour la rendre au gouvernement chinois.

Cette ville est, sur la rive droite et à 50 milles de l'embouchure du Tsi'en-t'ang dans la mer, à peu près au centre d'une plaine d'alluvion de 10 à 15 milles de large, sur 20 à 25 milles de long, très-fertile, traversée de cours d'eau, de fossés d'irrigation, couverte de champs de riz et entourée de toutes parts, hormis du côté de la mer, d'un magnifique amphithéâtre de montagnes élevées. La population est de mœurs faciles. L'activité commerciale y a souffert du voisinage de Shanghai et de l'immense développement qu'a pris cette dernière ville.

Le Settlement européen est situé au nord de la cité indigène, de l'autre côté de la rivière, dont les eaux sont souillées par toutes sortes de détritits. Les indigènes la traitent par l'alun et la filtration. Les résidents boivent de l'eau de source qui leur est fournie d'une certaine distance, à prix convenu.

Il règne dans cette vallée des influences miasmatiques dues à l'humidité du sol et à la stagnation d'une partie des eaux qui le couvrent, en outre des immondices et des déjections de la ville indigène. De plus, les saisons chaude et froide y présentent des rigueurs assez inusitées sous une pareille latitude. Il n'est pas rare d'y voir la terre couverte d'une couche épaisse de neige et il paraît même qu'on y a observé des cas de congélation grave.

Le seul relevé de température que je possède est relatif à 6 mois de 1872-73.

## SERVICES SANITAIRES EXTÉRIEURS.

Mois de	Max.	Min.
Octobre.....	20°	17°50
Novembre.....	14	8.50
Décembre.....	13.50	8
Janvier.....	6	2
Février.....	7.50	3.50
Mars.....	11	6.50

En 1865, il y avait à Ningpo 43 établissements anglais, 5 allemands, 2 américains et 1 français. Cependant on ne comptait alors pas plus de 60 résidents, plus 15 à 20 missionnaires américains, presbytériens, baptistes, avec chapelles et écoles. La mission catholique était alors importante, avec écoles, orphelinats et hôpital dirigé par des Sœurs de charité.

Je n'ai que peu de renseignements sur la pathologie de Ningpo, en ce qui concerne les résidents. Deux relevés statistiques du docteur Mackensie pour 1873 et 1874 ne signalent, comme prédominance, que la dyspepsie et la diarrhée et, ce qui est assez remarquable avec les conditions peu satisfaisantes attribuées au sol, très-peu de fièvres intermittentes ou rémittentes.

En 1873 il est mort un résident de fièvre typhoïde; en 1874, deux enfants de dysenterie.

En décembre 1873 et janvier 1874, une violente épidémie de scarlatine et de rougeole avait régné dans la cité chinoise et y avait fait de nombreuses victimes. Les résidents n'en avaient ressenti que de légères atteintes.

Les maladies dominantes chez les indigènes seraient la fièvre intermittente bénigne, la diarrhée, le rhumatisme, l'ophtalmie, les dermatoses; on n'y observerait jamais de phthisiques? Les aveugles abondent. La cécité serait souvent la suite de l'inoculation.

L'entropion est très-commun. Les chirurgiens chinois ont une manière de l'opérer qui ne fait souvent que l'empirer. Il y a beaucoup de fumeurs d'opium; mais tous appartenant à la classe aisée ou cultivée. Les Sœurs de charité ont admis à leur hôpital en 1873, bien que celui-ci soit réservé aux étrangers, plusieurs cas de congélation, avec séparation du pied ou du bas de la jambe. Il y avait indication d'égaliser les surfaces, mais l'aversion des Chinois pour un couteau étranger n'a pu être surmontée. Cette aversion ne s'observe pas partout.



## FOOTCHOW.

Province du Fuhkien.

Long. E. 119° 27' 40". — Lat. N. 25° 58' 22".

Footchow est la capitale de la province du Fuhkien, située dans la zone méridionale de la Chine. Sa population, évaluée à 600 000 âmes, moins turbulente que celle de Canton, moins facile que celles du nord, est en somme assez antipathique aux étrangers. Cette ville n'a jamais été visitée par aucune force étrangère et elle a échappé à la visite des Taépings. Cependant elle avait éveillé l'attention des Anglais dès 1830, et elle fut un des cinq ports compris dans le traité de Nanking (1842).

Footchow possède le premier arsenal maritime de la Chine, duquel sont sortis, outre un moindre nombre provenant de l'arsenal de Shanghai, tous les bâtiments à vapeur qui commencent à constituer une marine au Céleste-Empire, marine militaire et de commerce ou de transport. Cet arsenal est une création toute française, demeurée jusqu'ici tributaire de notre génie industriel, et un des éléments importants de l'influence française en Chine.

Placée sur la rive gauche d'une rivière importante, le Min, la ville se trouve à environ 30 milles de son embouchure et ne reçoit que des bâtiments d'un faible tonnage; les autres doivent s'arrêter à 10 milles plus bas, à *Pagoda Island* ou *Anchorage*.

Jusqu'à *Pagoda Anchorage*, le paysage, bien qu'assez pittoresque, est plutôt nu. Mais à partir de ce point, des montagnes de structure conglomérée, les plus élevées granitiques, courent le long du fleuve à des hauteurs de 100 à 3 000 pieds.

La végétation la plus magnifique les recouvre. Des vallées aussi riches les séparent. Des cours d'eau innombrables suivent le cours de ces vallées ou les flancs de ces montagnes, et vont arroser les basses terres limitrophes du fleuve où viennent mourir les pentes adoucies. Les formes hardies ou gracieuses de ces élévations, les forêts qui les recouvrent, les habitations et les pagodes éparées qui s'y distinguent, donnent à cette région une apparence saisissante qui rappelle aux Européens les plus beaux paysages de la Suisse ou de l'Écosse. Et grâce à l'irrigation naturelle qui résulte de la distribution du sol, toujours arrosé sans rien retenir, cette région est peut-être la plus fertile de la Chine, en même temps qu'une des plus salubres.

Le tableau suivant nous donne la moyenne de la température pendant les différents mois de l'année, mais à des époques qui ne se suivent pas exactement.

Mois de	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.
Janvier.....	—	9°50	—	9.50	10°
Février.....	—	10.50	—	11	10.50
Mars.....	—	11.50	—	15.50	12.50
Avril.....	—	—	17°	17	—
Mai.....	—	—	21	21.50	—
Juin.....	—	—	26.50	26	—
Juillet.....	—	—	27	29	—
Août.....	—	—	27	27	—
Septembre.....	—	—	25.50	25	—
Octobre.....	19°50	—	22	20.50	—
Novembre.....	15.50	—	15.50	17	—
Décembre.....	15	—	14.50	11	—

Cependant le thermomètre ne peut fournir qu'une idée imparfaite de l'action de la température. Ce qui caractérise le climat de Footchow, c'est l'humidité et la moisissure. Le docteur Somerville rapporte qu'une main de momie, venant de l'Égypte, qui avait été conservée intacte pendant un séjour de dix mois en Écosse, se trouva envahie par la moisissure dès le début de la saison pluvieuse à Footchow. Ce caractère d'humidité chaude est du reste propre à l'atmosphère chinoise en général. On le retrouve à Shanghai qui est situé à une latitude notablement plus élevée. Le docteur Somerville se demande si ce n'est pas à cela qu'est due l'absence dans les livres chinois de toute mention relative à la pratique des embaumements, pratique qui devrait cependant être particulièrement précieuse à un peuple préoccupé à un si haut point de la conservation des restes de ses ancêtres.

Cependant cette saison pluvieuse elle-même n'est pas de longue durée; elle ne comprend guère que les mois de mai et de juin. Pendant le reste de l'année, après des matinées très-chaudes et lourdes, la brise de mer s'élève vers midi, et, concurremment avec les marées, procure un grand soulagement, bien que le thermomètre continue de monter. C'est à cette brise sans doute qu'est due la salubrité particulière de *Pagoda Anchorage*. Du reste, plus on s'élève sur les hauteurs, plus le séjour est salutaire et agréable.

L'année peut être divisée sous le rapport climatérique en trois saisons, à savoir : la mousson d'hiver, la saison pluvieuse et la mousson d'été. Bien que ces saisons ne se succèdent qu'avec gradation, elles se distinguent par des caractères météorologiques tranchés. Le temps qui s'écoule entre la fin de l'hiver et le commencement de la mousson d'été et *vice versa* est appelé : Intervalle des moussons, *the breaking up of the monsoons*.

Dans le premier cas, cette période correspond à la grande saison pluvieuse, et, dans le second, elle est marquée par la prédomi-

nance des vents d'est et du nord avant l'arrivée de la mousson nord-est, et quelquefois par l'apparition de tempêtes.

La période de la mousson nord-est, qui s'étend de la fin de septembre ou le commencement d'octobre à la fin de mars ou au milieu d'avril, est caractérisée par une température modérée de jour et de nuit, un faible degré d'humidité et un peu de pluie. Ces conditions amènent un climat d'une fraîcheur délicieuse, également favorable aux gens bien portants et aux malades.

La saison pluvieuse, qui occupe la seconde moitié de mars, tout le mois d'avril et quelquefois la première semaine de juin, se distingue par une température élevée, un haut degré d'humidité, peu de vent et une pluie abondante. C'est la saison la plus désagréable de l'année.

La période de la mousson sud-ouest, depuis le commencement de juin jusqu'au milieu de septembre, est caractérisée par une température très-élevée le jour, souvent la nuit, un degré d'humidité qui n'est pas excessif, bien que beaucoup plus grand que pendant la mousson d'hiver, et une pluie modérée.

Pendant la saison pluvieuse et la mousson sud-ouest, règnent la diarrhée, la dysenterie et les différentes formes du malaise de chaleur, *heat malaise*, mais rarement avec un caractère prononcé de gravité.

Ces renseignements, précieux par leur précision, sont empruntés à un récent rapport du docteur Somerville.

Le tableau suivant, formé avec les relevés statistiques de plusieurs années consécutives, pourra donner quelque idée des maladies le plus ordinairement observées parmi la population européenne.

Variole.....	3
Fièvre intermittente.....	56
Rhumatisme.....	54
Maladies de l'appareil respiratoire (bronchite, pneumonie, pleurésie).....	56
Dyspepsie.....	131
Dysenterie.....	41
Diarrhée.....	195
Maladies du foie (hépatite, congestion, engorgement)..	14

---

540

Le docteur Somerville s'étonne de l'existence de fièvres intermittentes, n'apercevant aucune cause de malaria. Il a observé de ces fièvres dans les points les plus culminants comme dans les plus bas. Il a vu souvent une fièvre consécutive à une exposition

au soleil, à une fatigue physique ou affective, prendre le type intermittent et céder à la quinine ou à l'ipéca à haute dose. Il cite un cas curieux de fièvre intermittente (*aiguë*) de caractère simple en apparence, traitée rationnellement, qui s'est terminée par la mort après plusieurs accès de subintrante pernicieuse.

La dysenterie a presque toujours paru importée d'ailleurs.

Les maladies revêtent généralement une forme asthénique. Ceci s'observe même d'une manière frappante chez de nouveaux arrivés qui n'avaient pu subir encore une influence constitutionnelle du climat.

Voici deux tables de mortalité qui ne sont pas sans intérêt malgré leurs faibles nombres.

La première comprend tous les décès constatés pendant une période de dix années, de 1861 à 1872, sur les résidents dont la moyenne aurait été de 107 individus.

Il y a eu 27 décès.

Sur ces 27 décès, 13 doivent être considérés à part :

4 cas de submersion ou de traumatisme.

4 individus arrivés mourants, 2 de dysenterie, 1 de ramollissement cérébral et 1 de fièvre intermittente ; 5 enfants de quelques jours ou de moins d'un an.

Restent 14 décès chez des adultes, par suite de maladies contractées à Footchow.

Bronchite.....	2
Dysenterie.....	6
Abcès du foie.....	2
Apoplexie.....	1
Abcès du cerveau.....	1
Fièvre pernicieuse.....	1
Fièvre puerpérale.....	1
	<hr/>
	14

Le second tableau concerne les décès observés pendant cinq ans sur le personnel de l'arsenal.

Ces renseignements ont été fournis par l'habile créateur de l'établissement, M. Gicquel.

Le personnel de l'arsenal comprend en moyenne 74 individus, tous Français, sauf 6 appartenant à d'autres nations occidentales.

Phthisie pulmonaire.....	6
Dysenterie.....	3
Abcès du foie.....	1
Fièvre maligne.....	1
Tétanos (suite de blessure).....	1
	<hr/>
	12

Ce chiffre de mortalité présente le double à peu près de celui mentionné dans le tableau précédent. Il est difficile de s'en rendre compte, car il ne s'agit sans doute ici que de sujets dans la force de l'âge. Il faut s'en prendre sans doute aux habitudes d'intempérance qui règnent parmi ce personnel.

On remarquera le chiffre considérable des phthisies. Il est vrai qu'on fait observer qu'une seule de ces phthisies paraît s'être développée à Footchow ; elle a suivi une marche galopante.

#### AMOY.

Province de Fuhkien.

[La province méridionale de Fuhkien, à laquelle appartient Amoy, est traversée du nord au sud par une chaîne de montagnes élevées, granitiques et généralement déboisées, et arrosée par le fleuve Min et un assez grand nombre de cours d'eau.

Les côtes rocheuses de la province sont garnies d'îles innombrables. La ville d'Amoy, au sud-est du Fuhkien, occupe l'île de Hia-mun. Toute cette partie de la province renferme une population très-dense, très-marine, qui fait, depuis plusieurs centaines d'années, l'intercourse avec les régions du sud et du sud-ouest de la Chine. Il paraît que l'importance d'Amoy date de temps très-reculés, et qu'il a commercé alors avec l'Inde et la Perse.

Le premier établissement européen date de 1544. Les Portugais, qui l'avaient fondé, se firent chasser au bout de quelque temps par suite de leur mauvaise conduite. Ils furent remplacés en 1624 par les Hollandais, au moins dans une des îles voisines, mais point d'une manière durable. Cependant, bien que les transactions avec l'étranger eussent été étroitement centralisées à Canton par le gouvernement, il paraît qu'il s'est toujours fait à Amoy un peu de commerce anglais, portugais et hollandais.

Amoy a été pris par les Anglais en 1841. Compris parmi les cinq ports ouverts par le traité de Nanking en 1842, il est depuis cette époque le siège d'une installation permanente.

L'île de Hia-mun a 40 milles de circuit. Elle renfermait en 1867 une population disséminée de 100 000 âmes, agglomérée (ville et faubourg) de 200 000 habitants. La ville d'Amoy est placée à l'angle sud-ouest de l'île, près l'embouchure du Lung-Kiang. Le port est très-facilement accessible et des plus favorables au commerce ; mais la ville se trouve beaucoup moins favorablement située pour les communications avec l'intérieur.

Le sol de l'île est maigre et peu productif, en général très-peu boisé ; les montagnes nues et arides ; le tout envahi par les tom-

beaux. Aussi la population, beaucoup moins turbulente que celle de Canton, et plutôt agricole qu'industrielle, en somme assez misérable, a toujours vécu de commerce plus que d'industrie. Il y a seulement une fabrication très-active de parapluies et de chaussures. L'exportation consiste en thé, sucre, nankin, papier, médecines, articles de fer, tabacs, vermicelle, feuilles d'or.

La concession, bien que les bureaux des commerçants occupent les bords de la mer dans la ville indigène, est installée dans la petite île rocheuse de Kulang-Su, qui borne la côte ouest du port, et dont la population indigène est de 3 000 à 4 000 âmes. Ouvert à toutes les brises, de quelque côté qu'elles viennent, mais en même temps exposé aux ravages des typhons, c'est peut-être le point le plus sain de tous ceux qu'occupent les étrangers en Chine. On y jouit l'été de tous les avantages de la brise de mer, et l'on y souffre peu du froid l'hiver : mais les docteurs Muller et Mason signalent l'abus qu'on y fait habituellement de boissons telles que sherry, bitter, brandy, auxquelles ils attribuent beaucoup de troubles de santé que les résidents préfèrent rapporter au climat.

En 1865, il y avait 15 résidents étrangers, 160 en 1871. Il y a une mission protestante et une mission catholique espagnole qui a élevé une église.

Je parlerai plus loin de l'hôpital pour les indigènes, qui a été fondé par les missions évangéliques.

La chaleur est grande à Amoy. Les énormes masses de granit qui l'avoisinent emmagasinent la chaleur du jour, qui en rayonne la nuit. Cependant un assez grand nombre de cours d'eau et d'estuaires et le mouvement de la marée la tempèrent dans une certaine proportion. Le sol est cultivé partout où il s'y prête, et en réalité c'est un séjour salubre.

Le tableau suivant des températures moyennes comprend deux périodes séparées par un intervalle de vingt-trois mois.

Mois.	1871			1872			1874		1875		1876	
	Max.	Min.	Jours de pluie.	Max.	Min.	Jours de pluie.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.
Janvier .....	»	»	»	18°	9°	3	»	»	20°	4°	19°	4°50
Février.....	»	»	»	15.50	7.50	3	»	»	20	8	19.50	10.50
Mars.....	»	»	»	21	9.50	7	»	»	24	8.50	22	7.50
Avril.....	26°	15°	3	24.50	21	2	»	»	25.50	11.50	»	»
Mai.....	29.50	18.50	13	26	23	13	»	»	30	14	»	»
Juin.....	29	22.50	14	29.50	26	17	»	»	31.50	23	»	»
Juillet.....	30.50	23	3	29.50	28.50	3	»	»	31.50	23.50	»	»
Août.....	29	24	11	31	28.50	2	»	»	31.50	24.50	»	»
Septembre.....	29.50	21	7	30	26	5	»	»	31.50	20	»	»
Octobre.....	28	20	4	»	»	»	30°50	15°50	30.50	16	»	»
Novembre.....	23	23	5	»	»	»	27	8.50	26	13.50	»	»
Décembre.....	19	3.50	2	»	»	»	26	8	22	7	»	»

Les hivers sont frais; on peut y voir de la glace, mais rarement. Les pluies sont très-irrégulières, bien que dominant pendant les mois d'été. Quand elles venaient à manquer, il fallait compter sur la famine. Mais aujourd'hui le télégraphe, en mettant les ports en communication, et grâce aux moyens de transport que permet la navigation maritime, préserve Amoy de ce terrible fléau auquel le reste de la Chine se trouve toujours exposé. Il en est arrivé ainsi à Amoy, à la suite de l'hiver 1872-1873.

Les années pluvieuses sont celles où la santé publique est la meilleure. D'un autre côté, la fraîcheur de l'hiver corrige en général les conséquences de la saison chaude, laquelle laisse habituellement un état de langueur, passager d'abord, mais qui se marque davantage d'année en année et menace finalement d'altérer la constitution. Cependant, MM. Muller et Mason estiment que, si l'on suit une bonne hygiène, on peut facilement passer à Amoy dix ou douze années consécutives.

Amoy, la cité indigène s'entend, résume toutes les saletés qui caractérisent les villes chinoises. Les cochons et les chiens y sont les seuls agents de la voirie.

Cependant, le typhus et la fièvre typhoïde y paraissent inconnus, ainsi que la diphtérie si commune à Péking. Mais la variole, à laquelle presque personne n'échappe, y tue un tiers de ceux qu'elle atteint. Je n'ai pas vu qu'il fût question de vaccine dans cette localité; cependant il me paraît improbable qu'elle n'y ait pas été introduite par les missions qui ont installé à Amoy un dispensaire dont je reparlerai ailleurs.

Les fièvres rémittentes et intermittentes sont encore une cause de mort fréquente (chez les Chinois). Il faut placer ensuite le choléra, enfin la lèpre.

Il y eut en 1843 une violente épidémie de choléra, pendant l'occupation d'Amoy par les troupes anglaises. Celles-ci eurent assez à en souffrir, mais les Cipayes (troupes indiennes) ne furent pas atteintes. Il y eut une grande mortalité parmi la population chinoise: il paraît que l'on y observa un grand nombre de morts très-rapides, en une heure de temps, choléra foudroyant.

Il a régné, pendant les mois d'août et septembre 1875, une diarrhée cholérique parmi les Chinois. L'intensité de la maladie s'accrut durant le mois de septembre, et en octobre il y eut une mortalité considérable. Le début était soudain, avec vomissements et selles aqueuses abondantes, crampes et refroidissement des extrémités. La mort dans beaucoup de cas est survenue dans les douze premières heures. Le froid qui apparut en octobre diminua

immédiatement le nombre et la gravité des cas. La maladie cessa en décembre. Aucun résident n'en fut atteint.

La bronchite, la pneumonie rarement grave, la phthisie, le cancer se rencontrent dans ces populations comme en Europe.

Ce qui paraît dominer la pathologie chez les résidents, ce sont les fièvres intermittentes et les diarrhées. Le foie est souvent en jeu dans ces dernières. La mortalité semble avoir été à peu près nulle, pendant ces dernières années, parmi les résidents, en particulier chez les enfants. Il ne faut pas oublier que le séjour dans ces ports est presque toujours limité à un certain nombre d'années.

Il y a toujours à Amoy une population flottante assez considérable qui y est amenée par le mouvement du port et y fait un certain séjour. Le relevé suivant donnera une idée du chiffre auquel elle peut s'élever.

Du mois d'avril au mois de septembre 1871, il est entré dans le port d'Amoy 164 bâtiments appartenant à diverses nationalités. Leurs équipages comprenaient :

1,281 Européens.
407 Malais,
239 Chinois,
<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>
1,927 hommes.

Voici le relevé des cas qui furent soumis à l'observation de MM. Muller et Mason, pendant six périodes de six mois chacune. J'ai négligé, dans le tableau que je reproduis, un certain nombre de cas isolés ou sans intérêt actuel, et les cas chirurgicaux.

Fièvre intermittente.....	162
Fièvre rémittente.....	1
Fébricula.....	11
Fièvre typhoïde.....	3 (un décès)
Diarrhée.....	162
Dysenterie.....	15 (un décès)
Catarrhe de l'estomac.....	2
Congestion du foie.....	1
Hépatite.....	2
Variole.....	5
Bronchite.....	10
Pleurésie.....	2
Phthisie.....	18 (un décès)
Maladies du cœur ou de l'aorte.....	3
Rhumatisme.....	23
<i>A reporter....</i>	<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/> 315



<i>Report</i> .....	815
Rhumatisme articulaire aigu.....	13
Goutte.....	3
Furoncles.....	31
Ulcères des jambes.....	14
Abcès.....	4
Conjonctivite.....	20
Ophthalmie purulente.....	6
Ulcères de la cornée.....	3
Dyspepsie.....	21
Gonorrhée.....	192
Accidents syphilitiques primaires.....	67
Syphilis constitutionnelle.....	144
	933 cas.

SWATOW.

Province du Kwang-Tung.

Lat. N. 23 23' 43". — Long. E. 116° 39' 3".

Swatow se trouve dans la province méridionale du Kwang-Tung, à une très-petite distance de celle du Fuhkien, à 180 milles, c'est-à-dire à quinze ou vingt heures d'Hongkong.

C'était, avant l'établissement des étrangers, un village insignifiant, voisin et dépendant de la préfecture de Ch'ao-Chow-foo.

Les Européens avaient commencé, après l'ouverture du port d'Amoy (traité de Nanking 1842), à s'installer dans l'île de Namoa, puis à Double-Island, à quatre milles de Swatow. Mais ce n'est que par le traité de Tientsin (1858) que Swatow fut déclaré port ouvert, et en 1860 que les consuls britannique et des États-Unis y furent installés. Mais un grand désordre présida à ce premier établissement. Les étrangers se livrèrent à une traite scandaleuse et inhumaine des coolies, en raison de laquelle la population devint très- hostile et menaça la sécurité de la concession. La tranquillité ne s'y est rétablie que depuis 1866.

Swatow occupe la rive gauche et nord du fleuve Han qui a un mille de large à la marée haute. Ce côté est à peine élevé au-dessus du niveau du fleuve, et formé de terrains d'alluvion à travers lesquels le Han envoie de petites branches qui s'y sont creusé des canaux.

La rive droite au contraire est montagnuse. Les étrangers se sont installés auprès de la ville chinoise, dont la population a considérablement augmenté depuis leur établissement.

Le commerce, qui est considérable, est surtout entre les mains

des Chinois; les étrangers sont en petit nombre. Cependant le docteur Scott leur attribuait en 1871 le chiffre de 500, mais en y comprenant la marine (*including the Shipping*), ce qui suppose une grande part de population flottante. En effet, le même médecin donne en 1876 le chiffre de 150 pour la population résidente, hommes, femmes et enfants. Il y a eu cinq naissances pendant les six mois d'hiver. Quant à la population chinoise, elle doit être considérable dans le chef-lieu Ch'ao-Chow-foo, qui paraît se confondre avec l'établissement de Swatow. C'est une population très-pauvre et turbulente, qui fournit beaucoup de *braves* aux armées impériales.

Swatow partage avec Amoy, malgré les terrains plats, boueux et humides qui bordent les rives du Han, une réputation particulière de salubrité due sans doute au voisinage de la pleine mer et aux élévations de la rive droite sur lesquelles on pourrait établir d'excellentes installations. Durant les mois d'été, bien que le thermomètre monte aussi haut qu'à Hongkong, et alors que cette colonie est insupportable à habiter, une brise de mer rafraîchissante tempère la chaleur du jour, tandis que l'air marin maintient la plaie des moustiques dans des bornes tolérables. Une plage d'une pente douce, avec un lit de sable fin, facilite beaucoup les bains de mer, ce qui, joint à cette brise salutaire, a fait penser à y établir un *sanatorium* pour Hongkong et les autres ports du sud. Mais, placé à l'entrée du canal de Formose, Swatow, comme tous les ports de cette région, est très-exposé aux ravages des typhons.

On cultive dans les environs le sucre d'abord, puis le chanvre, le millet, le riz et la patate.

J'ai sous les yeux plusieurs relevés statistiques des maladies observées chez les résidents, de 1871 à 1874. Je reproduis le total des chiffres fournis par ces quatre années consécutives, chiffres qui n'ont qu'une faible valeur par eux-mêmes à cause du peu d'élévation des nombres et du défaut de précision relative à la population fixe, mais qui peuvent donner une idée des maladies dominantes.

Fièvres intermittentes ou rémittentes..	248
Diarrhées.....	186
Dysenterie.....	43
Maladies du foie.....	44
Furoncles.....	54
Ophthalmie.....	21
Choléra.....	13
Variole.....	3

Les autres sujets de la nosologie ne sont représentés que par

des chiffres insignifiants. Il faut noter que l'intermittence paraît dominer tous les états morbides.

On n'a constaté que 7 cas de mort, parmi les résidents, entre le premier avril 1871 et le 30 septembre 1874.

Choléra .....	2
Ulcération de l'estomac .....	1
Gastrite .....	1
Pneumonie .....	1
Hydrocéphale .....	1
Phthisie (venue de Shanghai) .....	1

Pendant les six mois écoulés du 1<sup>er</sup> octobre 1875 au 1<sup>er</sup> mars 1876, il y a eu quatre morts, dans la population résidente, dues aux causes suivantes :

Abcès du foie,  
Croup,  
Albuminurie,  
Fièvre puerpérale.

Le choléra avait régné violemment dans la population chinoise pendant plusieurs mois de l'année 1871 et y avait fait de nombreuses victimes. Les diarrhées et les dysenteries n'offraient généralement pas de gravité, quand elles n'accompagnaient pas une maladie de foie.

Ainsi qu'on l'observe fréquemment en Chine, les furoncles sont très-fréquents, à longues suppurations, à tendance grangreneuse, ce qu'on peut appeler des furoncles anthracoides.

Les syphilis et les accidents vénériens de toutes sortes font de grands ravages, et le docteur Scott appelle de tous ses vœux une réglementation protectrice, à laquelle il lui semble que l'autorité chinoise ne devrait pas se montrer défavorable.

L'été de 1875 a été marqué par une violente épidémie de choléra, parmi les Chinois. Dans la ville de Ch'ao-Chow-foo, il mourut pendant plusieurs mois consécutifs une soixantaine de personnes par jour, au moins, au dire d'un missionnaire français. Plusieurs cas en furent observés parmi les matelots européens dans le port: tous avaient fréquenté la ville chinoise et y avaient été boire et manger. Aucun autre n'en fut atteint; un seul des résidents fut également atteint du choléra et il vivait dans la ville chinoise. Du reste, aucun de ces Européens n'a succombé.

## CANTON.

Province du Kwang-tung.

Lat. N. 23° 7' 10". — Long. E. 113° 14' 30".

Canton est la capitale du Kwang-tung, la plus méridionale de toutes les provinces maritimes de la Chine. Il occupe la rive gauche (N.) du Chu-kiang, *rivière aux Perles, Pearl-River*, qui offre à son niveau 1.000 mètres de largeur. Un vaste faubourg, appelé Honan, occupe la rive opposée. C'est une des villes les plus considérables de la Chine, moins encore par sa population que par le caractère tranché de ses habitants, par sa richesse et par l'aspect unique qu'elle présente. En effet, ses rues innombrables sont garnies sans interruption de boutiques et d'ateliers luxueux et soignés; la population qui y fourmille offre, dans ses traits et ses vêtements, une distinction et une tenue qui ne se rencontrent nulle part ailleurs; les rues munies d'un dallage régulier, sans ruisseau apparent et parfaitement entretenu, sont presque partout d'une propreté remarquable et, à part les marchands de denrées alimentaires et les cuisines en plein air, l'odorat n'y est affecté par aucune de ces infections qui sont inséparables des villes chinoises, et que remplace ici la senteur lourde et légèrement balsamique des bâtonnets odorants qui brûlent à l'entrée de chaque boutique pour chasser les mauvais esprits. Il est vrai que, si l'on gagne les quartiers voisins des remparts ou les faubourgs qui leur sont extérieurs, on retrouve la saleté indigène, les tas d'immondices fétides, et les volailles et surtout les porcs disputant les rues aux passants.

D'un autre côté, cette immense rivière, qui est le siège d'un cabotage d'une extraordinaire activité, soit en amont, soit en aval, malgré sa largeur et la rapidité de son cours et sa profondeur, puisque les navires du plus fort tonnage peuvent s'approcher jusqu'à 11 milles de la cité, à Wampo, offre une couleur jaunefoncé, et des émanations infectes qui ne permettent pas d'y naviguer sans dégoût.

Le San-t'sung creek, qui pénètre dans la cité, vers la limite Est, et sur les bords marécageux duquel s'élèvent un grand nombre d'habitations juchées sur des pilotis élevés, est toujours couverte de bateaux chargés des immondices et des déjections animales fournies par l'immense cité et qui exhalent d'épouvantables odeurs. La rencontre de ces bateaux, portant dans les campagnes

environnantes de ces engrais infects, rend la navigation de la rivière aux Perles infiniment désagréable et ajoute au dégoût qu'inspirent les caractères apparents de ses eaux.

La population de Canton est très-considérable : elle atteint peut-être un million, sans compter plusieurs centaines de mille âmes vivant sur les bateaux dont les files alignées le long des bords du *Pearl-River*, et même de l'infect *San-t'sung-creek*, ajoutent une ville flottante à la grande cité terrestre. En 1834, le nombre de ces bateaux officiellement enregistrés était de 84 000, et il n'y a aucune raison de croire qu'il ait diminué depuis. Or un grand nombre d'entre eux renferme des familles entières.

Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur les caractères si étranges de cette ville sans pareille dans tout le Céleste-Empire. Mais je ferai remarquer que cette population, la plus chinoise que l'on puisse rencontrer et la moins susceptible en apparence de pactiser avec les étrangers, est celle qui les a reçus cependant la première, et s'est trouvée durant de longues périodes le seul trait d'union entre l'Occident et la Chine.

Hantée par les Arabes navigateurs dès le dixième siècle avant Jésus-Christ, suivant des traditions que je n'entends pas contrôler, par les Portugais au seizième siècle, par les Hollandais au dix-septième siècle, et à la fin de cette période par les Anglais, elle a été, pendant cent cinquante ans, le siège de l'*East Indian Company*, dont le privilège n'a cessé qu'en 1834. Mais jamais, non-seulement l'intérieur de la province, mais la ville elle-même n'avaient été accessibles aux Européens, étroitement confinés entre les remparts et le bord du fleuve. Les rapports nécessaires avec les indigènes avaient lieu par l'intermédiaire de *hongs* ou facteurs.

C'est vers le huitième ou le neuvième siècle, que Canton arriva à l'apogée de sa richesse et de sa puissance. Entre 1520 et 1530, lors de la chute de la dynastie des Ming et de l'invasion des Tartares, elle fut presque entièrement détruite par ces derniers auxquels elle opposa la dernière résistance. Assiégée par les Anglais en 1841, l'occupation en fut prévenue par le payement d'une rançon, et le traité de Nanking, en 1842, ajouta quatre nouveaux ports à celui de Canton comme ouverture au commerce étranger. Mais en 1850, les établissements étrangers ayant été brûlés et pillés, la ville fut assiégée de nouveau et prise en décembre 1857 par les Anglais et les Français qui, après un traitement rigoureux, l'occupèrent jusqu'en 1861. Depuis cette époque, la ville est absolument ouverte aux étrangers, bien que la campagne et la province en général ne soient pas pour eux d'un accès très-sûr.

Les bords de la rivière aux Perles, depuis son embouchure jus-

qu'à la cité chinoise, sont couronnés d'une double rangée de montagnes se rapprochant ou s'éloignant alternativement de ses rives. Les terrains plats qui les séparent du fleuve sont formés d'alluvions récentes, très-cultivées, parsemées de villages nombreux. Ces rives sont occupées par une population d'agriculteurs et de pêcheurs, mais avant tout de pirates, ainsi du reste que toutes les côtes de la mer de la Chine, depuis Hongkong, jusqu'au détroit de Formose, et aussi les côtes du Tonking, pirates dont l'industrie est fort entravée par la police étrangère et chinoise de ces mers, mais dont les exploits sanglants viennent encore témoigner de temps en temps de leur obstination dans leurs coutumes séculaires.

En 1866, on comptait 60 résidents étrangers (sans les douanes), 9 maisons de commerce anglaises, 5 américaines et 4 allemandes, plus 12 missionnaires de diverses confessions et des agents pour l'émigration des coolis. En 1871, la population des résidents atteignait le chiffre de 180, sans compter bien entendu le personnel des navires de commerce ou des transports, ou de police, qui séjournent sans cesse dans la rivière aux perles.

Les concessions étrangères occupent, dans une longueur de plus d'un kilomètre, la rive gauche du fleuve, entre ses bords et les murailles de la ville qui, suivant la coutume chinoise, s'en arrêtent à une certaine distance.

La concession anglaise, très-étendue en longueur, forme un beau quai, très-assaini, couvert de belles et luxueuses habitations, de squares, champ de courses. Quant à la concession française, ce n'est qu'un vaste espace, couvert de mauvaises herbes, sans vestiges d'occupation. Le consulat français occupe, au centre même de la cité chinoise, l'ancien et vaste palais du trésorier, comme le consulat anglais le palais du général tartare. Dans le principe, le consul avait demandé au ministre l'autorisation de vendre ou de louer une partie du terrain de la concession dont il était dès lors facile de prévoir l'inutilisation. Cette autorisation, longtemps refusée, a été récemment accordée, mais trop tard sans doute pour pouvoir aboutir à quelque résultat utile. Ce vaste emplacement qui a coûté de grandes sommes pour être amené à l'état actuel, car le sol concédé en 1842 pour l'établissement des concessions était une sorte de marais au niveau de la rivière, au dessus de laquelle il a dû être considérablement élevé, cet emplacement reste là, complètement nu, comme un morne témoignage de notre absence. Il est vrai qu'à côté s'élève une immense cathédrale, dont le faite dominant les remparts, les temples et les palais, signale au loin l'approche de Canton. Cet édifice, bien

qu'il ne soit pas complètement achevé, fait plus d'honneur à la persévérance évangélique de l'évêque de Canton, qui s'est absolument consacré à cette œuvre, qu'à sa perspicacité politique.

Les renseignements hygiéniques et médicaux qui suivent sont empruntés à la pratique d'un médecin chinois, le docteur Wong, qui a étudié en Angleterre et qui, considéré à Canton à l'égal des médecins européens, a, sur ces derniers, l'avantage d'une pratique indigène courante.

Le climat de Canton est généralement sain, malgré l'impureté des eaux qui environnent la cité. Il offre les caractères tranchés d'un climat très-chaud. On n'a publié à son sujet aucun relevé thermométrique.

La variole y règne assez communément. Une épidémie violente en 1870-71 paraît avoir occasionné une mortalité de 20 à 30 pour 100 chez les sujets non vaccinés, très-faible chez les sujets vaccinés. Dans une épidémie antérieure de quelques années, la mortalité aurait été de 5 pour 100 chez les non-vaccinés.

Le choléra n'y a point paru, au moins sous forme épidémique, depuis 1858.

Les maladies dominantes sont la fièvre intermittente et la diarrhée, celle-ci surtout à la suite des pluies. La dysenterie paraît rare. Les maladies du foie, sans être très-communes, sont assez graves chez les étrangers, beaucoup moins chez les indigènes. Les ophthalmies sont très-répendues et la cécité très-fréquente, chez les indigènes, bien entendu. Il n'y a point de ville en Chine où l'on rencontre autant d'aveugles qu'à Canton. Les maladies thoraciques sont beaucoup moins communes que dans les contrées du nord. La coqueluche est extrêmement rare. La lèpre, soit anesthésique, soit tuberculeuse, est très-répendue.

Les calculs urinaires se rencontrent très-fréquemment à Canton et dans le district auquel il appartient, tandis qu'ils seraient inconnus à Amoy, Foochow, Shanghai, Hangkow et Péking, et parmi les habitants de la campagne surtout. Sur 216 cas observés de 1859 à 1870, 93 ont été fournis par des cultivateurs. On a cherché vainement jusqu'ici à se rendre compte de la fréquence de cette maladie dans cette région particulière et de son absence ailleurs. Il n'a encore été fait à ma connaissance d'analyse des eaux, je ne dirai pas potables, mais usitées, qu'à Shanghai. J'ai signalé plus haut l'excessive impureté des eaux de la rivière aux Perles et du San-t'sung creek, lequel est bordé d'habitations parmi lesquelles pullulent les maisons de filles. Cette petite rivière, comme la grande rivière aux Perles, est elle-même habitée par une foule d'individus qui les contaminent incessamment par leurs

déjections. Les eaux du San-t'sung creek, en particulier, sont trop sales pour être employées au lavage. Or cette immense population qui y vit, ou habite les bords de ces deux rivières, se sert de ces mêmes eaux pour le thé et pour les usages culinaires, sans alun et sans filtration, c'est-à-dire sans les précautions généralement usitées dans l'intérieur de la cité. Cependant le docteur Wong assure qu'il n'y a pas plus de fièvres ou de diarrhées qu'ailleurs, ce qui expliquerait la continuité de pratiques qui seraient, si ces observations sont exactes, plus répugnantes que malsaines, et dont nulle part ailleurs, en Chine même, on ne rencontrerait l'équivalent.

On observe fréquemment à Canton une fièvre dite *tachetée* par les Chinois, *Spotted fever* par les Anglais, bien que les taches, *Spots*, se montrent rarement, et que caractériserait une fièvre plus ou moins continue, avec une oppression et une angoisse épigastrique qui en seraient les symptômes les plus caractéristiques. Il semble que ce soit une rémittente qui aboutit à une continue ou à une typhoïde. Un médecin chinois (qui n'est pas le docteur Wong) en donne la description suivante :

La fièvre commence par une sensation alternative de chaud et froid, avec des rémissions très-caractérisées pendant les quatre premiers jours. Le cinquième ou le sixième, elle devient continue, avec sentiment de grande oppression et d'anxiété particulière à l'épigastre, pouls très-fréquent, enduit jaune et quelquefois brunâtre de la langue, quelquefois du délire les septième et huitième jours. Cependant la fièvre serait quelquefois continue dès le début. Si les malades ne sont pas traités d'une manière convenable, la mort peut survenir le huitième ou le neuvième jour, plus souvent vers le quatorzième ou quinzième, rarement au delà du vingtième, jamais avant le quatrième jour. Quand la fièvre n'a pas cédé avant le huitième ou le neuvième jour, le pronostic est très-grave, presque toujours désespéré après douze ou treize jours. On observe des épistaxis, jamais d'hémorragies intestinales. La mortalité serait de 1 à 2 sur 100, après un traitement méthodique (chinois); de 30 à 40 pour 100 chez les sujets non traités. On observe une crise salutaire le septième jour, qui amènerait la guérison en l'absence de toute médication; sinon, une autre période de grâce peut aboutir le quatorzième jour.

Les médecins chinois emploient des diaphorétiques, des diurétiques et quelques purgatifs; dans les formes adynamiques, des toniques. Mais ils épuisent leurs malades par une diète excessive, qui rend quelquefois la guérison ultérieure très-difficile.

Pour diminuer l'oppression et l'anxiété épigastrique, ils frottent



l'épigastre avec des feuilles de bétel dans le but de rendre les taches (*spots*) apparentes; s'ils croient apercevoir des taches sur quelques points du corps, ils piquent ceux-ci avec des épingles et frottent vigoureuſement les piqûres. Ils pensent que le poison morbide trouve une issue par cette voie.

#### ÎLE DE FORMOSE.

Long. E. 122°. — Lat. N. entre 22° et 26°.

L'île de Formose est située au sud de la Chine, dont elle se trouve séparée par un canal de plusieurs centaines de milles de longueur. Elle a 212 milles de longueur et de 16 à 17 milles de largeur. Elle est très-montagneuse, surtout dans sa partie centrale.

Elle possède quatre ports ouverts aux étrangers : Takow et Tai-wan-foo au sud, Tamsui et Keelung au nord. Les plus importantes de ces résidences sont Takow et Tamsui.

L'île elle-même ne forme qu'un *foo* ou préfecture administré par un Taotai, sous l'autorité du vice-roi qui est à la tête des deux provinces du Fuhkien et du Chekiang.

#### Takow.

Takow est le port le plus important de l'île de Formose. Le port de Taiwan-foo, qui en est distant de 25 milles au nord, est depuis très-longtemps encombré par les sables, de telle sorte que, depuis l'expulsion des Hollandais en 1662, aucun navire européen n'y serait entré. Les résidents alternent souvent le séjour de l'une et de l'autre de ces deux localités, la plupart habitant de préférence Takow pendant la mousson sud-ouest. Les résidents étaient au nombre de 81 en 1871, 85 en 1872.

Formose doit à sa qualité insulaire de jouir d'une température plus modérée que les autres régions méridionales de la Chine, et surtout d'être sujette à peu de variations. Le thermomètre ne dépasse guère 89° Fahr. maximum ni 50° minimum, et les différences diurnes et nocturnes sont peu marquées, mais il y a de grandes inégalités pour ce qui concerne la pluie. Pendant neuf mois, d'octobre 1871 à mai 1872, il n'y eut à peu près pas de pluie. Pendant l'été 1874, il survint des pluies excessives et des inondations qui exercèrent de grands ravages.

Voici les relevés thermométriques de quatre années consécutives avec quelques lacunes :

## SERVICES SANITAIRES EXTÉRIEURS.

MOIS.	1871.		1872.		1873.		1874.	
	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.
Janvier.....	»	»	24°	15° 50	23° 50	12° 50	»	»
Février.....	»	»	22	13 50	25	11	»	»
Mars.....	»	»	25	12 50	26 50	15 50	»	»
Avril.....	27°	20°	27	21	26	16 50	26°	17° 10
Mai.....	28 50	24 50	27 50	23	27 50	21	27 50	22
Juin.....	29 50	25	29 50	25	28 50	22	28 50	24
Juillet.....	29	24	30	25	29	24 50	28 50	23
Août.....	29	25	29 50	24 50	29 50	24 50	29	24 50
Septembre...	28 50	24 50	29 50	24	29 50	22	29 50	24
Octobre....	29	23 50	28 50	22	»	»	»	»
Novembre..	26 50	17	27 50	15	»	»	»	»
Décembre...	24 50	10	26 50	15	»	»	»	»

La santé des résidents est généralement bonne. On peut dire que leurs seules maladies sont de *malaria*, sous forme de fièvres intermittentes et rémittentes, de peu d'intensité d'ailleurs et faciles à enrayer. Encore y échapperaient-ils davantage si leurs habitations se trouvaient toujours dans de meilleures conditions et s'ils s'installaient dans les localités élevées qui sont à leur portée, de préférence au voisinage aplati de la mer. En effet, quelques cas de fièvre intermittente sérieuse, dont plusieurs suivies d'anémie, d'engorgement de la rate ou du foie, qui ont été observés pendant l'hiver 1875-1876, avaient eu leur origine dans une localité où règne notoirement la *malaria* et où les malades avaient eu l'imprudence de séjourner. Je ne trouve dans des relevés qui comprennent de 1870 à 1874 qu'un décès, celui d'un jeune enfant de constitution très-délicate qui a succombé à une dysenterie aiguë accompagnée de fièvre intermittente.

Le docteur David Manson considère le séjour de l'île Formose, et en particulier celui de Takow et de Tai-wan-foo, comme très-favorable aux phthisiques. Il a vu des phthisiques de l'intérieur (indigènes) se trouver très-bien du séjour de Formose et il a observé que, dans l'hôpital chinois de Takow, les phthisies suivaient une marche très-lente.

*Tamsui.*

Ce port est situé au nord-ouest de Formose. On habite la rive droite de la rivière Tamsui, à environ un mille de son embouchure.

Pendant la saison du thé, qui comprend tous les mois chauds de l'année, les commerçants étrangers résident pour la plupart à

Twatutia, un settlement à environ douze milles plus haut, sur la rivière où se fait le négoce du thé.

Durant l'été de 1875, on y a observé plusieurs cas de diarrhée grave avec fièvre et vomissements qui ont, du reste, cédé après une semaine ou deux à un traitement méthodique et à un court séjour au bord de la mer. Le docteur Ringer attribue ces accidents à la malaria, le voisinage du *Tea Settlement* étant occupé par des champs marécageux et des jardins arrosés avec des excréments humains liquéfiés. (Je dois rappeler ici que l'innocuité de cette dernière circonstance a été affirmée ailleurs par plusieurs observateurs.)

Kelung, le port au charbon, au nord-est de l'île et à environ trente milles de Tamsui, forme aussi un petit settlement où résident les agents de la douane et un ou deux Européens.

La communauté étrangère de Tamsui comprenait en 1873 dix-huit résidents. La santé était très-bonne, sauf un ou deux cas de fièvre intermittente pendant la saison chaude, qui cédaient facilement à la quinine. Un seul cas se montra tenace et nécessita un changement de séjour et aussi du régime alimentaire, lequel était peu satisfaisant. (Rapport du docteur Ringer.)

#### TCHEFOO.

Province du Schantung.

Long. E. 121° 22' 35". — Lat. N. 37° 35' 56".

Le port de Tchefoo appartient à une province septentrionale, limitrophe à celle du Chihli, siège de la capitale de l'Empire, Péking, et se trouve sur le même parallèle qu'Athènes et San-Francisco.

Bien que de peu d'étendue et d'une importance commerciale secondaire, et possédant une population étrangère fixe, fort restreinte, le port de Tchefoo (on devrait plutôt dire Yentaï, car c'est à Yentaï, voisin de Tchefoo, que se trouve située la concession), offre un intérêt sanitaire considérable. C'est là que l'on vient des autres ports plus méridionaux, du Japon même, chercher un abri contre les chaleurs écrasantes de l'été. Aussi l'appelle-t-on *le Trouville de la Chine*. Comme sur nos plages maritimes, le rocher de Tchefoo est parsemé d'habitations qu'on loue, pour quelques mois de l'année, et où envoient leurs femmes et leurs enfants les résidents qui ne peuvent quitter leurs affaires.

La province du Shantung était fort inconnue avant le traité de Tientsin (1858) et n'est encore que fort imparfaitement connue.

On lui attribue 28 000 000 d'habitants; son climat paraît assez semblable à celui du nord de l'Europe, ou mieux encore des États-Unis d'Amérique et le mieux approprié aux constitutions européennes. Cette province, plus agricole qu'industrielle, n'est guère qu'une plaine unie que traversent le fleuve Jaune et de nombreux cours d'eau navigables, et du sud au nord le grand canal. Elle s'avance à l'est dans la mer sous forme d'un vaste promontoire qui sépare la mer de la Chine du golfe du Chihli. C'est sur la pente nord de ce promontoire, sur la région montagneuse de la province, au milieu de laquelle ses aspérités vont s'éteindre, que se trouve le port de Tchefoo, ouvert à l'ouest, et surmonté de hauteurs excessivement pittoresques et couvertes d'une riche culture.

La population indigène est évaluée de 10 à 20 000 habitants. Le settlement n'a point été tracé et défini comme dans les autres ports et les maisons européennes occupent éparses les pentes des hauteurs.

Il n'y a là, grâce, en particulier, à la faible agglomération indigène, aucune cause locale d'insalubrité. Une atmosphère sèche, chose rare dans les localités ouvertes aux étrangers en Chine, renouvelée par des vents fortifiants, des étés courts, tempérés par des brises fortes et parfois excessives, en font une des plus salubres des résidences européennes en Chine.

Les mois de janvier et de février sont très-froids; mars et avril humides; mai très-printannier; juin beau et chaud, avec des pluies; juillet et août chauds et plus ou moins pluvieux avec des rafales; en septembre et octobre, chaleur d'abord, puis froid sec avec du soleil; en novembre et décembre, froid et neige; telle est la physionomie habituelle des saisons.

Voici le tableau des températures dressé par les docteurs Myers et Carmichael, du mois d'avril 1871 au mois d'août 1874 :

MOIS.	1871.		1872.		1873.		1874.	
	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.
Janvier.....	»	»	2°	— 6°	19 50	— 29 50	1° 50	— 8°
Février.....	»	»	1	— 4	6	— 2	1	— 3 50
Mars.....	»	»	6 50	1	8 50	0	17 50	8
Avril.....	10° 50	7°	15	7 50	9 50	1	20	12
Mai.....	20 50	12	22 50	12	22	15	23	16
Juin.....	22	19	24	18 50	21 50	17 50	25	18
Juillet.....	26 50	22	28 50	21 50	29 50	23 50	25	21
Août.....	24 50	20	26 50	22	29	21 50	23	16
Septembre..	21 50	15 50	23 50	17 50	22 50	16 50	»	»
Octobre....	17	— 7	18	13 50	18	13	»	»
Novembre..	10	— 11	12	3 50	1 50	4 50	»	»
Décembre...	1	— 15	8	1	1	— 0 50	»	»

Il n'y aurait aucune utilité à reproduire ici des tableaux statistiques, en raison de la faible population résidente et de ce que les observations faites à Tchefoo concernent spécialement la population flottante, valide ou non, qu'y envoient pour une partie de l'année les autres ports de la Chine. Le docteur Bronn, de la *Baptist missionary Society*, nous apprend que les maladies prédominantes chez les indigènes sont la dyspepsie, l'ophtalmie et les maladies de la peau; les bronchites pendant l'hiver; les dysenteries durant l'été, lesquelles cèdent toujours facilement à un traitement méthodique. La fièvre intermittente est inconnue à Tchefoo, parmi les indigènes, bien qu'assez répandue dans les grandes plaines de la province.

La température est d'une égalité remarquable pendant l'hiver, très-sèche et très-fortifiante. Au printemps, époque des pluies, dominant la grippe et les fièvres catarrhales et quelques affections intestinales de peu de gravité. Même pendant l'été, l'air est très-tonique et extrêmement salulaire aux convalescences des maladies graves et aux anémies provenant des stations méridionales. Malgré l'extrême rareté de la fièvre intermittente, quelques cas en ont été observés en 1874, attribués à de mauvaises conditions d'habitation. Le docteur Myers n'a jamais vu régner d'épidémies à Tchefoo, sauf une épidémie de coqueluche importée de Shanghai. La diarrhée et la dysenterie, si communes et si graves, ainsi que la fièvre intermittente, dans les ports du Sud, sont très-rares ici.

Pendant l'année qui s'est écoulée du 1<sup>er</sup> octobre 1874 au 1<sup>er</sup> septembre 1875, la santé générale de la communauté a été bonne. Il est seulement mort un enfant pendant le travail de dentition. L'hiver a été très-doux et il n'y a eu que quelques affections catarrhales et rhumatismales légères.

Les enfants sont sujets, à Tchefoo, à l'automne et au printemps, à une laryngite catarrhale très-aiguë, attribuée à la sécheresse extrême de l'atmosphère, à laquelle n'échappe presque aucun enfant au-dessous de 3 ans. Le début en est violent : réveil brusque, la nuit, avec anxiété, oppression, respiration enrouée, pouls élevé, quelquefois toux rauque. Le pharynx paraît plus ou moins enflammé, mais sans grande gêne de la déglutition. La maladie a, en général, atteint son maximum d'acuité au bout de quarante-huit heures et, malgré le caractère un peu inquiétant que lui communiquent l'intensité de la fièvre et le caractère de la toux, on l'a toujours vue se terminer par la guérison, soit par sa tendance naturelle, soit après l'emploi d'un vomitif (ipéca). L'état aigu est habituellement suivi de quelques jours d'une sécrétion abondante des bronches.

Quelques bâtiments de la division navale française ont séjourné pendant deux mois, août et septembre 1875, en rade de Tchefoo. Mon excellent ami le docteur Brion, médecin en chef de la division, a consigné les notes suivantes :

L'eau délivrée aux équipages était de mauvaise qualité et saumâtre. il a fallu recourir à l'eau distillée.

Les équipages ont souffert d'un usage immodéré de fruits, tels que raisins, pêches, pommes.

Bien que le temps fût très-beau, il y avait, entre le jour et la nuit, des transitions de température qui ont occasionné beaucoup d'entérites catarrhales et aussi de gripes et de bronchites simples.

Pas de fièvres paludéennes.

Les hommes atteints d'anémie sans complication ont paru retirer de grands avantages de ce séjour.

Le docteur Riggs, de la corvette américaine le *Kearsarge*, pendant une égale station de deux mois du 4 septembre au 4 novembre 1875, a eu 64 malades présentant les cas suivants :

Diarrhée aiguë.....	18	Syphilis secondaire.....	1
Dysenterie.....	4	Orchite.....	8
Bronchite.....	4	Rétrécissement de l'urèthre..	1
Pleurésie.....	1	Cystite aiguë.....	1
Pneumonie.....	1	Furoncles.....	5
Fièvre intermittente.....	2	Abcès.....	1
Céphalalgie.....	1	Synovite.....	2
Delirium tremens.....	1	Contusions.....	6
Syphilis primaire.....	6		

Pendant ces deux mois il a plu 31 heures réparties sur 12 jours.

Le docteur Carmichael décrit une fièvre qu'il appelle fièvre du Japon (*Japan fever*) parce qu'elle paraît importée de cette contrée. C'est sur la population flottante qu'il l'a vue sévir, et toutes les nationalités y paraissent également exposées. Elle est très-contagieuse et atteint quelquefois, dans l'espace de quelques semaines, la totalité d'un équipage. Les symptômes dominants sont ceux du typhus, mais avec moins de régularité dans leur marche. L'éruption est couleur de cuivre et apparaît de bonne heure. Il y a souvent de la diarrhée à la période critique. On observe des hémorrhagies et des perforations intestinales. Il y a une déviation du type typhique, durant le cours de la maladie, la défervescence ne se montrant pas à des périodes régulières. Il survient du hoquet de bonne heure, quelquefois très-intense, des symptômes nerveux

qui persistent plusieurs semaines après la convalescence, ainsi une paralysie faciale ou linguale, même après de légères attaques et très-lente à disparaître. Sur 50 cas observés par le docteur Carmichael, il n'y a eu que deux morts. Il a trouvé dans l'un d'eux une congestion intense des membranes cérébrales, la rate ramollie et une péritonite étendue, suite de perforation intestinale.

Le même observateur a rencontré des cas curieux de gangrène, exclusivement dans des équipages asiatiques, malais ou siamois pour la plupart. Ces gangrènes surviennent chez des matelots qui ont été exposés au froid de la nuit, même par des températures très-peu basses ainsi de  $+7^{\circ}$  à  $+8^{\circ}$ , et qui sont venus se chauffer à la cuisine ou au feu de charbon. Ce sont des individus de faible constitution, nourris d'une manière très-insuffisante, de riz et de légumes, et qui ont quitté leur pays avec des vêtements pour l'été, auxquels ils n'ont rien ajouté. Ces gangrènes occupent les doigts des mains et les pieds. Ces gens laissent souvent le mal se développer avec une incroyable apathie. Un Siamois avait les deux jambes complètement gangrenées quand il a été possible de s'en apercevoir. Cependant, lorsque l'inflammation survient, il y a quelquefois une grande prostration, les veines se gonflent au dessus du point de limite et il survient des hémorragies exclusivement veineuses. L'amputation pratiquée sur la limite même de la gangrène a été souvent suivie de succès.

Tchefoo ne possède pas seulement les avantages qui viennent d'être exposés, comme situation marine et comme séjour d'une salubrité particulière: on trouve, à peu de distance, des eaux sulfureuses sur lesquelles je reproduirai quelques renseignements d'autant plus intéressants que nous sommes très-dépourvus de données sur les eaux minérales du Céleste-Empire.

Ces eaux sont situées au village de Soong-Chuen-Tang, à 33 milles à l'est de Tchefoo, une journée de onze heures en chaise, beaucoup plus courte à cheval. Elles sont sulfureuses, d'une température de  $40$  à  $50^{\circ}$  centigrades, dans une région très-intéressante et très-pittoresque. On dit que les bains y sont très-actifs, et que l'on ne saurait sans inconvénient en prolonger la durée de plus de cinq minutes? Elles sont très-fréquentées par les indigènes et ont été prises également par bon nombre d'étrangers. On en a obtenu de bons effets dans des maladies de la peau, des rhumatismes et des syphilis invétérées. Il y a là des auberges chinoises qui ne sont pas absolument inabordables. Le propriétaire de l'une d'elles avait promis, en 1873, de faire installer quelques chambres pour les étrangers, assez isolées des indigènes. On y trouve de bonnes eaux potables et de la volaille en abondance, du poisson les jours de

marché et aussi des ânes à louer pour la promenade, mais il est nécessaire d'apporter son lit, des provisions, et surtout une baïgnoire, meuble avec lequel du reste on sait que les Anglais voyagent volontiers.

Il y a encore, à 50 milles nord-ouest de Tchefoo, au village de I-Sang-Tang, d'autres eaux minérales d'une température analogue, dont les Chinois font encore plus grand cas que des précédentes, et dont les étrangers qui les ont visitées parlent aussi avec enthousiasme. On y trouve plusieurs salles de bain et des chambres à côté pour dormir, ce qui donnerait à penser que cette station est mieux installée que celle de Loong-Chuen-Tang. La localité ne serait pas moins attrayante. Mais, par suite de difficultés survenues, il y a quelques années, entre les indigènes et des étrangers, il paraît que ceux-ci sont exposés aujourd'hui à y rencontrer un accueil, non point dangereux, mais peu hospitalier.

#### TIENT-SIN.

Province du Chihli.

Long. E. 117° 3' 55". — Lat. N. 39° 10'.

Tient-Sin, situé à 90 milles sud-est de Péking, bien que simple chef-lieu de préfecture, est une ville très-importante ouverte par le traité de Tient-Sin (1858), élevée à la jonction du grand canal avec le Peiho, à trente milles de l'embouchure de celui-ci. Elle possède 400 000 habitants, dont moitié à l'intérieur de la ville fortifiée et moitié hors de ses murs.

C'est une population turbulente, hostile aux étrangers, et qui contraste singulièrement avec le caractère paisible et doux de la généralité des provinces du nord. On en a proposé l'explication suivante : lors de la construction du grand canal, vers l'an 1400, le défaut de bras fit appeler à Tient-Sin de nombreux travailleurs des provinces de l'ouest, le Setzchuen, peut-être le Yunnan dont les populations, limitrophes des frontières de la Chine, sont encore aujourd'hui assez sauvages et farouches, et absolument étrangères au contact de notre civilisation. C'est là que le lieutenant Margary a récemment été assassiné. On suppose que cette émigration devenue définitive a apporté à la population de Tient-Sin des éléments particuliers qui ne se sont pas entièrement fondus dans le milieu nouveau qu'ils avaient adopté et s'y reconnaîtraient encore. Il serait intéressant de rechercher si quelques caractères ethnologiques particuliers ne permettraient pas de retrouver parmi eux des traces de leur origine : on m'a assuré



qu'on en pouvait reconnaître dans le langage d'une partie de la population actuelle de Tient-Sin.

Tous les alentours de Tient-Sin sont non-seulement plats, mais très-bas et facilement inondés. Le sol de la ville chinoise a été peu à peu relevé, mais sans drainage. Elle est entourée d'un fossé qui lui sert d'égout, aussi le séjour en est-il des plus malsains. Le choléra, la fièvre typhoïde, la variole, y font chaque année de nombreuses victimes. La variole y est si commune que c'est une formule de politesse de demander si vos enfants l'ont eue.

Cependant, ce fléau s'est un peu amoindri sous l'influence de la vaccine qui y a été introduite et y est entretenue par des agences, soit étrangères, soit natives, et y devient depuis plusieurs années de plus en plus en vogue.

La ville chinoise est située sur la rive gauche du Peiho. On remarque sur la rive droite d'immenses dépôts de sel marin, recouverts de paillassons. C'est le plus grand entrepôt de sel de la Chine : le gouvernement en détient le monopole.

Le Foreign Settlement est sur la rive droite, à deux milles au-dessous de la ville chinoise. Il y a quelques années, la concession anglaise était seule occupée, les concessions française et américaine vides. Il en est encore ainsi. On compte une centaine de résidents. Il y a plusieurs missions anglaises et américaines protestantes, et françaises romanistes.

Je reproduis les relevés de la température que j'ai pu me procurer.

MOIS.	1872			1873			1875		1876	
	Température		Vents Direction	Température		Vents Direction	Température Max.	Température Min.	Max.	Min.
	Max.	Min.		Max.	Min.					
Janvier....	»	»	»	7.50	-7.50	N-E O	»	»	3	—
Février....	»	»	»	11	-10	S-O N-E	»	»	8.50	-8.50
Mars.....	»	»	»	19	-6	S-O	»	»	16.50	-6.50
Avril.....	»	»	»	21	1	S-O	»	»	»	»
Mai.....	»	»	»	25	12	S-E	»	»	»	»
Juin.....	»	»	»	28	17	N-O S-O	»	»	»	»
Juillet....	»	»	»	33	22.50	S-E S-O	»	»	»	»
Août.....	»	»	»	32.50	21.50	N-E S-E	»	»	»	»
Septembre.	»	»	»	29.50	11	N-O	»	»	»	»
Octobre...	22.50	4	N-O-N-E	»	»	»	18	-3	»	»
Novembre.	13.50	-5	N-O-N-E	»	»	»	15.50	-7	»	»
Décembre..	10	-8	S-O	»	»	»	4	-12	»	»

Grâce sans doute à l'intelligente administration des concessions et aux bonnes conditions du drainage, la santé de la communauté européenne, qui comprend 150 résidents, paraît généralement satisfaisante. Je ne vois rien dominer dans les relevés statistiques qui portent sur de trop faibles chiffres pour être reproduits, si ce

n'est les fièvres intermittentes à la suite des inondations. La diarrhée et la dysenterie ne paraissent pas y jouer un aussi grand rôle que dans les ports méridionaux. Je vois notés deux cas de fièvre intermittente, chez des enfants, suivis de morts. Durant l'hiver 1875-76, une violente épidémie de dyphtérie a régné parmi les indigènes. Les caractères principaux étaient une fièvre prémonitoire intense, la tuméfaction des glandes cervicales avec tendance à l'exsudation laryngée et signes d'un empoisonnement du sang. La mortalité paraît avoir été d'environ 25 0/0 des individus atteints. Il n'y a eu qu'un cas léger parmi les résidents, et la santé générale de la communauté a été excellente pendant la durée de ce même hiver.

## NEWCHWANG.

## Province du Shêng-Kin dans la Mantchourie.

Ce port, le plus septentrional, et un des moins fréquentés de tous les ports ouverts, n'est plus dans la Chine proprement dite, mais dans la Mantchourie, province de Shêng-Kin. La concession, établie par le traité de Tient-Sin, en 1858, ne contenait, en 1865, que de 30 à 40 résidents. Elle est située à 30 milles de la ville tartare.

Les mois les plus froids de l'année sont décembre, janvier et février. Les rivières sont fermées par les glaces pendant quatre mois : on n'a plus alors que des communications terrestres, et très-pénibles en tout temps, avec Tient-Sin.

Voici quelques chiffres thermométriques.

MOIS.	1871		1872		1873	
	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.
Janvier.....	»	»	2	— 9	1	— 15
Février.....	»	»	7.50	— 16	9.50	— 13.50
Mars.....	»	»	11	— 13	15	— 13.50
Avril.....	20	— 2.50	20	— 3.50	»	»
Mai.....	22.50	1	20	7.50	»	»
Juin.....	27	11.50	28	14	»	»
Juillet.....	31	18	31	18	»	»
Août.....	29.50	15	32.50	13	»	»
Septembre...	26.50	9	25.50	10	»	»
Octobre.....	21.50	— 1	20	— 1.50	»	»
Novembre...	13.50	— 11.50	14.50	— 8.50	»	»
Décembre....	4	— 14	9.50	— 15	»	»

Le froid, qui sévit souvent d'une manière excessive et prolongée pendant l'hiver, occasionne de vives souffrances aux populations de

cette région. Les maladies respiratoires s'observent alors d'une manière tout à fait prédominante. Il règne dans cette saison et pendant le printemps des vents violents qui donnent lieu à des poussières extraordinaires d'une grande ténuité, communes du reste dans tout le nord de la Chine. Ces poussières ne paraissent pas étrangères aux inflammations de la membrane muqueuse respiratoire que l'on observe alors en grand nombre chez les indigènes et chez les étrangers. Les chevaux et les mulets sont sujets également à des affections de ce genre que les Chinois eux-mêmes attribuent aux poussières respirées. Celles-ci occasionnent encore un grand nombre de maladies des yeux, dont les plus communes sont la conjunctivite granuleuse et l'ectropion.

L'été on voit régner la diarrhée et la dysenterie, mais sans caractère particulier de gravité. Le régime alimentaire et l'abus des fruits insuffisamment mûrs n'y sont sans doute pas étrangers. Les étés sont quelquefois excessivement pluvieux. On voit alors apparaître à leur suite des fièvres intermittentes et des malaises indéfinis qui paraissent de la même nature. La variole règne d'une manière constante chez les indigènes.

Le docteur Watson observe fréquemment, pendant la saison d'hiver seulement, une forme d'angine assez particulière pour que je la mentionne ici.

Frisson au début et fièvre, pendant un ou deux jours seulement, si le malade se soigne convenablement; sensation pénible dans le pharynx, avec toux répétée pour s'en débarrasser. Puis, quatre ou cinq jours après le frisson, on trouve la muqueuse du pharynx absolument sèche, brillante et comme si elle était fortement tendue. Peu après, la toux amène le matin une exsudation blanche, mince et comme membraneuse. A l'entour des parties sèches et brillantes, la muqueuse est saine ou légèrement enflammée. La voix est éteinte ou il y a de la tendance à l'aphonie. La maladie se prolonge quelquefois jusqu'au beau temps et se caractérise par des rechutes fréquentes, alors que la guérison semblait définitive. Il s'y joint une faiblesse très-grande.

Le docteur Watson, qui vit dans cette contrée depuis plusieurs années, nous donne sur ses habitants des renseignements assez intéressants pour être consignés ici.

La population Mantchoue est très-croisée de Chinois. Il est résulté de ce croisement une race très-belle de formes, haute de taille, blanche, et qui ferait ressembler ces indigènes à des Anglais, si ce n'était la coiffure chinoise, c'est-à-dire la tête rasée et la queue. Surtout agriculteurs et marins, ces gens sont sobres et industriels; ils se marient de bonne heure et, bien que généra-

ment très-pauvres, ils sont fort désireux d'avoir des enfants. On ne voit pas dans ce pays de ces mendiants qui encombrant le reste de la Chine. Ils sont plus sympathiques aux étrangers, plus honnêtes, moins rusés, mais en même temps moins entreprenants que les Chinois.

Les neuf dixièmes de la population vivent de millet, mélangé de quelque peu de légumes, avec un peu de lard et quelquefois du poisson. Les gens aisés mangent du riz, de la volaille, du mouton, etc. Le peuple boit une sorte d'alcool fait avec du millet, mais très-modérément. On ne sait guère ce que c'est qu'un homme ivre. Mais tous, hommes, femmes et enfants, fument du tabac, et malheureusement ils fument aussi de l'opium.

Le docteur Watson a été frappé de la part, souvent exclusive, que tient le millet dans l'alimentation de ces populations. Il n'y a pas à douter qu'il ne soit très-nutritif. Il a obtenu de nourrir, exclusivement avec du millet et de l'eau, un marin européen qui avait été condamné à quarante-neuf jours de geôle. Celle-ci n'était pas chauffée, bien que les nuits fussent froides, mais l'homme était bien couvert. Le poids du prisonnier n'a pas diminué sous l'influence de ce régime, et il est sorti de sa prison très-bien portant, malgré le défaut d'exercice et l'ennui.

Il arrive quelquefois que la rigueur et la durée de l'hiver amènent des misères excessives, et il afflue alors à Newchwang par milliers des individus mourant de faim. En pareille circonstance, les Chinois établissent des cuisines publiques qui me paraissent fort analogues à nos fourneaux économiques, mais gratuites. Ces cuisines distribuent exclusivement du millet qui suffit parfaitement à l'alimentation de cette foule affamée. Le docteur Watson exprime le désir que cet aliment soit essayé ailleurs et que l'on s'efforce d'en propager l'usage. Il y a certainement là un sujet d'observation qui mérite de n'être pas perdu.

#### CHINKIANG.

Province du Kiang-Si.

Long. E. 119° 26' 41". — Lat. N. 32° 12' 50".

Dans la province du Kiang-Si, au point où le Yang tz', d'une direction nord-ouest, se recourbe vers le sud-est, bordé par une suite de montagnes peu élevées, limite des alluvions de la côte, au point d'intersection du grand canal, à 150 milles de l'embouchure du Yang tz', et par conséquent à la même distance environ et au nord-ouest de Shanghai dont le sépare une distance de vingt

heures, se trouve la ville de Chinkiang. Ouverte aux étrangers par le traité de Tientsin et abordable aux navires du plus fort tonnage, elle n'a que peu profité de sa situation favorable, le commerce s'étant fixé aux deux points extrêmes du cours du Yang tz' permis aux étrangers, Shanghai et Hankow. Cependant c'est encore un centre de production assez important, les terrains bas étant consacrés à la culture du riz et du blé et les montagnes à l'élevé du bétail que l'on exporte en quantité. Hormis des fabriques de soie, il y a peu de choses à dire de l'industrie locale. La population, estimée à 150,000 âmes, est en voie d'accroissement. L'importance de Chinkiang a toujours été, du reste, celle d'un lieu de transit considérable pour les tributs de grains expédiés du sud de l'empire vers la capitale. Les progrès de la navigation maritime ont dû naturellement changer ces conditions. Il s'y fait également un grand trafic de sel; mais celui-ci est absolument interdit aux étrangers, le gouvernement s'en étant conservé le monopole.

Cette ville de Chinkiang a, du reste, subi beaucoup de vicissitudes. Prise par les Anglais, en 1842, après une assez vigoureuse défense, elle a été occupée par les Taë-pings, de 1853 à 1857, et abandonnée faute de ressources que la contrée, absolument dévastée par eux, ne pouvait plus leur fournir. Mais elle ne s'est pas encore relevée des ruines occasionnées par cette sauvage insurrection. Seulement, ses fortifications qui, suivant l'habitude chinoise, s'arrêtaient à un demi-mille du fleuve, laissant en dehors les faubourgs de la ville, avaient été continuées par les insurgés jusqu'aux bords du Yang tz' et sont demeurées ainsi comme un souvenir de cette époque lamentable.

Le settlement étranger s'étend de l'embouchure du grand canal dans le Yang tz', au-dessus de la ville, jusqu'à un quart de mille de la rivière. Il a eu beaucoup à souffrir pendant les deux dernières années de l'empiétement du fleuve qui change de lit avec une grande facilité. Un quai nouveau que l'on vient de construire ne paraît pas devoir constituer une protection bien efficace. Le nombre des résidents, qui était d'une vingtaine en 1867, est aujourd'hui de quaranté, établis pour la plupart sur la concession anglaise.

Il paraît y avoir peu de différences climatiques entre Chinkiang et Shanghai, si ce n'est l'avantage que la première de ces villes retire du voisinage d'une région montagneuse.

Celle-ci est très-giboyeuse en faisans, daims, sangliers, etc., et les résidents s'y livrent très-activement aux plaisirs de la chasse qui remplacent ceux de la table, et des habitudes sédentaires, fort en faveur dans la plupart des autres concessions.

Aussi la santé générale de la communauté paraît être très-satisfaisante. C'est-à-dire que de légères indispositions y sont fréquentes, mais les maladies sérieuses très-rares. On y voit peu de fièvres intermittentes et de diarrhées. Il a régné récemment une épidémie de variole très-étendue et meurtrière parmi les indigènes, et trois seuls cas de varioloïde ont été observés dans la communauté. Le docteur James Gentle, des missions, nous apprend que bien que la bronchite, le catarrhe et l'asthme ne soient pas rares dans la population chinoise, il n'a guère eu l'occasion d'y rencontrer de maladie grave de la poitrine, de phthisie en particulier.

Je ne puis reproduire d'autres renseignements météorologiques que le tableau suivant, dressé par le docteur Platt.

	Baromètre		Thermomètre		Vents dominants.
	Max.	Min.	Max.	Min.	
Septembre 1875.....	30.62	30.10	29.50	15.50	E.
Octobre.....	30.87	30.48	24.50	10.50	N.-E., E.
Novembre.....	31.07	30.48	18.50	0.50	N., N.-E.
Décembre.....	31.25	30.63	12.50	— 6	N.-O., E.
Janvier 1876.....	31.25	30.74	9.50	— 7	N., N.-E.
Février.....	31.08	30.55	12	0	E., N.-E.
Mars.....	30.95	30.09	23	2	E.

## KIUKANG.

## Province du Kiang-Si.

Sur la rive droite du Yang tz', à 15 milles de l'issue dans le fleuve des eaux du grand lac Po-Yang, à 451 milles de Shanghai (847 kilomètres), et à 151 milles d'Hankow (280 kilomètres).

La concession n'a été installée qu'en 1861 et avec quelques difficultés, à cause des exigences des propriétaires à exproprier.

Le settlement, qui ne communique qu'assez difficilement avec la ville chinoise, peu importante, du reste, a dû être protégé contre les eaux du fleuve par des travaux de relèvement et de soutènement.

Je reproduis les relevés de température que j'ai pu me procurer.

MOIS	1871	1872	1884	1875	1876
	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Janvier.....	1.50	3.50	»	2.50	1.50
Février.....	1.50	4	»	7.50	7.50
Mars.....	7.50	13	»	15	14
Avril.....	14.50	18	»	18	»

RAPPORT SUR UNE MISSION MÉDICALE EN CHINE. 153

MOIS	1871	1872	1874	1875	1876
	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Mai.....	20	22	21	23	»
Juin.....	26	24	25	23	»
Juillet.....	28.50	29	27.50	27	»
Août.....	28	29	26	27.50	»
Septembre.....	25	24.50	22	24	»
Octobre.....	19	19.50	16.50	17.50	»
Novembre.....	12.50	13	12.50	13	»
Décembre.....	7	7	»	4.50	»

La température se maintient dans des limites assez restreintes, ne descendant pas au-dessous de 0° et n'atteignant pas 30°. En outre la chaleur ne revêt jamais le caractère humide et accablant qui la rend si difficile à supporter dans la plupart des ports du littoral. L'hiver amène de son côté des vents froids et toniques.

On voit que, sous le rapport de la température au moins, le séjour de Kinkiang paraît devoir être assez favorable. En effet, tous les rapports que j'ai sous les yeux, concernant la santé de la communauté, sont très-satisfaisants. Ils signalent seulement quelques diarrhées et dysenteries sans gravité et une grande propension aux furoncles, qui paraît exister à peu près partout en Chine.

Le docteur Jardine signale une diarrhée à peu près constante chez les enfants à l'époque de la dentition, qu'il attribue à la circonstance suivante. Il est assez rare, en Chine, que les enfants des résidents soient soumis à la lactation maternelle. Ils ont donc presque tous des nourrices indigènes. Celles-ci ont beaucoup de lait, mais, en général, un lait pauvre, et elles se refusent absolument à modifier leur régime alimentaire qui est très-peu substantiel. Il faut donc fournir de bonne heure aux enfants une alimentation supplémentaire assez difficile à instituer, le lait de vache étant généralement peu facile à se procurer en Chine. Telle serait la cause de ces diarrhées. Je ne saurais précisément contester l'assertion du docteur Jardine; mais je puis dire que j'ai vu à Shanghai des allaitements par des nourrices indigènes se continuer pendant un temps suffisant, sans immixtion d'autre alimentation et avec d'excellents résultats.

La population étrangère était de 20 à 25 en 1865; on comptait 60 résidents en 1875.

HANKOW.

Province du Hoopéh.

Hankow est situé sur le cours du Yang tz' Kiang, à 616 milles de son embouchure. Il fait partie d'une vaste agglomération, com-

posée de trois villes, lesquelles forment les trois côtés d'un T constitué par la jonction de l'importante rivière Han avec le Yang tz'. Ces trois villes, Hankow, Han-Yang et Wu-Ch'ang, celle-ci capitale de la province du Hoopéh, possèdent ensemble une population qu'on peut évaluer à un million.

Hankow se trouve sur la rive gauche du Han, en plein pays plat, tandis que la rive droite est montagneuse. Il comprendrait à lui seul 600,000 habitants. Le settlement anglais est à l'est de la ville et s'étend sur une longueur de 800 yards le long du Yang tz'.

Le concession française l'avoisine, moins étendue et complètement inoccupée. Ces établissements sont exclusivement occupés par les résidents étrangers et sans aucun rapport avec la cité chinoise.

Hankow occupe un sol argileux et siliceux qui se trouve souvent inférieur au niveau de la rivière, celui-ci étant sujet à beaucoup de variations. Alors la ville, et ses environs très-cultivés, sont complètement inondés : ce qui est arrivé en 1866, 1869 et 1870. Ces inondations ont l'avantage de nettoyer la ville et ses fossés, et ses cours d'eau, des immondices et des saletés qui les remplissent constamment, mais elles laissent tous les terrains bas remplis d'eau pendant un temps assez long.

Les résidents ont très-amélioré la région qu'ils habitent, en la surélevant et la drainant avec soin.

Cependant, malgré la répétition assez fréquente de ces inondations, et le peu d'élévation du sol, le séjour d'Hankow ne parait pas malsain pour les étrangers. L'air y est beaucoup plus sec, et la chaleur, bien qu'élevée, moins fatigante que dans les concessions voisines de la mer.

Voici le relevé des températures pendant une partie des années 1873 et 1874.

MOIS	1873				1874			
	Maximum		Minimum		Maximum		Minimum	
	8 <sup>h</sup> ,30 Avant midi	4 <sup>h</sup> Après midi	8 <sup>h</sup> ,30 Avant midi	4 <sup>h</sup> Après midi	8 <sup>h</sup> ,30 Avant midi	4 <sup>h</sup> Après midi	8 <sup>h</sup> ,30 Avant midi	4 <sup>h</sup> Après midi
Janvier.....	»	»	»	»	1	3.50	1.50	1
Février.....	»	»	»	»	6	8	1.50	3
Mars.....	»	»	»	»	7.50	9	4	4.50
Avril.....	19	21.50	14.50	16.50	17	21	14	15
Mai.....	23.50	25.50	19	22.50	21.50	23.50	18.50	20
Juin.....	25	26	20.50	23.50	25.50	28	22.50	24
Juillet.....	27.50	30.50	25	27	27	29.50	24.50	26
Août.....	25	29.50	24.50	24	28	30.50	25	26.50
Septembre..	21.50	27.50	20	20.50	22.50	25	20.50	22
Octobre....	16	19	14	15	»	»	»	»
Novembre..	13.50	15.50	13.50	11	»	»	»	»
Décembre..	8	12	4.50	4.50	»	»	»	»



Les fièvres intermittentes sont, paraît-il, très-rares à Hankow même, ce que le docteur Shearer attribue à la nature sablonneuse du sous-sol, qui sert de drainage naturel. Il n'en serait pas de même dans les environs, où le terrain, argileux, ne laisse pas pénétrer les eaux.

Cependant, les résidents ne sont pas absolument à l'abri des fièvres intermittentes et rémittentes, non plus que de la dysenterie. Un relevé, fait par le docteur Reid, des décès survenus parmi eux, pendant six années, de 1865 à 1870, donnerait à penser que la mortalité est assez considérable, surtout chez les enfants, et que la dysenterie serait la cause toute spéciale de cette mortalité.

Le docteur Reid évalue la population moyenne des résidents à 110 adultes, presque tous de 25 à 35 ans, et à 10 à 20 enfants. La mortalité, pour ces six années réunies, a été de 21 décès, dont 11 chez les adultes, et 10 chez les enfants au-dessous de 3 ans.

Parmi ces 11 adultes, la mort a été attribuée aux causes suivantes :

Dysenterie.....	7
Abcès du foie.....	2
Cirrhose du foie et des reins.....	1
Infiltration urineuse (sans autre désignation).	1

Sur les 10 enfants, 6 ont succombé à une dysenterie aiguë.

Cependant il ne faudrait pas trop se hâter de tirer de conclusions de ces faits au sujet de la situation du settlement. Le docteur Reid nous apprend, en effet, que les trois quarts de ces décès ont eu lieu chez des résidents formant eux-mêmes la minorité de la communauté, qui s'étaient installés dans la ville chinoise. Comme la mortalité, dans ces agglomérations où s'entassaient tant de causes d'insalubrité, est considérable chez les indigènes, et particulièrement chez leurs enfants, il se comprend que les Européens supportent plus difficilement encore des conditions aussi mauvaises.

#### ICHANG.

Province du Hoopéh.

Port ouvert par le traité de Tchefoo, juillet 1876, non encore ratifié.

Ichang est situé sur le Yang tz', à 363 milles (672 kilomètres) d'Hankow, distant lui-même d'environ 800 kilomètres de Shanghai. La navigation est facile jusque-là, et le Yang tz' présente une

profondeur satisfaisante. Mais à 4 milles environ au-dessus, la grande rivière change de caractère. Elle traverse une contrée montagneuse, entre des rochers élevés et escarpés sur un fond rocheux, et présente des rapides qui ne permettent pas l'accès des navires à vapeur, au moins dans les conditions ordinaires. Car, si l'on songe aux formidables difficultés que la vapeur a surmontées dans quelques-unes des grandes rivières de l'Amérique du Nord, on peut espérer que l'accès de la riche province du Setzchuen, jusqu'ici fermée aux transactions directes des étrangers, ne lui sera pas toujours interdit.

Ichang est une ville de préfecture ou *Foo*, assez importante, centre elle-même d'une contrée assez riche. Outre les productions communes de la province du Hoopéh, la culture du *tungtsze tree*, de la noix duquel on obtient l'huile de tung, commune dans les montagnes près d'Ichang, et qui s'étend à l'ouest dans le Setzchuen, on cultive aussi un peu l'opium. Il y a un marché assez important de thé pour les districts de Hoh-fung-tchow, situés dans l'angle sud-ouest de la province du Hoopéh, et de Chang-Yang hien, tous deux dans la préfecture d'Ichang. Ce thé est d'une espèce qui peut être utilisée pour l'usage étranger. Il y a en outre, à Ichang, un bon marché pour le sel de Setzchuen, l'opium de Setzchuen, le sucre, etc. Il paraît encore qu'un transit important, qui se partage aujourd'hui entre Ichang et la ville de Shasi, et dans lequel l'avantage appartient à celle-ci, pourrait assez facilement se concentrer dans la première.

Enfin, la résidence d'Ichang placerait le commerce étranger aux portes du Setzchuen, ce qui lui assignerait une importance capitale.

Le peuple y paraît très-prospère, mieux vêtu et de meilleures manières que dans beaucoup d'autres localités, et dans cette ville de Shasi en particulier.

Il y a déjà quinze ans qu'un Anglais, M. Blakiston, avait appelé l'attention sur cette station.

Je n'ai aucune autre donnée à son sujet, et notamment aucune relative aux conditions hygiéniques et médicales de la contrée.

H hôpitaux et dispensaires pour les Chinois, institués par les Missions évangéliques.

Les missionnaires catholiques, qui accompagnent et qui ont si souvent précédé le drapeau français dans les contrées où notre civilisation est encore inconnue, ne se contentent pas de porter avec eux les préceptes et les formes extérieures de leur culte. Dès

qu'ils peuvent réaliser un établissement quelconque, ils s'empres- sent de le consacrer à l'éducation des enfants et des adultes, et ils fondent des orphelinats et des écoles. Les missionnaires protes- tants, qui concourent ou luttent avec eux sur le terrain de la pro- pagande civilisatrice, se doublent toujours d'un médecin; et c'est sous la forme d'institutions médicales que nous les voyons, dans l'extrême Orient, planter d'abord le drapeau de la civilisation occi- dentale. C'est ainsi qu'on les a vus procéder en Chine; et partout où l'Angleterre a mis le pied, des dispensaires et des hôpitaux se sont offerts, dès la première heure, aux populations dont on pré- tendait conquérir la neutralité ou la sympathie.

On a toujours vu le succès couronner ces généreuses entreprises; et cependant, je l'ai déjà fait remarquer, la propagande évangéli- que est à peu près restée lettre morte dans ces contrées, tandis que la propagande catholique y a fait des progrès incomparables.

Cela vient sans doute de ce que ces populations, mal organisées pour les choses abstraites, se prêtent plus facilement à une reli- gion de formes extérieures et de pratiques qu'à une religion de pur dogme et de raison.

Je me propose de faire connaître les résultats obtenus par les missions évangéliques sur un terrain qui leur appartient exclusi- vement, et dont les produits ont certainement une grande part dans l'œuvre commencée de la combinaison de notre société avec la société chinoise. En outre de l'importance civilisatrice et politique de ces résultats, cette exposition nous conduira à étudier la patho- logie propre à ces contrées et à nous former quelque idée de la manière dont la médecine s'y exerce. Mon intention n'est pas cepen- dant de décrire ici des maladies spéciales et peu connues de nous, non plus que de faire connaître des médications nouvelles, que leur caractère empirique n'autoriserait pas à négliger.

Je me propose, au contraire, de retrouver, dans ces régions loin- taines, les équivalents de notre pathologie et de laisser entrevoir ce qui manque à la médecine des Chinois et ce qu'elle trouvera à gagner à la nôtre.

C'est le 21 février 1838 que la *Medical missionary Society* a été fondée à Canton. Le révérend P. Parker, D. M. paraît en avoir été l'instigateur. Cette société, fondée pour « répandre les bienfaits de la médecine et de la chirurgie rationnelles parmi les Chinois » fit appel à la pratique gratuite des médecins. Il ne semble pas que celle-ci lui ait fait défaut, et aujourd'hui la plupart, sinon la totalité des ports ouverts en Chine, possèdent une station de la *Medical missionary Society*. Ce n'est pas sans un vif sentiment d'admiration que j'ai pu reconnaître le zèle froid et méthodique avec lequel

ces instruments de civilisation, plus éclairés que ne le sont en général les apôtres plus ardents, mais non plus dévoués, de la première heure, ont bravé les périls et les répugnances des premières tentatives, et continuent aujourd'hui, avec plus de certitude et de sécurité, des travaux que dirigent avec constance à toute épreuve et un dévouement infatigable.

Une station de la *Medical missionary Society* avait été établie en 1841, dans les îles Chusan, situées à l'embouchure du Yang ts'ï, et que les Anglais avaient occupées dès le début de la guerre. Elle fut abandonnée lors de l'ouverture de Shanghai où fut ouvert, en 1844, l'hôpital chinois que nous verrons tout à l'heure fonctionner en pleine activité.

Les missions évangéliques d'Angleterre sont les suivantes :

J'indique les sommes qu'elles ont reçues et dont elles ont eu à disposer en 1869.

Société biblique britannique et étrangère. L. 4 556 632, ou fr. 22 783 160.

Société des Missions Wesleyennes. L. 3 643 756, ou fr. 91 093 900

Société des Missions de Londres. L. 2 616 750, ou fr. 65 418 750.

Société des Missions de l'Eglise établie 3 345 600 L. ou fr. 83 640 000.

Les missionnaires évangéliques en Chine étaient, en 1875, au nombre de 226, dont 109 Anglais, 99 Américains et 18 Allemands, répartis dans 41 stations.

Ces renseignements sont empruntés au *Journal des missions évangéliques*.

Toutes les églises (évangéliques) à l'œuvre en Chine travaillent dans une parfaite harmonie de vue, lit-on dans cette même publication. J'espère que l'on pourrait en dire autant des congrégations catholiques.

Voici comment on peut se faire une idée de la manière dont se sont formées ces stations.

En 1861, la *Medical missionary Society*, confie au révérend docteur Graves 60 dollars (300 francs) *for medical purposes* à Shing-King, ancienne capitale de la province du Kwantung, à 90 milles au-dessus de Canton sur le *West River*. Après plusieurs tentatives infructueuses, le révérend loue le rez-de-chaussée d'une boutique et y installe des médicaments et du vaccin; mais le local était petit et mal disposé : on ne pouvait y établir de consultations régulières. Deux mois après, il trouve une installation plus propice. Il fixe les 5, 15, et 25 de chaque mois chinois pour les consultations, et les lundis pour les vaccinations. Il vient chaque fois de 50 à 300 malades. Des Chinois de bonne volonté se prêtent à l'établissement d'une vaccination régulière. Mais les parents ne voulaient point fournir le vaccin de leurs enfants, de peur de les affaiblir. Les médecins

chinoïis furent obligés de louer des pauvres. Mais on avait peur de la syphilis, de la lèpre. Cependant, la première année, on avait vacciné 400 enfants. On avait vu au dispensaire 3,060 malades. La moitié avait des maladies des yeux, dont une partie était incurable. On fit 71 opérations d'entropion. Le reste se composait principalement de rhumatismes, de scrofules, de maladies de la peau et des organes respiratoires.

A Chinkiang, première station sur le Yang tz', à 156 milles de Shanghai, le premier rapport sur le *Chinese-Dispensary* comprend de juin 1864 à juin 1865.

Le docteur Gentle annonce qu'il a ouvert un dispensaire, *consulting room*, sur sa jonque. Les malades arrivèrent de loin et de toutes les directions. La publicité se fait rapidement en Chine, par communications directes ou par affiches. L'affiche était un grand moyen d'information en Chine dès une époque où elle était inconnue chez nous, et on n'en fait certainement pas un plus grand usage à Paris ou à Londres que dans la moindre ville chinoise : et, les illettrés absolus étant moins nombreux en Chine que dans nos contrées, elles ne manquent jamais de lecteurs. Le dispensaire de Chinkiang vit passer 4,264 malades dès la première année. Les dépenses furent promptement couvertes par des souscriptions et par un honoraire qui fut réclamé de tous ceux qui pouvaient payer. C'était en moyenne 50 cash, ou sapèques, un peu moins de 20 centimes. Les maladies observées ont été : les fièvres intermittentes et rémittentes, l'hydropisie, l'anémie, la dysenterie, l'asthme et la bronchite, le rhumatisme, les névralgies, la dyspepsie. Quelques cas de lèpre tuberculeuse de gravité moyenne. Peu de phthisies. Il y avait aussi un grand nombre de maladies d'yeux. L'iridectomie fut souvent pratiquée et avec succès. La cataracte fut rencontrée rarement. Beaucoup de fumeurs d'opium, alarmés par la perte des forces et de l'appétit, par des troubles nerveux, venaient demander un remède qu'ils supposaient exister. On leur donnait de bons conseils sous forme de brochures.

Le dispensaire d'Hankow fut fondé en juin 1863, en même temps qu'un hôpital où furent traités la première année 30 hommes et deux femmes. Bien qu'Hankow, ville de l'intérieur sur le Yang tz', à 600 milles de Shanghai, paraisse assez réfractaire à l'élément européen, la foule accourut au dispensaire. Il y eut des gens de toute condition, des officiers tartares, des mandarins civils, des gradués littéraires, des marchands, des braves (il y a une garnison considérable à Hankow) et des mendiants. Le Shoh-Taï, ou chancelier littéraire de la province, envoya même de Wu-Chang sa jeune fille âgée de 15 ans, résider près de l'hôpital, pour se faire

soigner par le médecin. Parmi les souscripteurs, on compte depuis le Taotai jusqu'à des malades de l'hôpital même, et des sommes souscrites depuis 50 taëls (environ 400 francs) jusqu'à 100 cash (environ 40 centimes). Cependant, ce que signale le docteur Porter Shmidt est tout à fait exceptionnel. Les dispensaires des missions ne sont généralement fréquentés que par la plus basse classe et, pas plus dans les villes ouvertes qu'à Peking, les gens aisés, les gens lettrés, ne consentent à demander des conseils aux médecins européens. S'il est vrai qu'il y ait quelques progrès à constater sous ce rapport, je ne crois pas qu'ils soient considérables.

Toutes ces institutions combinent avec la médecine la propagande biblique. Les médecins sont souvent des missionnaires. Les consultants entendent des prêches et emportent des *Tracts* à distribuer. Ce caractère biblique appartenait surtout au début de l'institution. Ces établissements sont aujourd'hui plus exclusivement médicaux.

Je vais donner quelques détails sur les principaux d'entr'eux.

#### SHANGHAI.

Il y a à Shanghai plusieurs hôpitaux et dispensaires évangéliques. Le plus important de beaucoup est l'*Hôpital des Missions* qui est sous la direction d'un chirurgien très-habile et dévoué, le docteur Johnston, dont l'extrême obligeance m'a permis de suivre son service dans les moindres détails, pendant quelques mois de mon séjour à Shanghai. La description de cet établissement donnera une idée exacte de ce qui se passe ailleurs, mais sur une moindre échelle.

L'hôpital proprement dit, construit à l'européenne, contient 60 lits, occupant plusieurs salles spacieuses et largement éclairées de rez-de-chaussée et de premier étage. Il y a des chambres isolées pour les varioleux, les délirants, les aliénés et les cas particulièrement graves. Les salles ne contiennent pas plus de 8 lits; une d'elles, faiblement éclairée, est réservée aux maladies des yeux. Il n'y a point de rideaux. Les lits chinois sont une simple couchette, canée, sans matelas, avec des couvertures suffisantes. Le Chinois ne se déshabille jamais pour se coucher. Partout des poêles en fonte, et une grande aération. Je n'entrerai pas dans le détail des faits que j'ai pu observer. Je pourrais mentionner de très-belles opérations pratiquées par le docteur Johnston, une notamment, à propos d'une plaie énorme de la cuisse, avec destruction complète du derme, suite d'une bastonnade infligée à un soldat chinois de Footchow. Des greffes furent transportées de la partie

supérieure de la cuisse sur la surface dénudée et amenèrent une reproduction tégumentaire, presque complète lors de mon départ.

Je ferai seulement deux remarques : l'une, que les opérations les plus graves réussissent en général très-bien, sans fièvre et sans accidents ; l'autre, que le lit chinois, dépourvu de matelas et absolument plan avec le petit rouleau dur, en porcelaine, en bois ou en certaine composition qui sert d'oreiller, est très-favorable au traitement des fractures.

La physionomie de cet hôpital ne serait certainement pas complète si je ne mentionnais quelques fumeurs d'opium qui en représentent la population la plus distinguée, car il faut une certaine aisance pour pouvoir arriver à ce que j'appellerai la *caehexie de l'opimu*, laquelle correspond à notre alcoolisme chronique. L'effet ordinaire d'un long usage de l'opium est une paralysie incomplète et généralisée des muscles volontaires et de l'intelligence avec anorexie et constipation et une physionomie spéciale d'hébétude, mais avec une conservation très-nette du sentiment de la maladie et du désir de guérir. La plupart de ces individus peuvent quitter l'hôpital après quelques mois de séjour et, chose remarquable, quelques-uns ne récidivent pas dans leur funeste habitude. Le traitement consiste surtout dans l'éloignement de la cause de la maladie et aussi des toniques et des médicaments spéciaux de l'innervation.

L'organisation du *dispensaire* me paraît surtout intéressante à faire connaître. On y accède par un perron ouvrant sur une des rues les plus fréquentées du quartier chinois (*le Maloo*) de la concession anglaise, limitrophe au quartier européen. Un vestibule de petite dimension mène à la salle d'attente, vaste et très-claire, les murs blanchis à la chaux, sans aucun ornement. Deux séries de bancs vernis, séparés par une allée centrale, permettent à deux ou trois cents personnes de s'y asseoir, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre, suivant la coutume chinoise. Vis-à-vis la porte d'entrée, une chaire qui donne à cette salle d'attente une apparence de salle d'école ou de conférence. Cette chaire est destinée à la prédication. Mais on ne fait plus que de la médecine à *l'hôpital des missions*.

La consultation commence à midi et se prolonge généralement jusqu'à la fin du jour. Pendant l'hiver, il y a chaque jour de 80 à 100 personnes ; pendant l'été, 2 ou 300, beaucoup venant de loin dans la campagne. Un *boy* (domestique) appelle et introduit successivement les malades dans la salle de consultation, les femmes d'abord.

Cette salle de consultation, ouverte sur une terrasse basse et

une cour gazonnée et plantée, est divisée dans sa longueur par une table allongée. Les murs sont garnis de bocaux médicamenteux, comme dans une pharmacie. D'un côté de la table, se tiennent les assistants; de l'autre le médecin, et les malades à mesure de leur arrivée. La consultation se fait debout. Il y a des bancs contre les parois où s'asseyent les malades qu'on fait attendre pour un examen ultérieur, ou pour une petite opération à pratiquer. Sur la table se trouvent sous la main du médecin une boîte de pharmacie munie de tous les médicaments courants et les instruments d'exploration. Il y a de l'eau en abondance. Tout est fort simple, sans aucune élégance, mais très-propre. Aucune mauvaise odeur ne règne dans cet établissement qu'habitent cependant et que hantent les êtres les plus sales de la création.

Les assistants sont de jeunes Chinois auxquels le docteur Johnston fait suivre des études essentiellement cliniques. L'assistant en chef nommé Chuang-foo, rétribué, est un jeune homme demeurant à l'hôpital (*house surgeon*) qui dirige les autres assistants, représentant, les uns et les autres, l'interne et les externes de nos services. Il fait la consultation quand le médecin est empêché. Il parle l'anglais, assez mal, mais suffisamment pour qu'il soit possible de s'entretenir avec lui. A part un peu de timidité chirurgicale, il paraît fort au courant de son service. L'un des assistants tient un registre où sont mentionnés, en chinois, tous les cas qui se présentent avec le diagnostic porté. Les autres préparent et distribuent immédiatement aux malades les médicaments prescrits, toujours très-simples. On remet en même temps à ceux-ci une petite tablette en bois où sont inscrits des caractères chinois, qu'ils doivent rapporter et qui sert de repère.

Le docteur Johnston ne reçoit pas d'honoraires, mais il est logé convenablement dans l'enceinte de l'établissement.

J'ai vu passer là tout ce qu'on peut imaginer de haillons et de misère. Les principaux médicaments qu'on a sous la main sont: la rhubarbe, la gentiane, le colombo, l'arsenic, l'iode de potassium, le sulfate de quinine, le nitre, des cathartiques, l'atropine, le nitrate d'argent, etc. On fait extemporanément les petites opérations, ouvertures d'abcès, incisions de fistules, extraction des dents, cautérisation de la cornée, etc. Il y a à côté une chambre pour les applications de spéculum, une chambre noire pour l'ophtalmoscopie. On réduit les luxations. On propose dans les cas graves un lit à l'hôpital, ce qui n'est pas toujours accepté.

Les Chinois n'aiment pas l'hôpital. Ils ont d'ailleurs remarqué que les médecins européens ne guérissent pas les fièvres continues beaucoup plus vite que les leurs. Aussi trouve-t-on peu de



maladies internes à observer, mais la chirurgie européenne est très-appréciée dans le peuple.

Les médecins chinois font une médecine telle quelle. Ils emploient par exemple l'arsenic dans la fièvre intermittente, le calomel dans la syphilis, mais toujours à des doses élevées, avec toutes ses pires conséquences; mais ils ne font pas de chirurgie, ou en font très-peu. Il ne faut pas leur parler d'opérations. Ils ouvrent bien quelques abcès superficiels: pour les abcès profonds, ils ne vont guère au delà de l'acupuncture. Aussi ai-je vu des collections de pus dont je n'avais pas d'idée. Aussi les fistules sont-elles très-communes. Le traitement des fractures appartient surtout à des rebouteurs qui ne manquent pas toujours de quelque habileté. Mais le triomphe de la chirurgie européenne est le traitement des maladies des yeux. Depuis le traitement substitutif des conjonctivites et la cautérisation des taches et des ulcères de la cornée jusqu'à l'iridectomie, tout est nouveau pour les Chinois et, dans un pays où règnent la syphilis, la scrofule et la variole, on comprend combien la population doit souffrir du défaut, je puis dire absolu, de traitement des maladies oculaires; aussi la Chine est-elle peuplée d'aveugles.

Le dernier rapport de l'hôpital des missions, pour 1875, donne les chiffres suivants: 542 malades admis dans les salles (*in doors*). 13.734 malades traités à la consultation (*out doors*).

Le chiffre des enfants n'est pas indiqué: il doit être assez considérable d'après ce que j'ai pu voir.

J'ai pensé qu'il serait intéressant de reproduire un tableau où j'ai réuni les résultats consignés dans les rapports annuels de la société des missions comprenant plusieurs années consécutives. J'ai dû, vu leur longueur, éliminer un certain nombre de cas isolés dont la mention aurait été dénuée de tout intérêt. Il n'en reste pas moins des chiffres fort respectables. J'ai reproduit fidèlement les expressions du rédacteur de ces relevés.

*Malades traités dans les salles de l'hôpital des Missions de Shanghai, pendant cinq années consécutives, de 1868 à 1872.*

	Nombre de cas. Décès.			Nombre Décès.	
Fièvres intermittentes	5	»	Catarrhe .....	3	»
— rémittentes...	271	21	Pneumonie.....	58	14
— malariales...	158	8	Phthisie'.....	3	2
Bronchite .....	59	2	Asthme.....	26	4

1. Je trouve cette mention dans un des rapports. Je pense qu'il s'agit de fièvres rémittentes.

	Nombre			Nombre	
	de cas.	Décès.		de cas.	Décès.
Hemoptysie <sup>1</sup> .....	7	»	Hydropisie généralisée		
Angines.....	3	»	et ascite.....	76	15
Maladie organique du			Bubon.....	1	»
cœur.....	13	3	Orchite.....	3	»
Fébricula.....	70	»	Stricture.....	5	»
Fièvre continue.....	76	4	Abcès du testicule....	3	»
Fièvre typhoïde.....	69	12	Hydrocèle.....	24	»
Typhus.....	14	6	Ophthalmie catarrhale.	29	»
Variole.....	1	1	— aiguë.....	11	»
Dyspepsie.....	38	»	Iritis.....	27	»
Dysenterie.....	120	39	Kératite.....	12	»
Diarrhée cholérique...	9	1	Opacités et ulcères de		
Entérite.....	3	1	la cornée.....	41	»
Gastrite.....	3	»	Entropion.....	34	»
Exténuation par man-			Cataracte.....	4	»
que de nourriture,			Amaurose.....	4	»
abus de l'opium, etc.	71	40	Abcès.....	56	2
Rhumatisme.....	84	1	Phlegmon.....	3	»
Syphilis.....	4	»	Ulcères.....	20	»
Épilepsie.....	2	»	Gangrène des pieds...	2	1
Hépatite.....	14	2	Caries.....	3	»
Abcès du foie.....	15	6	Tumeurs graisseuses.	2	»
Ictère.....	37	10	Tumeurs diverses....	4	»
Engorgement du foie.	6	»	Hernies.....	4	»
Engorgement et indu-			Fistules à l'anus.....	39	»
ration de la rate....	11	»	Bec de lièvre.....	3	»
Hématurie.....	1	»	Fractures.....	147	7
Péritonite.....	1	1	Luxations.....	27	»
Perforation du cœcum.	1	1	Contusions.....	90	»
Albuminurie.....	5	2	Plaies d'armes à feu..	3	»
Apoplexie.....	1	1	Traumatismes divers.	40	4
Paralysies diverses...	8	3	Blessures.....	40	1
Manle.....	7	»	Brûlures.....	11	3
Aliénation mentale...	14	»	Fumeurs d'opium....	14	»
Ataxie locomotrice...	4	»	Empoisonnement vo-		
Névralgie faciale....	2	»	lontaire par l'opium.	90	22
Tétanos.....	2	2	Empoisonnement par		
Eczéma.....	4	»	l'alcool.....	1	»
Psoriasis.....	10	»			
Lèpre.....	6	»			
				2,107	244

1. On doit s'étonner du chiffre peu élevé des maladies de l'appareil respiratoire en général, et de la phthisie en particulier. Les gens des brouettes et des Jinrikishas passent les nuits de gelée et de neige dans la rue, sans abris, mal couverts. Ils toussent presque tous. Il est probable que ces sortes de malades ont peu de goût pour l'hôpital.

Il a été pratiqué, pendant les années 1870, 1871 et 1872, 161 opérations, dont 15 suivies de mort. Les simples ponctions sont comprises dans ce chiffre, ainsi que les grandes amputations.

*Malades traités au dispensaire de l'hôpital des Missions de Shanghai, pendant six années consécutives, de 1869 à 1874.*

Fièvre intermittente.....	4,300	Surdité.....	693
— rémittente.....	408	Otorrhée.....	523
Bronchite.....	1,971	Bubon.....	657
Catarrhe.....	2,971	Gonorrhée.....	776
Phthisie.....	234	Orchite.....	139
Hémoptysie.....	192	Syphilis.....	180
Asthme.....	860	Syphilis primaire.....	645
Dyspepsie et gastralgie....	2,995	— secondaire.....	1,058
Diarrhée.....	2,385	— congénitale.....	276
Dysenterie.....	1,543	Conjonctivite.....	956
Glandes strumeuses.....	713	Ophthalmie catarrhale....	2,304
Anémie.....	1,402	— strumeuse....	151
Débilité.....	736	— purulente....	224
Rhumatisme.....	3,055	Iritis.....	200
Hémorrhoides.....	706	Kératite, ulcères, opacité de	
Congestion du foie.....	441	la cornée.....	1,657
Ictère.....	356	Glaucome.....	162
Induration de la rate.....	417	Entropion.....	592
Épilepsie.....	109	Ptérygion.....	610
Paralysie faciale.....	79	Cataracte.....	74
Migraine.....	937	Amaurose.....	106
Lombago.....	438	Abcès.....	2,520
Eczéma.....	1,596	Phlegmon.....	2,163
Psoriasis.....	1,045	Ulcères.....	3,506
Gale.....	3,387	Fistules à l'anüs.....	375
Lèpre.....	285	Hernies (curales et ingui-	
Éléphantiasis.....	316	nales).....	195
Ascite.....	123	Hydrocèle.....	65
Anasarque.....	166	Polype nasal.....	82
Aménorrhée.....	887	Douleurs dentaires.....	1,397
Dysménorrhée.....	487	Extraction de dents.....	638
Leucorrhée.....	1,603	Fumeurs d'opium <sup>1</sup> .....	1,632
Ménorrhagie.....	422		
Prolapsus utérin.....	54		
Ozène.....	160		
			58.305

1. Je n'ai pas reproduit, pour ne pas allonger démesurément ce tableau, les cas de traumatisme, qui n'eussent présenté qu'un intérêt très-indirect,

## CANTON.

C'est à Canton qu'a été créée la *Medical missionary Society*, en 1838. Ce n'est qu'en 1864 qu'une souscription fut ouverte pour l'établissement d'un hôpital permanent. Elle fut couverte, comme l'avaient été précédemment les dépenses nécessaires aux dispensaires, par le concours des Chinois et des Européens.

Le total des sommes souscrites pendant dix ans, de 1860 à 1869, a été de 35 340 piastres (126 700 francs), dont 11 142 par les Chinois et 21 198 par les Européens<sup>1</sup>.

En 1869, cet hôpital (*New Hospital Canton*) a reçu :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Dans les salles . . . .	421	249	669
Consultations . . . .	8,551	2,891	11,442

Si je réunis à ces chiffres ceux fournis par d'autres dispensaires établis sous le patronage de la *Medical missionary Society*, je trouve les résultats suivants :

Consultations . . . . .	65,514
Opérations pratiquées . . . .	1,161
Vaccinations . . . . .	524

Ce nombre considérable de consultations est en rapport avec l'immense population de Canton et de son district. Celui des vaccinations est relativement peu élevé; on a obtenu sous ce dernier rapport des résultats autrement satisfaisants à Shanghai.

Les opérations suivantes ont été pratiquées en 1869 dans le *New hospital* :

Cataracte (abaissement) . . . .	65	Bec de lièvre . . . . .	13
— (extraction) . . . . .	7	Amputation du bras . . . . .	1
Pupille artificielle . . . . .	10	— de la jambe . . . . .	1
Entropion . . . . .	347	Application de forceps . . . . .	2
Ptérygion . . . . .	18	Extraction de balles . . . . .	1
Lithotomie . . . . .	28	Tumeurs . . . . .	23
Lithotritie . . . . .	7	— du thorax . . . . .	9
Extraction de nécroses . . . . .	19	Déchirure de l'oreille . . . . .	11
— d'un calcul de l'urètre . . . . .	3	Polype du nez . . . . .	6
Hydrocèle . . . . .	8	Section du tendon d'Achille . . . . .	1
Phimosi . . . . .	11	Castration . . . . .	1
Fistule à l'anus . . . . .	9		

1. De pareilles sommes paraissent peut-être très insuffisantes, alors qu'il s'agissait de construire un hôpital. Mais il ne faut pas se placer ici au point de vue Européen. Il n'a fallu que 10,000 piastres (50.000 fr.) pour l'achat du terrain et la construction de l'hôpital en style chinois.

J'avais signalé précédemment la fréquence remarquable de la lithiase urinaire à Canton et dans le district auquel il appartient, tandis que, dans les autres ports de la Chine, on en aurait plutôt noté la rareté. Je ferai une remarque analogue au sujet de la cataracte, laquelle, partout ailleurs qu'à Canton, n'est encore apparue que dans de très-faibles proportions.

Voici, au sujet des calculs vésicaux, le relevé des opérations pratiquées dans le *New hospital*, depuis sa création :

*Lithotomie.*

Au-dessous de 10 ans.....	14	»
De 10 à 20.....	35	3
De 20 à 30.....	26	2
De 30 à 40.....	33	3
De 40 à 50.....	49	2
De 50 à 60.....	15	4
De 60 à 70.....	4	1
De 70 à 80.....	1	1
	147	18
	147	18

*Lithotritie.*

De 20 à 30 ans.....	3	»
De 30 à 40.....	5	1
De 40 à 50.....	3	»
De 50 à 60.....	4	»
De 60 à 70.....	3	»
De 70 à 80.....	3	»
	21	1
	21	1

TIENTSIN.

Je ne possède que des renseignements assez incomplets sur l'hôpital et le dispensaire chinois de Tientsin. L'un et l'autre étaient déjà très-fréquentés en 1862.

Le nombre des consultants avait été cette année de 33 253, dont 21 842 hommes et 11 411 femmes. Plusieurs malades avaient été traités dans l'hôpital, la plupart pour des maladies chirurgicales, traumatiques principalement; on y avait reçu également des cholériques et des dysentériques. Mais l'humeur turbulente et hostile de la population ne paraît pas avoir été sensiblement modifiée par cette fréquentation de la médecine européenne, bien que la lecture de la Bible précédât en général la consultation.

L'usage de l'opium est très-répendu dans la grande ville de Tientsin: hommes et femmes s'y livrent également avec les seules

restrictions que leur impose leur bourse. Le docteur Lamprey, médecin de l'armée anglaise, qui a eu pendant plusieurs années la direction de cet hôpital, a été appelé quelquefois chez des gens riches, qu'il trouvait toujours dans un état désespéré et au-dessus de toute ressource. Ils étaient plongés dans une prostration profonde, l'air sombre, anxieux, excitable, le pouls très-rapide, la langue rouge et rapeuse, l'anorexie absolue, l'insomnie également, hormis après quelques pipes d'opium. Ils mouraient tous de dysenterie, c'est-à-dire sans doute avec une diarrhée sanglante, car on leur reconnaissait les symptômes d'une entérite ulcéreuse.

Dans les premières périodes de la maladie, la guérison peut encore être obtenue, et trente jours d'abstinence de l'opium peuvent suffire pour que la santé se rétablisse. Le docteur Lamprey employait avec avantage le sulfate de quinine et la poudre de Dower. Quelques-uns, effrayés des accidents qu'ils ont subis, ne retournent pas à l'opium. J'ai connu à Shanghai quelques exemples de ce genre. C'est évidemment le petit nombre. On reconnaît facilement à première vue ces fumeurs d'opium. Ils ont le teint blafard, les joues creuses, le regard endormi; ils exhalent une odeur d'opium et ils ont le pouce et l'index de la main droite, la peau et les ongles, d'une couleur brunâtre.

Tous n'arrivent pas sans doute à la cachexie, parce que tous ne se livrent pas à cette pratique avec excès, soit que leurs moyens ne le leur permettent pas, soit qu'ils aient la raison de se modérer. Il en est de l'opium chez les Chinois comme de l'alcool chez nous. Le docteur Morache fait justement observer que les Chinois les plus intelligents recourent quelquefois à l'opium comme à un stimulant agréable, mais plutôt salutaire pour des organisations molles et essentiellement apathiques. L'introduction de l'alcool chez eux ferait-elle une diversion salutaire? ou ne serait-ce qu'un poison ajouté à un autre? Enfin, les cabarets vaudraient-ils mieux que les fumeries d'opium? Ce sont là des questions difficiles que je ne me hasarderai pas à résoudre. Du reste, les Chinois ont aussi le shamshu, eau-de-vie de riz, dont j'ai vu des ivresses aussi violentes que celles que puisse produire l'alcool : mais l'usage est loin d'en être aussi répandu; on ne le boit en général qu'à petite dose, et il est à remarquer qu'il est beaucoup mieux supporté par les Chinois que par les Européens.

#### HANKOW.

Le second rapport du *London Mission hospital*, comprenant de décembre 1868 à décembre 1869, mérite d'être reproduit dans ses

lignes principales, surtout à cause du soin avec lequel le docteur Shearer en a recueilli et disposé les éléments.

Le nombre des malades traités *in-doors* avait été de 86, dont quatre avaient succombé : un par suite d'un traumatisme, un d'inanition avec fièvre intermittente, un fumeur d'opium avec hydropisie et bronchite aiguë suffocante, enfin une femme d'hydrothorax, après être entrée sept fois à l'hôpital pour subir chaque fois la paracentèse.

Les malades *out-doors* avaient été au nombre de 6 951, ainsi distribués (en comprenant ceux traités à l'hôpital) :

Dermatoses.....	1,067	Cas divers de chirurgie.....	223
Maladies du système digestif.	1,052	Maladies du cœur et des reins.	167
— du système respiratoire.	950	Fumeurs d'opium.....	96
— des yeux.....	879	Maladies des oreilles.....	80
Abcès, ulcères, anthrax, etc..	638	Hernies, hydrocèles, etc.....	72
Affections rhumatismales....	616	Maladies des femmes.....	63
Maladies du cerveau et du sang		Tumeurs, cancers, etc.....	34
y compris la fièvre intermit-		Divers.....	28
tente.....	602	Anesthésie et Lèpre.....	107
Affections vénériennes et sy-		Vaccination.....	48
philitiques.....	315		

Chacune de ces séries est reprise dans le rapport avec des détails dont je ne reproduirai que les points les plus saillants, afin de ne pas allonger inutilement cette exposition :

*Maladies du système respiratoire.*

Bronchite aiguë ou chronique.....	521
Asthme, catarrhal ou emphysémateux ...	192
Empyème.....	5
Pneumonie subaiguë.....	5
Phthisie.....	41
Divers.....	186

Il est à remarquer que les inflammations aiguës et tranchées des organes respiratoires ne tiennent que très-peu de place dans les relevés cliniques que j'ai pu rassembler, et je vois noter par un certain nombre d'observateurs qu'effectivement la pneumonie et la pleurésie sont rares et généralement très-bénignes. Il est vrai que le champ de l'observation n'est pas très-libre sur ce sujet, les Chinois n'allant pas volontiers à l'hôpital pour les maladies aiguës et celles-ci ne pouvant aborder facilement les dispensaires. Mais la phthisie pulmonaire devrait amener un grand nombre de malades aux consultations des dispensaires, et l'on en voit très-

peu. Il semble cependant que le lymphatisme, qui est le trait dominant de la constitution des Chinois, et que les diathèses apatvrissantes qui abondent chez eux, la scrofule, la syphilis, outre leur alimentation si peu réparatrice, sont des circonstances on ne peut plus favorables au développement de la phthisie. On peut admettre, il est vrai, qu'un certain nombre de tuberculisations se trouvent rangées dans les bronchites simples : mais quelques erreurs de ce genre ne changeraient rien au fait général d'observation que j'ai signalé et qui mérite certainement d'être soumis à un contrôle attentif.

*Maladies de l'appareil digestif.*

Dyspepsie sous diverses formes . . . . .	286
Diarrhée . . . . .	238
Diarrhée dysentérique . . . . .	108
Dysenterie aiguë et chronique . . . . .	84
Congestion du foie . . . . .	19
Engorgement de la rate . . . . .	75
Phthisie mésentérique . . . . .	72
Engorgement et suppuration glandulaires . . . . .	32
Divers . . . . .	255
Engorgement de la rate . . . . .	12

La dyspepsie est beaucoup plus commune en Chine que chez nous, pour les classes correspondantes. Ceci s'explique par l'alimentation très-peu variée et à peine suffisante du peuple. Aussi la somme de travail qu'ils fournissent est en général peu considérable. Cependant on voit, dans les ports ouverts, les porteurs de bambous, et à Hongkong les porteurs de chaises, livrés à des occupations qui exigent un grand déploiement de forces. Je ne crois pas que leur alimentation diffère de celle de l'ensemble de la population ; mais, comme ils gagnent bien leur vie, elle doit être moins restreinte. Il est probable aussi qu'ils empruntent à l'opium une stimulation momentanée, qui leur est nécessaire. Il est à présumer encore que leur vie doit être assez courte. Mais il est difficile de se procurer quelques données sur ce point.

*Fèvres.*

Fèvre intermittente quotidienne . . . . .	31
— tierce . . . . .	73
— quarte . . . . .	39
— à type non défini . . . . .	52
Fèvres continues . . . . .	79
Céphalées et malaises intermittents . . . . .	70

J'ai parlé plus haut des inondations auxquelles, par suite de l'é-



l'élevation des eaux du fleuve Bleu, se trouvent exposés la ville d'Hankow et ses environs. C'est là un centre de population considérable et d'une grande importance commerciale, laquelle devra subir une grande impulsion en raison du développement promis au transit du Yang tz', par suite de l'ouverture du port d'Ichang. Pendant l'année dont il est ici question, le fleuve avait atteint sa plus grande hauteur à la fin de juillet et n'avait commencé à baisser qu'à la fin d'octobre. La ville et les environs restèrent donc sous l'eau pendant trois mois. Quand celle-ci se fut retirée, le sol dégagait pendant longtemps une odeur nauséabonde, et alors survinrent les fièvres et les affections intestinales dont il vient d'être question. Le docteur Shearer pense que ces émanations nocives étaient dues principalement à des gaz pesants, comme le gaz acide carbonique ou l'hydrogène carboné, car les résidents échappaient à leur influence par le seul fait de l'élevation de leurs demeures. On ne saurait trop insister sur l'immunité relative dont jouissent alors les Européens, grâce aux conditions supérieures de leur alimentation comme de leurs habitations.

*Affections rhumatismales.*

Rhumatisme articulaire généralisé.....	371
Rhumatisme goutteux.....	7
Rhumatisme chronique.....	64
Divers.....	174

*Maladies du cœur.*

Maladies des valvules du cœur.....	26
Palpitations.....	27

*Maladies de l'appareil urinaire.*

Calculs rénaux et hématurie.....	3
Rétrécissements et incontinence d'urine..	8
Diabète.....	1

Il faut se rappeler ici la fréquence remarquable des maladies du cœur et des vaisseaux observées à Shanghai chez les résidents, et la fréquence des affections calculeuses à Canton chez les indigènes. Quant à ce cas de diabète, c'est le seul que j'aie encore vu mentionner dans les rapports des *hôpitaux des missions* ou dans ceux de la douane.

*Abcès, etc.*

Abcès axillaires, palmaires, périnéaux, etc..	148
Érythème et érysipèle.....	21
Éléphantiasis avec ulcères.....	2
Furoncles et anthrax.....	53
Divers.....	414

*Maladies des yeux.*

Conjonctivite aiguë ou chronique.....	133
Ophthalmie générale.....	27
Ophthalmie strumeuse et purulente.....	15
Inflammation granuleuse du bord libre des paupières.....	62
Ulcères de la cornée.....	80
Opacités de la cornée.....	124
Staphylome et iritis.....	25
Inversion des cils et des paupières.....	74
Éversion.....	10
Pannus et ptérygion.....	99
Cataracte molle ou dure.....	26
Divers.....	223

J'ai déjà insisté sur les causes constitutionnelles et accidentelles des maladies des yeux, si communes en Chine. Peut-être certaines affections transmissibles de la conjonctive se propagent-elles par suite de l'habitude qu'ont les Chinois de se laver la figure à tout propos avec un mouchoir trempé dans de l'eau chaude et qu'on se repasse de main en main. Il en est ainsi au théâtre où, toutes les heures à peu près, des boys viennent vous présenter un bassin plein d'eau chaude avec un mouchoir de coton que les spectateurs se passent sur la figure. La même cérémonie a lieu pendant la durée des repas pris en commun, au restaurant, par exemple, ou encore dans les maisons de thé, ou chez les filles publiques chez lesquelles on se réunit volontiers.

*Maladies vénériennes.*

Gonorrhée.....	31
Bubon suppuré.....	20
— induré.....	12
Ulcères vénériens.....	30
Chancre huntérien.....	8
Chéloïdes et condylômes.....	21
Rupia.....	15
Syphilis secondaires.....	67
— tertiaire.....	58
— congénitale (eufants).....	21

Les maladies vénériennes ne paraissent pas avoir en Chine une gravité particulière. Sur un nombre considérable de syphilitiques qui ont passé sous mes yeux à Shanghai, je n'ai jamais rencontré de manifestations excessives de la vérole. Les médecins chinois traitent la syphilis, mais très-mal. Les médecins européens la voient

en général guérir assez facilement, sous quelque forme que ce soit, dès qu'ils la soumettent à un traitement méthodique.

Je ne trouve pas qu'il y ait à m'arrêter aux *maladies du système nerveux*, aux *maladies des femmes*, aux *maladies des oreilles*, non plus qu'au sujet des *maladies chirurgicales* ou *traumatiques*.

*Maladies de la peau.*

Eczéma.....	184
Gale.....	552
Favus.....	20
Prurigo et lichen.....	24
Ecthyma.....	52
Impetigo.....	41
Psoriasis.....	20
Pityriasis.....	20
Molluscum.....	1
Anesthésie et lèpre.....	107

*La lèpre.* — Quelques renseignements sur la lèpre de Chine me paraissent devoir trouver une place dans ce travail. Je n'ai eu que peu d'occasions de l'observer moi-même. Il n'y a pas de lépreux à Shanghai, ou du moins on n'en rencontre que rarement, et mon séjour a été beaucoup plus limité à Canton, où ils existent en grand nombre. Mais, comme les observations recueillies en Chine à ce sujet me paraissent être à peu près inconnues en France, il sera certainement utile d'en donner ici un aperçu. Les rapports médicaux des douanes et des missions évangéliques renferment des documents précieux concernant principalement la lèpre à Hankow, à Amoy et à Canton, dus aux docteurs Shearer, Müller et Manson et Kerr. Je les analyserai le plus succinctement possible, en combinant mes propres observations avec celles de ces médecins. Il ne sera pas non plus sans intérêt de faire connaître quelques-unes des idées des Chinois sur la lèpre.

Le docteur Shearer a rencontré à Hankow, en 1869 et 1870, 194 cas de lèpre, dont 121 d'anesthésie, et 73 de lèpre proprement dite.

Les âges extrêmes ont été 18 et 63 ans. Il y avait 14 femmes seulement, dont 12 anesthésiques.

L'anesthésie est le premier degré de la maladie. Elle varie de la perte de la sensibilité tactile délicate à la disparition complète de la sensibilité, d'abord et surtout aux pieds, aux mains et sur le trajet du nerf cubital. L'anesthésie ne dépasse jamais dix années sans qu'apparaissent des manifestations cutanées, avec épuisement, paralysies, ulcérations, etc.

74 observations ont pu être recueillies avec un soin particulier : elles se divisent en trois groupes :

1° Simple anesthésie *ma-mung*, ou affaiblissement de la sensibilité dans une ou plusieurs parties du corps.

2° Lèpre anesthésique : la perte de la sensibilité s'accompagne d'éruptions de pityriasis ou de psoriasis, avec atrophie et recroquevillement (*wasting and shrivelling*) de la peau et des glandes sudorales ; puis chute des sourcils et, des poils. Il peut apparaître des douleurs dans les membres. S'il survient une plaie (ordinairement par suite de contacts nuisibles dus au défaut de sensibilité tactile), elle guérit aisément.

3° Lèpre tuberculeuse : il se fait un dépôt morbide local sur les parties affectées.

Si c'est la face, elle prend une largeur léonine, le regard satirique, et elle semble coulée en bronze. Les sourcils deviennent pesants, surplombant les yeux. La carnification ou tuberculisation des extrémités inférieures aboutit quelquefois à des ulcérations particulières, singulièrement creuses, avec un épaissement extraordinaire du chorion adjoignant. Parfois se montrent des tubercules détachés, onivrés ou acajou, ce qui constitue la lèpre ou *ma-mung* tachetée. C'est dans cette forme de lèpre que l'on voit surtout survenir des nécroses des phalanges d'abord, puis des os des membres, et se détacher des doigts ou des orteils et des membres tout entiers. L'odorat se perd. La voix devient enrouée ou nasale, des ulcérations surviennent dans les follicules muqueux du gosier, avec fébrilité extrême de l'haleine. Aucun de ces phénomènes n'est ordinairement douloureux, et il n'y a d'autre altération de la santé qu'un amoindrissement de l'énergie vitale.

La lèpre est une maladie endémique à Hankow et paraît se développer sous l'influence de la malaria. Elle ne paraît point être au régime alimentaire. On n'a pu lui découvrir aucune parenté avec la syphilis. Elle n'est pas contagieuse et l'influence de l'hérédité n'est pas démontrée.

La lèpre est très-commune à Amoy, mais la population ne témoigne à son sujet aucune répulsion. On achète des marchandises aux porteurs lépreux, on va manger le riz chez les lépreux. Il y a bien des lois locales qui les concernent, mais on n'en tient aucun compte. Il y a par exemple un fonds de collecte destiné à leur fournir des logements près des portes de la ville, mais avec faculté pour eux, il est vrai, de s'y soustraire, en payant une certaine somme qui doit être versée dans ce fonds. Le mariage est autorisé entre deux lépreux, par suite de la croyance qu'un bout de deux ou trois générations leur descendance sera éteinte. Il est

défendu entre une personne non lépreuse et un lépreux, en raison de la croyance à l'hérédité. Mais tout cela est tombé en désuétude.

Les médecins chinois ne cherchent pas à lutter contre la maladie, qu'ils déclarent au-dessus des ressources de leur art. Cependant ils prétendent prévenir la transformation du visage en faisant coucher le patient pendant une ou deux heures dans l'intérieur d'un bœuf récemment tué ou en couvrant le visage d'un placenta. Ils affirment encore que la prostitution exercée pendant plusieurs années parvient à guérir les femmes, jeunes encore, atteintes de la lèpre.

Les docteurs Müller et Mason décrivent, de la manière suivante les différents symptômes de la lèpre :

1. Anesthésie de la peau sans aucune altération appréciable dans sa texture.

2. Taches pâles, anesthésiques, prenant par les temps froids une apparence semblable à celle de l'impetigo commun. Pas de gonflement, ni d'altération appréciable au toucher.

3. Taches blafardes, de deux à plusieurs centimètres de diamètre, de configuration irrégulière, à bords rouges et brusques, mais se fondant graduellement vers le centre qui est habituellement plus pâle que la peau saine, squameuses ou légèrement ulcérées, plus ou moins anesthésiques.

4. Élévations hémisphériques variant en volume d'un pois à une bille, paraissant dépendre d'une effusion dans l'épaisseur du derme; de couleur normale ou vineuse, dans ce dernier cas, surtout si elles siègent sur les jambes ou les pieds, disposées à se fendre ou à s'ulcérer; anesthésiques.

5. Élévations résistantes, *brawny*, de couleur vineuse; à rebords irréguliers, souvent très-étendues, à surface plate, ayant partout mêmes consistance et épaisseur et se détachant brusquement de la peau saine; en général complètement anesthésiques; paraissant comme les précédentes siéger exclusivement dans l'épaisseur de la peau.

6. Épaississement plus ou moins dur des téguments de la face, des ailes du nez et du cou; à mesure qu'il s'étend, les traits de la face prennent un caractère léonin; écoulement par le conduit nasal, diminution ou perte de l'odorat, du goût et de l'ouïe; anesthésie très-marquée.

7. Couleur bronzée de la peau.

8. Atrophie musculaire avec anesthésie de la peau susjacente, principalement aux mains et aux avant-bras, avec flexion des

doigts et diminution considérable de la contractilité musculaire.

9. Perte des phalanges par absorption interstitielle des os.

10. Perte complète ou partielle des doigts par suite d'ulcérations et de sphacèle.

11. Ulcères provenant de blessures ou de rupture des tubercules, surtout aux pieds, aux jambes et aux mains. Il en résulte des plaies de peu d'étendue, très-difficiles à guérir si elles siègent à la plante des pieds et si elles ne sont l'objet de soins minutieux. Quoique siégeant sur des régions anesthésiées, ces ulcérations sont souvent très-douloureuses, surtout si elles sont profondes.

12. Les taches lépreuses sont ordinairement dépourvues de poils, les glandes sudoripares cessent définitivement, mais les sécrétions sébacées sont souvent très-actives.

Ces lésions, bien qu'elles soient quelquefois assez symétriques, diffèrent par leur disposition de celles qui dépendent de la syphilis. Il est rare que l'on rencontre aucune de celles qui viennent d'être décrites isolée; elles se montrent combinées en plus ou moins grand nombre, mais le seul symptôme constant est l'anesthésie. L'ordre suivant lequel les différentes parties du corps sont atteintes est généralement le suivant : les bras, les mains, la face, les jambes, les pieds, les cuisses, le cou, l'abdomen, la poitrine, le dos et les organes génitaux ; des douleurs rhumatoïdes, quelquefois très-aiguës, précèdent souvent ou accompagnent les manifestations cutanées.

Les mêmes observateurs, auxquels j'ai emprunté les descriptions qui précèdent, ont publié 50 observations détaillées de lèpre, dans lesquelles j'ai relevé les circonstances suivantes. Il y avait 44 hommes et 6 femmes.

Les hommes exerçaient les professions suivantes :

Coolies ou domestiques .....	6
Cultivateurs .....	16
Colporteurs.....	5
Marchands.....	6
Charpentiers, forgerons.....	3
Mariniers.....	3
Vacher, meunier, forgeron, barbier.....	4
Étudiant.....	1

Les âges se répartissaient ainsi pour les hommes :

De 10 à 19 ans.....	7
De 20 à 29 .....	21
De 30 à 39.....	9

De 40 à 49.....	2
De 49 à 50.....	4
60 ans.....	1

Pour les femmes :

25 ans.....	1
30 à 39.....	3
47 ans.....	1
66 ans.....	1

Sur ces 50 cas, 13 paraissent pouvoir être attribués à l'hérédité, 4 l'ont été à l'infection; dans 5 d'entre eux il a été question de syphilis, mais la syphilis doit être mise hors de cause: on peut compter que le dixième de la population est syphilitique et les lépreux naturellement ne font pas exception.

Personne ne peut mettre en doute la transmission héréditaire de la lèpre; quant à sa transmission par infection, il serait facile de réunir des exemples à l'appui, mais il le serait moins de la démontrer avec certitude.

On voit des lépreux guérir par suite d'un changement de résidence, alors que la maladie n'était pas très-avancée et qu'elle n'allait pas au delà de l'engorgement cutané. Suivant MM. Müller et Mason, le traitement le plus salubre consiste dans l'emploi du mercure à petites doses, combiné avec l'iodure de potassium, et dans la recherche d'une résidence autre et salubre, une bonne nourriture et une grande propreté. L'alimentation de ces lépreux est généralement très-misérable, exclusivement végétale ou à peu près, et leur saleté extrême.

On estime à 10,000 le nombre des lépreux de la province de Canton. Un bon nombre vivent dans la ville, malgré les édits et l'existence, à ses portes, d'un *Leper village*, où ils sont censés devoir résider. On suppose qu'il en existe quelques centaines sur les bateaux. Une opinion exprimée par des Chinois intelligents est qu'un sol bas et humide favorise le développement de la lèpre; c'est bien le cas de Canton.

Cependant la maladie est aussi très-répandue dans les campagnes qui sont plus élevées que la ville. Le docteur Kerr, à qui j'emprunte beaucoup de renseignements relatifs à la lèpre de Canton, assure qu'il ne lui a trouvé aucune relation avec la malaria. La cachexie paludéenne ne paraît nullement y prédisposer, mais il faut noter que la lèpre appartient surtout aux provinces méridionales de la Chine. Le docteur Kerr ne saurait non plus la rapporter à l'alimentation. Le peuple à Canton vit plutôt

mieux qu'ailleurs, bien que son régime soit surtout végétal. Il est généralement aisé et on travaille très-activement dans la campagne.

Le docteur Kerr reconnaît deux formes principales, la tuberculeuse et l'anesthésique, la première comprenant les trois quarts des cas. Les livres chinois reconnaissent 36 variétés de lèpre. Le *Leper physictan* indigène, le plus expérimenté, assure qu'il n'y en a pas plus de 5 ou 6, établies sur la combinaison de deux formes principales et sur les diverses phases de la maladie. Les observateurs indigènes prétendent que la maladie s'est multipliée depuis 15 ans.

La lèpre se montre dans toutes les classes, riches ou pauvres, citadins ou campagnards, mais surtout chez les plus pauvres des travailleurs des champs.

Le docteur Kerr n'en a rencontré qu'un seul cas chez un Européen. C'est un homme qui avait passé trente ans dans les ports de la Chine, se nourrissant comme les indigènes, aussi sale qu'eux ; il avait un domestique lépreux qu'il garda plusieurs années et qui vivait très-rapproché de lui. Deux ans après le début de la maladie, il retourna en Angleterre et y mourut 5 ans après, ayant perdu plusieurs de ses doigts. Ev. Wilson avait déjà signalé un cas de lèpre chez un Européen, vieux résident de Hong-Hong.

Le docteur Kerr pense que la moitié des cas de lèpre sont dus à l'hérédité ou à la cohabitation. La maladie se développerait spontanément dans l'autre moitié. Cependant on voit beaucoup de ménages où il n'y a qu'un seul lépreux. La croyance est répandue à Canton, comme dans d'autres localités, que les femmes guérissent de la lèpre par le commerce avec les hommes sains, et les lépreuses vont quelquefois se livrer à la prostitution, la nuit, dans ce but, le visage couvert d'un voile.

Le même observateur dit avoir obtenu de bons résultats de l'arsenic, dans une forme bénigne purement anesthésique.

*La dengue.* Je n'ai rencontré nulle part de mention de la dengue de la Chine. Cette maladie, qui se montre toujours sous la forme épidémique, paraît appartenir à la classe des fièvres éruptives. Je reproduirai un résumé succinct d'une longue description des docteurs Müller et Mason, d'une épidémie de dengue qu'ils ont eu occasion d'observer à Amoy en 1871.

Cette épidémie dura pendant les mois d'août et de septembre : presque tout le monde en fut atteint ; 95 0/0 parmi les indigènes ; et parmi les européens 58 sur 160. L'épidémie cessa dans la ville chinoise quand tous ses habitants y eurent passé ; il n'y avait à la



fin que les nouveaux arrivés qui tombaient malades. On supposa que l'épidémie avait été apportée de Singapore: mais les ports les plus voisins, Honkong, Swatow, Footchow en furent épargnés.

La dengue est une maladie épidémique que caractérisent la fièvre et une éruption spéciale.

Au début, un premier accès de fièvre, plus ou moins intense, de 1 à 3 jours de durée, avec myalgie et douleurs articulaires vives et congestion marquée de la peau, se termine par une crise de sueurs, de diurèse, de diarrhée ou d'épistaxis. Une seconde période comprend du 4<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> jour; le malade paraît mieux, mais se plaint de faiblesse, de douleurs musculaires et d'anorexie. Le 6<sup>e</sup> jour, léger retour de fièvre, exacerbation des douleurs, éruption spécifique bien marquée, diminuant après un ou deux jours, avec pâleur des surfaces atteintes et quelquefois légère desquamation. Une quatrième période de convalescence survient alors, mais se prolonge quelquefois plusieurs semaines avec faiblesse et même retours irréguliers de fièvre.

L'éruption peut manquer par exception. Elle commence ordinairement par la région palmaire. Ce sont des taches du diamètre d'un petit pois, circulaires, d'un rouge foncé, quelquefois à peine saillantes, plus marquées sur le dos, la poitrine, les bras et les cuisses; isolées d'abord, elles se confondent par plaques, puis couvrent quelquefois la peau d'une teinte uniforme; c'est aux mains, aux poignets, aux coudes et aux genoux que les taches sont le plus nombreuses.

Il n'y a pas eu de cas mortels.

*Résumé.* — J'essaierai de résumer brièvement l'étude qui précède et que la multiplicité des détails nécessaires ne m'a pas permis d'abrégé. De tous ces sujets divers il doit y avoir quelque chose à conclure, quelque vue générale à présenter. Bien que composées d'éléments très-différents entre eux, les populations chinoises offrent une physionomie d'ensemble assez uniforme, due peut-être, il est vrai, à l'uniformité et à l'unité du gouvernement durant tant de siècles consécutifs, et aussi à l'absence de voisinages propres à déteindre sur elles.

Il en est de même du climat de la Chine, avec ses conséquences hygiéniques et médicales. Ce climat, bien qu'il occupe du 20° au 45° degré de latitude, et par conséquent réunisse toutes les variétés des climats méridionaux, septentrionaux et moyens, paraît offrir des caractères communs et définissables.

Il ne faut pas oublier cependant que ceci ne saurait guère s'ap-

plier encore qu'au climat des côtes, à peu près les seules parties de la Chine que nous connaissions; nous n'avons encore pénétré à l'intérieur que sur la ligne du Yang tz', ou sur un point spécial du nord, Péking, la capitale de l'empire.

Quand je dis *pénétré*, je veux parler des installations qui permettent seules d'acquérir des notions précises sur les conditions hygiéniques et médicales prédominantes d'une contrée. Sans doute, il n'est guère de régions dans le Céleste-Empire que nos missionnaires n'aient touchées; mais ceux d'entre eux qui résident dans l'intérieur ne se sont guère trouvés jusqu'ici en situation de nous éclairer sur ces sujets, et les notions d'un ordre élevé que nous devons aux voyages d'exploration de plusieurs d'entre eux se trouvent limitées à l'histoire naturelle et à la géographie. Nous sommes donc dans une ignorance absolue pour ce qui concerne la constitution médicale des grands plateaux qui forment l'intérieur de la Chine.

Si nous laissons à part la ligne du Yang tz', nous trouvons que, malgré l'écart énorme de la latitude, les résidences européennes, seules soumises aujourd'hui à notre observation, présentent bien des conditions communes. Toutes se trouvent comprises à peu près dans la même longitude, et toutes sont situées sur le bord ou à peu de distance de la mer, canal de Formose, mer de la Chine, et, pour un petit nombre, golfe de Petchihli. Toutes se trouvent soumises, d'une manière plus ou moins immédiate, aux deux grands courants atmosphériques annuels qui constituent la mousson du sud-ouest et celle du nord-est. La première apporte des régions tropicales la chaleur humide qui caractérise les climats chauds, ceux spécialement de l'extrême Orient; la seconde envoie des plaines de la Sibérie et des montagnes de la Tartarie les vents glacés qui font les climats froids.

Mais il faut remarquer que ces deux grands courants atmosphériques, dont la mer subit l'action dans une immense étendue, l'impulsion imprimée aux courants marins devant se continuer jusqu'à ce qu'un obstacle matériel vienne lui barrer le passage, s'épuisent en grande partie sur le sol même de la Chine, de telle sorte que les vents froids de l'Asie septentrionale meurent avant d'en avoir atteint le midi, et les vents tropicaux s'éteignent avant d'en avoir gagné l'extrême nord.

Le climat atmosphérique des côtes de la Chine diffère donc notablement à ses deux extrémités, tout en assignant à un immense espace intermédiaire des conditions assez semblables. Mais le climat tellurique et le climat artificiel, ceux qu'il appartient à l'homme de créer et de modifier, présentent d'un bout à l'au-

tre du Céleste-Empire des conditions bien autrement uniformes.

Les résidences européennes, je l'ai déjà fait remarquer, sont toutes situées au bord de la mer ou à très-peu de distance, comme Shanghai, Tchefoo, Tientsin, mais alors sur le bord d'un grand fleuve, ce qui est encore la condition des résidences du Yang tz'. Là même où des régions montagneuses viennent à s'approcher des côtes, presque partout nous voyons les concessions fixées par les nécessités ou les convenances de leur installation au plus bas de la contrée, et l'on peut dire le pied dans l'eau. Ce sont partout des terres d'alluvion, au ras de la mer ou des rivières, faciles à inonder, ou qui ne doivent leur asséchement qu'à des travaux considérables accomplis par les résidents.

Mais si le sol occupé par les Européens a été ramené, grâce à leur industrie, à des conditions de salubrité très-supérieures à celles qu'ils avaient trouvées, ils n'ont pu transformer la contrée qui entoure leurs étroites résidences. Nous rencontrons ici partout des caractères identiques : campagnes basses, aplaties, très-cultivées, mais coupées par une infinité de creeks, de ruisseaux, de fossés, la plupart navigables pour les Chinois, ressemblant aux mailles entrelacées d'un tissu, et dont la conséquence ou la fonction est l'inondation des terrains, par suite du grossissement des eaux ou du soulèvement des marées, ou pour les nécessités de la culture. Il faut ajouter à cela le voisinage immédiat d'une agglomération indigène, c'est-à-dire d'un foyer d'infection et de peste que caractérisent l'entassement d'une population qui excède toujours l'espace où elle se renferme, et un mépris absolu pour toutes les règles les plus élémentaires de l'hygiène individuelle ou publique.

J'ai indiqué, au cours de cette étude, les localités où quelques-uns de ces inconvénients pèsent moins qu'ailleurs sur les concessions étrangères, la configuration du terrain leur permettant d'améliorer les conditions de la résidence, ou l'éloignement de grandes agglomérations indigènes les soustrayant à des voisinages malsains : mais ce ne sont là que des circonstances exceptionnelles.

Ce qui domine la constitution atmosphérique de la Chine, c'est la chaleur et la chaleur humide, contrebalancée à des degrés divers par le froid. Elle règne sans partage dans les provinces méridionales. Elle se combine avec le froid dans les régions intermédiaires. Elle cède à ce dernier dans les régions du nord. Mais, quelle que soit la part qui lui revienne dans la distribution des saisons, elle garde toujours un caractère insupportable, moins par son élévation que par son caractère humide.

Le thermomètre, en effet, ne saurait donner une idée des sensations qu'elle provoque, non plus que de l'action qu'elle exerce sur la constitution. Je n'ai séjourné en Chine que pendant l'hiver, et alors même que, au midi de cet empire, la chaleur commençait à se tempérer. Mais j'ai connu dans la mer Rouge, et surtout dans la mer des Indes, et dans les séjours de relâche à Ceylan, à Singapore et à Saïgon, ce caractère indéfinissable qui ne se reproduit nulle part dans nos contrées de l'Europe. C'est une chaleur d'étuve qui produit un affaissement physique et une paresse intellectuelle, contre lesquels on cherche en vain à réagir. Les nuits, aussi chaudes que les journées, rebelles au sommeil, n'apportent aucun répit. Les pluies quotidiennes sur les côtes de l'Océan Indien ne fournissent qu'une illusion de rafraîchissement, et sont suivies d'une évaporation du sol qui redouble le malaise. L'appétit fait défaut et sollicite des stimulants dangereux. L'exercice refuse sa réparation, et la durée amène l'atonie, l'anémie, et l'impuissance de réaction qui laisse le champ libre au développement des affections abdominales.

Telle est, à des degrés divers, suivant les localités, et mieux tempérée par les brises de mer dans les régions que je viens de mentionner, une première influence nocive que l'on rencontre en Chine, et qui va, il est vrai, s'amointrissant à mesure que l'on s'élève vers le nord, où la brièveté de la saison chaude permet à l'hiver plus prolongé d'en atténuer ou d'en annuler les effets.

Le second caractère qui domine la pathologie en Chine est ce que les Anglais appellent *malaria* : c'est l'intermittence, c'est le miasme palustre.

Nous n'avons pas à en rechercher les origines dans le climat atmosphérique. Le climat tellurique et les habitudes sociales en rendent suffisamment compte : l'humidité partout répandue par l'irrigation naturelle ou artificielle des terrains, et le caractère des agglomérations, l'encombrement et l'accumulation de produits infectieux.

Cependant, nous ne trouvons rien là de pareil à nos milieux palustres, à nos côtes de l'ouest, à celles de l'Italie, ou même à nos provinces marémateuses, à la Sologne ou à la Bresse, non plus qu'à une grande partie de l'Algérie. La fièvre intermittente franche y règne à un bien moindre degré ; les engorgements spléniques et hépatiques, les empâtements abdominaux, les cachexies paludéennes ne s'y trouvent qu'en de faibles échantillons.

Mais sur tous les états pathologiques règne l'intermittence, comme l'indication quinquie sur la thérapeutique. Les fièvres continues ne semblent qu'une évolution de la rémittente. Les états

gastriques et bilieux sont, d'un autre côté, la marque ordinaire des dérangements de la santé. Mais l'hépatite et la suppuration du foie ne se montrent pas, non plus que les diarrhées et les dysentéries, avec les caractères funestes qui ont rendu si redouté le séjour de la Cochinchine. J'ai assisté à Saïgon à la visite de l'hôpital militaire, visite dont une partie est consacrée à l'examen des vases remplis des déjections infectes des diarrhéiques et des dysentériques, et rangés, par ordre de numéros, sous la verandha qui abrite les salles. C'est là que se suivent les vicissitudes de ces affections intestinales, si souvent combinées avec les hépatites, qui exercent de si cruels ravages parmi notre population civile et militaire. Ce n'est pas, pour le dire en passant, qu'on n'ait gagné sous ce rapport. Saïgon, relativement assaini, offre le plan d'une cité vaste et bien ordonnée, dont une faible partie est seule encore réalisée. Bien des santés résistent au milieu délétère où l'on est plongé; mais un plus grand nombre en est atteint, et beaucoup y succombent encore. Rien de semblable ne se voit en Chine. Toutes ces formes pathologiques s'y montrent atténuées, les formes hépatiques surtout. Quant à la diarrhée et à la dysentérie qui règnent activement dans le midi, et dont la décroissance suit exactement l'ascension vers le nord, on les voit peu à l'état aigu, jamais, à ma connaissance, à l'état d'épidémie; et les cas où elles ne céderaient pas à l'émigration seraient certainement exceptionnels, si l'on s'y prenait toujours à temps pour se soustraire au milieu où elles ont pris naissance.

Si ces espèces pathologiques, essentiellement chroniques ici, ne se montrent que sous des formes affaiblies, il en est de même des maladies aiguës. C'est une chose digne de remarque que nos maladies aiguës communes, rhumatismales, thoraciques surtout, et même abdominales, n'apparaissent que rarement, et généralement très-éteintes dans leur acuité. Il en est ainsi même dans le nord, bien qu'à un moindre degré; mais aussi à Shanghai, qui possède, pendant une partie de l'année, un climat plutôt septentrional que méridional.

D'un autre côté, les épidémies en Chine ne paraissent pas facilement transmissibles au delà des points où elles se sont développées. Dans l'entassement sordide où vivent les agglomérations chinoises, les mortalités sont considérables et fréquemment élevées par des épidémies qui déciment les populations adultes et les enfants surtout. C'est la variole que la propagation très-effective et très-bien accueillie de la vaccine parmi les indigènes n'a pas encore eu le temps d'enrayer; le choléra, ou du moins des épidémies cholériformes, des maladies éruptives, rubéoliques surtout,

de mauvais caractère. Or, on ne voit pas ces épidémies franchir les portes des cités chinoises, situées cependant côte à côte avec les concessions européennes. A peine quelques témoignages isolés viennent-ils y répondre. Le plus souvent on vit dans une ignorance complète de ces fléaux, qui moissonnent, de l'autre côté des murailles, des populations tout entières.

Ceci témoigne d'une manière triomphante de la victoire que l'hygiène appliquée remporte sur les causes telluriques et sociales de maladie et de mort. Je pense cependant qu'il faut tenir compte de la faible population européenne de la plupart des concessions, ainsi que du large espace qui lui est départi. Mais à Shanghai, l'exemple est frappant, car il s'agit d'une population européenne de plusieurs milliers d'âmes, véritablement agglomérées, d'une population flottante considérable, d'une population indigène de plus de cent mille individus qui lui appartient. Et les concessions ne sont séparées que par un boulevard étroit et par un mur crénelé de la cité indigène, et le mouvement des portes de celle-ci est aussi pressé que dans nos rues les plus populeuses ; et cependant cette muraille et ce boulevard suffisent pour confiner dans leur milieu propre les épidémies meurtrières qui y éclosent presque chaque année. Quant aux maladies des Chinois eux-mêmes, nous ne sommes que très-incomplètement éclairés à leur sujet. Ils n'ont pas encore consenti à se laisser soigner par nous chez eux. Cependant j'ai pu reproduire les résultats de la vaste clinique que nous offrent les hôpitaux et les dispensaires institués par les missions évangéliques sur les concessions, à l'usage des indigènes. Mais une partie seulement de leur pathologie y est représentée. Ils n'aiment pas à apporter de maladies aiguës dans les hôpitaux, assez restreints du reste. On y voit des maladies des yeux, des cas chirurgicaux, quelques fumeurs d'opium, qui ne trouvent que là quelques chances de guérison ; mais c'est à peu près tout. Quant aux dispensaires, il est clair que des établissements de consultation ne peuvent servir à l'étude des maladies aiguës, qui ne s'y présentent guère d'ailleurs. Il y a donc tout un côté de la pathologie, les fièvres continues et les maladies inflammatoires, qui nous échappe. Pour ce qui est du reste, j'avoue n'avoir pu saisir de caractère particulier dans les maladies des Chinois que j'ai vues en grand nombre. Les affections des yeux en particulier, ophthalmies, kératites, maladies des paupières ou des parties profondes de l'œil, m'ont paru se comporter comme chez nous. J'ai seulement eu l'occasion de remarquer, et je l'ai déjà signalé, que les grandes opérations guérissent généralement avec une rapidité et une facilité surprenantes, sans accident et presque sans fièvre. Faut-il

en chercher la raison dans la constitution phlegmatique, dans l'alimentation végétale et restreinte de ces populations, ou encore dans l'intervention méthodique de certains agents médicamenteux très-nouveaux pour eux? Aussi est-il à présumer que leurs maladies aiguës diffèrent quelque peu des nôtres dans leur physiologie et leur évolution. Cependant il est quelques maladies spéciales à la Chine, telles que la lèpre et la dengue. Je n'ai rien à ajouter aux renseignements que j'ai reproduits précédemment à leur sujet.

La conclusion de l'étude que je viens d'essayer de résumer doit être que la Chine n'offre pas aux Européens, dans les parties du moins qu'ils en connaissent, un séjour qu'ils aient à redouter. En fait, on les voit toujours, Français, Anglais, ou Américains, s'y acclimater facilement, et sans avoir ce qu'on appelle de tribut à payer à leur résidence nouvelle. Cependant, cette acclimatation ne va pas en progressant. Au bout de quelques années, plus ou moins, l'influence malariale, pour sourde qu'elle soit, peut se faire sentir. La répétition des allanguissements que déterminent les retours de la saison chaude amène des anémies transitoires d'abord, mais continues ensuite, et qui deviennent constitutionnelles.

Aussi convient-il de ne point prolonger indéfiniment son séjour en Chine. Il faut ici, comme pour toutes ces contrées de l'extrême Orient et de l'Inde, venir périodiquement se retremper dans le climat natal, à des intervalles plus ou moins distants; mais le plus sage est de ne pas attendre que la nécessité s'en fasse sentir d'une manière impérieuse. Sans doute, cette règle même n'est pas absolue. Il existe, dans les diverses concessions, de vieux résidents qui ont conservé leur santé sans avoir quitté le sol chinois depuis de longues années; mais il faut voir là des encouragements plutôt que des exemples.

Du reste, la mortalité se montre partout assez faible chez les résidents, pourvu toutefois que l'on tienne un compte spécial des circonstances inhérentes à la localité. Les enfants s'y élèvent parfaitement, surtout au delà des provinces méridionales; mais il faut éviter de les garder aux approches de la puberté. La disposition à l'anémie, qui appartient à cette période de l'évolution, trouverait, dans la prolongation du séjour, des circonstances trop faites pour favoriser cet état constitutionnel.

Maintenant, il est banal, et cependant jamais inutile, de rappeler que l'Européen transplanté dans ces milieux, si nouveaux pour lui, ne trouvera contre les influences nocives qu'ils recèlent aucune défense mieux assurée que des habitudes saines et une hygiène rationnelle. L'espace ne manque nulle part aux installations, mais

on ne se préoccupe pas toujours assez de choisir l'emplacement le plus salubre. L'alimentation est généralement facile : outre les céréales et les légumineuses, le poisson, le porc, la volaille et le gibier abondent. La viande de boucherie, très-peu usitée en Chine, n'est pas encore suffisamment à la portée de tous les établissements : mais l'industrie intéressée des Chinois ne tardera pas à y suppléer. Les alcooliques, dont l'usage bien approprié est utile, ne manquent jamais dans les ravitaillements ; et nos vins de France, si précieux dans ces climats, s'y retrouvent d'autant plus facilement qu'ils reviennent là-bas à des prix moins élevés que dans le pays qui les a produits.

Enfin, l'on peut entrevoir un temps où les habitudes sociales et agricoles de la Chine perdront quelques-uns de leurs caractères séculaires, et se prêteront mieux aux règles d'une bonne hygiène, lesquelles sont les mêmes sur tous les points du globe, à quelques convenances qu'elles se doivent adapter.

---

#### LES QUARANTAINES EN CHINE ET AU JAPON.

Par le docteur Durand-Fardel,  
Chargé d'une mission scientifique à Shanghai.

Juillet 1876.

Proposition relative à l'établissement d'institutions quaranténaires  
à Shanghai.

Monsieur le Ministre, les instructions qui m'avaient été remises, lors de mon départ pour la Chine, appelaient mon attention sur la question des quarantaines en Chine, à Shanghai, en particulier ; question récemment soulevée par les autorités anglaises, et qui n'avait point abouti.

J'ai l'honneur de mettre sous vos yeux des propositions que j'ai adressées à ce sujet aux représentants de notre gouvernement dans l'empire chinois, afin qu'il fût donné suite à des mesures que leur caractère incomplet et le défaut d'assentiment du gouvernement indigène n'avaient pas permis de mettre en pratique.

Je reproduirai d'abord un court historique de la question, dont les premiers incidents se trouvent exposés dans un rapport de M. Fauvel<sup>1</sup>.

M. le Ministre des affaires étrangères avait reçu, dans le mois

1. *Recueil des travaux du Comité consultatif d'hygiène publique*, tome IV.



de juillet 1873, de M. le consul de France à Shanghai, une dépêche portant ce qui suit :

« A la nouvelle que le choléra régnait à Bangkok (royaume de Siam) et dans le voisinage, le consul d'Angleterre et le gérant du consulat des États-Unis avaient élaboré, de concert avec l'autorité chinoise, un projet d'arrangement ayant pour objet l'établissement immédiat, à Shanghai, d'un régime de quarantaine applicable aux pays infectés. »

Suit un résumé de ce projet d'arrangement, qu'il n'est pas nécessaire de reproduire.

M. le consul de France n'avait pas cru devoir adhérer à ce projet, lorsqu'il lui fut soumis, en raison des lacunes qu'il présentait et des inconvénients qui pouvaient en résulter pour notre commerce, lequel, au moins au point de vue du transit, offre à Shanghai une importance toute particulière.

Il faut remarquer que ce projet avait été élaboré, suivant les renseignements qui m'ont été fournis, entre le consul d'Angleterre et le surintendant des douanes de Shanghai, institution qui se trouve entièrement entre des mains anglaises, et que les représentants des autres puissances n'avaient été qu'invités à y apposer leur signature. Quant à l'autorité chinoise, elle n'y avait pris d'autre part qu'un simple assentiment.

M. le rapporteur du Comité approuva pleinement la réserve de notre consul. Mais il ne s'accorda pas également avec lui au sujet de toutes les objections opposées aux projets des fonctionnaires anglais.

M. le consul ajoutait en effet : « Qu'il ne voyait pas d'ailleurs l'utilité que pourrait avoir un régime sanitaire applicable à un seul port, au lieu de s'étendre à toute la côte de la Chine, et il pensait, en outre, que la question soulevée par le consul d'Angleterre devait recevoir une solution générale, qui ne pouvait être déterminée qu'à Péking. »

Il convient de remarquer, comme l'a fait très-justement M. Fauvel, qu'il n'existe pas une solidarité nécessaire entre la protection accordée à Shanghai par un régime quarantenaire limité à ce port et celle que l'on pourrait réclamer pour les autres ports ouverts au commerce étranger. D'abord, la grande navigation, celle qui met directement Shanghai en communication avec les autres contrées, ne fait point escale avec les ports ouverts qui s'échelonnent du midi au nord de la Chine, si l'on en excepte cependant Hongkong, qui se trouve du reste dans des conditions toutes particulières. Ensuite, et c'est à mes yeux la raison dominante, il est certain que, si l'on prétendait du premier coup imposer à toute

l'étendue des côtes de la Chine un régime quarantenaire, on n'arriverait jamais, sous le régime actuel, à la réalisation effective d'une telle organisation. Il n'est permis d'espérer un résultat favorable à une tentative de ce genre qu'en limitant une expérience dont il deviendrait ultérieurement plus facile d'étendre l'application.

Deux seuls points seraient indiqués pour cette expérience : Hongkong et Shanghai.

Il semblerait, au premier abord, plus naturel d'établir un système protecteur à Hongkong, qui est le port d'entrée de la Chine, et où s'arrêtent tous les navires dont la destination est un point quelconque du Céleste Empire. Mais Hongkong est une colonie anglaise, et nous ne pouvons y prétendre à aucune ingérence.

Shanghai se trouve dans des conditions toutes différentes. La réunion des trois concessions, française, anglaise et américaine, lui assigne un caractère international, et nous avons qualité pour y intervenir directement dans tout ce qui peut avoir trait à la sécurité sanitaire, comme aux intérêts de notre propre pavillon.

Mais il se présente ici une autre difficulté. Shanghai n'est pas une colonie, mais une concession, et à ce titre ne saurait se soustraire absolument à l'ingérence du gouvernement chinois pour ce qui n'est pas compris dans les traités. M. le consul avait donc raison de penser que la question soulevée par le consul d'Angleterre doit recevoir une solution générale, qui ne peut être déterminée qu'à Péking.

L'autorité anglaise peut soumettre le port de Hongkong à telle réglementation qu'il lui convient. Mais les autorités consulaires de Shanghai, non plus que les autorités municipales de cette ville, n'ont qualité pour soumettre à des mesures semblables à celles que comporte un régime quarantenaire aucune marine, autrement que par un commun accord, et ceci s'applique à la marine chinoise comme à celle des autres nationalités.

Le Taotai de Shanghai, lui-même (intendant de circuit, sorte de préfet), quelque accord qui puisse s'établir entre lui et le corps consulaire, ne possède pas sur ce sujet une autorité plus effective. Il est entièrement subordonné au gouverneur ou vice-roi de la province, résidant à Nanking. Et bien que, suivant le singulier mélange de centralisation et de décentralisation qui règne en Chine, ce haut personnage dispose à son gré des forces militaires et maritimes de sa province, il n'est pas à présumer qu'il voudrît prendre sous sa responsabilité des mesures qui compromettraient la liberté des communications entre son propre gouvernement et les provinces qui lui sont étrangères. Le commerce chinois est une puissance et tient entre ses mains une arme à laquelle rien

ne résiste en Chine, l'argent. Il ne se plierait sans doute pas volontiers à une discipline quarantenaire. Le vice-roi lui-même serait exposé en pareille circonstance à subir de Péking une désapprobation dont il n'affronterait pas les conséquences. Il me paraît, donc, comme à M. le consul, indispensable d'obtenir l'assentiment du gouvernement impérial, si l'on veut réussir et ne point s'exposer à d'inextricables difficultés.

Quoi qu'il en soit, quelques mois après la communication faite à M. le Ministre des affaires étrangères par M. le consul de France, c'est-à-dire vers la fin de l'année 1873, un nouveau règlement quarantenaire fut *promulgué par le Taotai de Shanghai*, avec le consentement des consuls étrangers, y compris cette fois le consul de France.

Je reproduis le texte de ce règlement qui a été publié en anglais, en français et en chinois, sur le texte anglais inséré dans les *Medical Reports* de la *Customs Gazette*, pour janvier-mars 1874, publié en 1875.

Règlement sanitaire pour le port de Shanghai.

1. — Il appartient au surintendant des douanes et aux consuls de déterminer les localités qui seront déclarées infectées. Quand une localité sera déclarée infectée, le surintendant le notifiera au capitaine du port (*harbour Master*), et celui-ci à l'officier de service (*Officer in charge*) à Woosung.

2. — En se rendant à bord des navires à Woosung, l'officier de service, si le navire vient d'une localité déclarée infectée, remettra une copie de ce règlement au commandant, et lui enjoindra d'arborer un pavillon jaune, lorsqu'il se rendra à Shanghai.

3. — Lorsqu'il sera informé qu'un navire arrive avec le pavillon jaune à l'avant, le capitaine du port enverra à bord le médecin sanitaire (*health Officer*).

4. — Le capitaine du port enjoindra aux navires qui se présenteront ainsi de jeter l'ancre à un mille au-dessous de la limite inférieure du port, et placera des constables de la police fluviale (*river police*) de garde à l'entour du navire, de manière à ne permettre à personne de se rendre à bord ou de quitter le bord, jusqu'à la décision du médecin sanitaire.

5. — S'il n'y a eu aucun cas de maladie infectieuse à bord, le navire sera admis en libre pratique immédiatement.

S'il y a eu un cas de maladie infectieuse pendant le voyage et que la personne atteinte ait quitté le navire pendant la traversée, celui-ci pourra être admis en libre pratique immédiatement.

S'il y a eu un cas de mort par maladie infectieuse durant la traversée, le navire pourra être mis en quarantaine pour un ou deux jours.

S'il y a eu plusieurs cas de maladie infectieuse pendant la traversée, le médecin sanitaire pourra enjoindre au navire de se retirer en dehors de la Bouée Rouge à Woosung. Des mesures pourront être prises pour débarquer (*to remove*) toutes personnes infectées, et pour purifier le navire et son chargement.

Mais le chargement ne pourra être débarqué, et il ne sera permis à personne de quitter le navire ni de se rendre à bord, sans la sanction du médecin sanitaire.

Dans tous les cas, la durée de la quarantaine pourra être étendue ou continuée à la discrétion du médecin sanitaire et du consul intéressé (*the Consul concerned*).

6. — Le médecin sanitaire fera un rapport au capitaine du port, et celui-ci à ses supérieurs et au consul intéressé.

7. — En conséquence de l'article 17 du règlement local et de l'article 7 du règlement du pilotage, les pilotes ne quitteront pas ces navires sans être autorisés par le capitaine du port, et ils requerront des remorqueurs pour remorquer les navires entrant dans le port sous leur direction, avec des maladies infectieuses à bord.

8. — Toute personne qui aura commis une infraction à ce règlement sera mise à la disposition de l'autorité dont elle sera justiciable.

Il me paraît inutile d'insister ici sur ce que cette prétendue réglementation offre de lacunes, d'incorrections et d'impossibilités d'application. Le rédacteur du compte rendu auquel j'en ai emprunté le texte, traduit très-littéralement, bien que l'un des médecins de la douane lui-même, s'exprime à son sujet à peu près dans les mêmes termes, et reproduit à la suite, comme modèle à consulter, les conclusions de la Conférence internationale de Vienne (juillet-août 1874). Il fait observer en outre que tout essai de quarantaine qui ne comprendrait pas la navigation indigène serait illusoire.

Je dois ajouter à ces propos une remarque : la navigation indigène à Shanghai ne comprend guère aujourd'hui qu'un cabotage, se bornant à faire communiquer les ports de la Chine entre eux. Mais il est certain que, d'ici à peu de temps, les Chinois entreprendront eux-mêmes la grande navigation, soit qu'ils achètent ou fassent construire des navires de fort tonnage à l'étranger, soit que les arsenaux maritimes de Footchow et de Shanghai, qui

n'ont guère construit encore que des navires de guerre, viennent à travailler pour le commerce. La navigation chinoise se trouvera alors dans les mêmes conditions que la navigation étrangère, en ce sens qu'elle se mettra en communication avec des ports éloignés, où elle pourra puiser les germes de maladies infectieuses pour les transporter en Chine.

Maintenant, je me hâte d'ajouter que, soit que le concours du Taotai de Shanghai ait été jugé insuffisant, soit que ce règlement n'ait été promulgué que pour établir un principe, sans que l'on se préoccupât de la possibilité de le mettre en pratique, il est resté jusqu'ici lettre morte. Il n'en a plus été question. Il n'existe point de médecin sanitaire; et aucune mesure n'a été prise pour en préparer une application quelconque.

Dans cette situation, j'ai pensé me conformer aux instructions que j'avais reçues, en proposant aux autorités compétentes de reprendre cette question des quarantaines, dont il m'était facile de montrer l'opportunité toujours présente, d'après les principes consacrés par les études contemporaines, et dans des conditions appropriées à la situation présente du port de Shanghai.

J'ai adressé en conséquence à M. le consul de France à Shanghai une note dans laquelle je me suis attaché à mettre en relief les principes et les circonstances dont il importait de tenir compte.

Il n'y avait pas lieu, bien entendu, de s'adresser aux autorités chinoises locales, de la part desquelles il n'y a pas plus d'initiative à attendre que de bonne volonté à espérer.

J'ai pensé d'un autre côté qu'il convenait de laisser l'initiative de cette affaire au représentant officiel de la France. Je dois déclarer, du reste, que j'ai trouvé près de M. le consul l'accueil le plus sympathique et le plus empressé pour les propositions que je lui communiquais. Il n'a fait aucune difficulté d'admettre qu'il serait sage de limiter actuellement de semblables propositions au port de Shanghai, sauf à attendre du temps l'opportunité d'étendre les applications de ce genre aux autres ports de l'empire.

La nécessité du concours du gouvernement chinois, ou au moins de son consentement à toute mesure effective, c'est-à-dire englobant la navigation indigène avec la navigation étrangère, étant mise hors de question, M. le consul a dû adresser copie de cette note à la légation française à Péking. J'ai insisté personnellement, auprès de M. le chargé d'affaires de France, sur l'urgence d'une institution quarantenaire, qui permit de se mettre par avance en mesure vis-à-vis d'éventualités toujours possibles, si ce n'est imminentes.

Il m'a paru que les propositions que je faisais devaient s'en te-

nir aux questions de principes, sans entrer dans des détails d'application dont les modèles existent dans les remarquables travaux accomplis dans ces derniers temps sur ce sujet, et auxquels le représentant de la France a pris une part si considérable.

Deux principes dominant ces propositions :

Assigner à l'administration quarantenaire de Shanghai un caractère international;

Lui imprimer le caractère particulier qui paraît prévaloir en Angleterre, c'est-à-dire d'institutions permanentes, mais n'entrant en jeu qu'à l'occasion des éventualités.

Il ne faut pas oublier, en effet, que c'est l'élément anglais qui domine dans ces contrées, et que rien de ce genre ne peut s'y accomplir aujourd'hui, qui n'entre dans les idées générales qui ont cours en Angleterre. Il ne m'appartient pas de préjuger du degré d'influence respective qui peut appartenir, auprès du gouvernement de Péking, au représentant de la France ou bien à celui de l'Angleterre. Mais on ne saurait méconnaître l'influence considérable qui appartient à l'administration des douanes, administration exclusivement anglaise.

Note adressée à M. le Consul de France  
relativement à l'établissement d'un régime quarantenaire à Shanghai.

Monsieur le Consul général, M. le Ministre de l'agriculture et du commerce m'a fait l'honneur de me charger d'une mission scientifique à Shanghai, dont les termes comprennent, d'une part, l'ensemble des observations qu'un médecin peut recueillir dans un milieu quelconque, et, d'une autre part, un sujet particulier auquel je me suis spécialement attaché, et sur lequel je me permets d'appeler votre attention.

M. le Ministre termine ainsi mes instructions, rédigées par les soins du Comité consultatif d'hygiène publique :

« Enfin, je désirerais que vous prissiez des renseignements sur  
« la suite donnée à un projet de régime quarantenaire élaboré  
« en 1873 par le Consul d'Angleterre et le gérant du Consulat des  
« États-Unis, à la nouvelle que le choléra régnait à Bangkok, dans  
« le royaume de Siam. Le Consul de France n'avait pas cru devoir  
« adhérer à ce projet parce qu'il n'indiquait ni la durée des qua-  
« rantaines, ni les mesures prescrites relativement aux marchan-  
« dises, ni l'autorité compétente à l'égard de l'état sanitaire des  
« pays étrangers. Vous pouvez, si vous en avez l'occasion, recom-  
« mander l'application des mesures quarantennes en insistant  
« sur ce point que, limitées à certains ports, comme Shanghai,

« par exemple, elles peuvent encore rendre d'utiles services ;  
 « vous devez surtout conseiller l'installation d'un Conseil mixte  
 « analogue à celui de Constantinople. »

J'ai pensé, Monsieur le Consul général, qu'avant de mettre sous les yeux de M. le Ministre le tableau des observations que j'aurai pu recueillir à Shanghai, et des conséquences que j'en aurai pu tirer, il convenait d'en faire passer sous les vôtres un court résumé, afin de vous mettre à même, si vous le jugez à propos, d'entrer immédiatement dans la voie qui me semble indiquée, ou, dans tous les cas, afin de profiter moi-même des observations que pourra vous suggérer votre haute expérience de la question et de la localité.

Je me bornerai donc à signaler succinctement les points principaux d'un rapport dont je n'ai pu que rassembler encore les matériaux, et qui comprendra du reste beaucoup de faits bien connus de vous.

La ville de Shanghai doit à sa situation topographique, et aux conditions suivant lesquelles s'est développé son établissement, une part prépondérante dans les communications de l'Occident avec le Céleste-Empire, part qu'aucune rivalité ne paraît devoir contre-balancer, et qui, suivant toute probabilité, ne fera que grandir.

Il n'est point nécessaire de reproduire ici l'étude que j'ai faite de Shanghai, considérée dans ses conditions topographiques, d'organisation municipale, de population, d'installation hygiénique, etc., et qui sera largement exposée dans mon rapport à M. le Ministre. Je ne reproduirai également ici, de l'étude approfondie à laquelle je me suis livré de la pathologie de Shanghai et des ports ouverts, considérée soit chez les étrangers, soit chez les indigènes, que ce qui aura trait directement aux questions sanitaires dont j'avais à m'occuper.

Les maladies qui règnent communément à Shanghai et dans les ports ouverts, et qui, malgré de grandes différences climatiques, offrent des traits généraux d'une remarquable concordance, sont en général des maladies non infectieuses par elles-mêmes, ni transmissibles.

Si les hivers sont très-inégaux en rigueur, les étés présentent partout des chaleurs excessives, d'un caractère humide très-particulier, et ne différant guère, d'une localité à l'autre, que par la durée. Toutes les installations consacrées au commerce étranger sont situées au bord de la mer, ou de grands fleuves, presque toutes sur des terrains d'alluvion, très-récents et très-bas. Quelques-unes sont favorisées par la proximité de collines qui permet-

tent, pendant l'été, des séjours plus frais et plus salubres, et d'un abord plus ou moins à la portée des résidents ; d'autres, comme Shanghai, en sont absolument privées. Toutes présentent, dans des proportions qui ne varient guère, cette multitude de canaux, d'arroyos, de fossés, de champs d'irrigation, qui caractérisent le sol chinois dans les vastes plaines d'alluvion qui le couvrent, et que l'industrie chinoise a multipliés d'une façon si excessive.

Il résulte de ces conditions combinées de climat, de nature du sol et de créations artificielles, deux dominantes dans la pathologie des régions dont il est ici question : l'anémie et l'intermittence, ou l'influence marématique. Il en résulte encore que les maladies se rapprochent en général de celles des pays tempérés, avec prédominance très-accentuée des maladies intestinales, car la disposition aux maladies du foie est certainement moindre que dans les régions intertropicales.

Bien que tout ceci rentre dans le cadre de la pathologie ordinaire, et demeure étranger aux questions quaranténaires, cependant nous pouvons saisir dès à présent des sujets qui relèvent très-directement de la police sanitaire.

Les maladies les plus communes dans les ports de la Chine sont des maladies intestinales sous forme de diarrhée ou de dysenterie, qui ne sont qu'exceptionnellement graves dans leur période aiguë, mais offrent une tendance très-déterminée à passer à l'état chronique. Ces diarrhées et ces dysenteries, que l'on peut considérer ici comme des maladies endémiques, prennent tous les ans, dans le cours et à la fin de la saison chaude, un caractère constitutionnel, souvent même épidémique.

On a reconnu, depuis longtemps, que, dans les maladies à déjections intestinales, ces déjections deviennent par elles-mêmes un agent très-actif de propagation de ces maladies. Sans nier que cette propagation ne puisse s'exercer par pure infection, c'est-à-dire par inhalation des miasmes dégagés, ce qui ne peut guère être contesté pour la dysenterie dans l'encombrement, et a été signalé depuis longtemps pour le choléra, même en l'absence d'encombrement, on admet aujourd'hui très-généralement, en France et en Angleterre, qu'un des modes de propagation le plus à redouter est l'introduction des produits de déjection par suite de leur mélange avec des eaux alimentaires (ces produits, considérés comme des ferments, devant agir sous la forme la plus divisée que l'on puisse concevoir, et se multiplier indéfiniment dans un milieu favorable).

Il suffit de rappeler ici les conditions que créent aux settlements le voisinage constant d'une ville chinoise, dont ils reçoivent néces-



sairement les écoulements, les canaux qui parcourent celles-ci et en reçoivent toutes les impuretés, l'habitation par une population, quelquefois immense, des rivières elles-mêmes sur le bord desquelles sont installés la plupart de ces settlements, et les arroyos qui y ont leurs affluents.

On comprend quelles conséquences peut avoir, pour la propagation des maladies intestinales, soit parmi les populations natives qui habitent les rivières elles-mêmes ou leur voisinage, soit parmi les populations étrangères qui vivent sur leurs bords, la contamination continue par des déjections infectieuses des eaux des rivières ou des arroyos qui, dans les régions basses où elles sont confinées, constituent le plus souvent les eaux alimentaires uniques, ou essentielles, de ces différentes agglomérations.

Cette situation commande impérieusement l'intervention de ce que l'on appelle la *police sanitaire*, c'est-à-dire l'ensemble des études et des règlements que comporte l'hygiène publique appliquée.

Cependant, il est des maladies épidémiques, de l'ordre des maladies infectieuses, c'est-à-dire susceptibles de devenir directement transmissibles, ou contagieuses, qui ont sévi sur la Chine, sur Shanghai en particulier, et qui peuvent d'un jour à l'autre devenir, pour cette dernière ville, l'objet de préoccupations immédiates : la variole et le choléra. Il est deux autres maladies infectieuses sur lesquelles il n'y a pas lieu de s'arrêter aujourd'hui, mais qu'il n'est point permis de passer entièrement sous silence, la peste et la fièvre jaune. Bien que les localités auxquelles appartient spécialement la peste se soient singulièrement rapprochées de la Chine depuis quelques années, par l'ouverture du canal de Suez, et par l'immense développement de la navigation, l'affaiblissement de cette maladie sur son terrain propre permet peut-être de n'en pas tenir grand compte aujourd'hui. Quant à la fièvre jaune, sa transmission paraît exiger, dans les localités où elle est importée, des conditions particulières de réceptivité qu'aucun fait n'autorise à attribuer à Shanghai. Cependant il faut reconnaître que la date récente du développement de la grande navigation à Shanghai ne permet de rien établir à ce sujet, et que si, au point de vue pratique, il ne paraît pas y avoir lieu actuellement de se préoccuper de l'éventualité de l'introduction de la peste ou de la fièvre jaune à Shanghai, il est nécessaire de faire à ce sujet des réserves pour l'avenir, rien n'autorisant à admettre l'immunité de ce port au sujet de ces maladies infectieuses.

Je ne m'arrêterai pas sur le sujet de la variole. La variole est endémique en Chine, et revêt souvent, dans les ports ouverts, pen-

dant l'hiver surtout, un caractère épidémique. Les considérations qui vont être présentées à propos du choléra pouvant s'y appliquer également, je prendrai celui-ci pour leur objectif spécial.

Le choléra est, en effet, de toutes les maladies infectieuses ou transmissibles, celle que la Chine paraît avoir le plus à redouter, et qui, vu la proximité de l'Inde, berceau et foyer incessant de cette maladie. et les ravages qu'elle a déjà exercés en Chine et à Shanghai, doit être visée le plus particulièrement par les préoccupations et les études sanitaires.

Il paraît difficile d'établir sur des données rigoureuses l'histoire rétrospective du choléra en Chine. D'après le docteur Dudjeon de Péking (*Customs medical Reports*), le choléra serait connu en Chine, comme dans l'Inde, de temps immémorial, et ce médecin signale une épidémie violente qui aurait eu lieu à Péking en 1821. De son côté, l'inspecteur général Home (*Navy medical department statistical, etc., reports*), affirme, à la suite de recherches attentives, que le choléra était presque inconnu en Chine, jusqu'en 1838. A cette époque des troupes indigènes furent envoyées de l'Inde en Chine, et depuis lors, bien qu'il n'ait pas été question d'épidémie transportée par elles, les rapports annuels ont signalé chaque année, parmi les troupes anglaises en Chine, des cas de choléra et de mort par le choléra, en nombre toujours croissant.

En avril 1862, au moment de la guerre des Taepings, et de l'engorgement de la ville native de Shanghai et des terrains des settlements, par une immense population de réfugiés et à la suite de l'arrivée à Shanghai d'une brigade partie de Tien-Tsin en parfaite santé, une épidémie de choléra éclata dans cette ville. Elle dura de mai à novembre, le huitième de la population chinoise succomba. Sur une population européenne de 8000, 1600 succombèrent, principalement du choléra. La mortalité parmi les personnes atteintes fut de 65 pour 100 pour les troupes anglaises, de 37 pour 100 pour les troupes de l'Inde. Les officiers et les civils de la classe aisée furent à peu près épargnés.

De Shanghai, l'épidémie se répandit violemment vers le Nord, suivant les grandes voies de communication, les côtes, le grand canal, et fut au milieu de Juin à Taku, à la fin du même mois à Tien-Tsin et à Péking. Chose remarquable, elle ne s'étendit pas au midi : il n'y eut que quelques cas sporadiques à Hongkong.

L'année suivante (1863), nouvelle épidémie de choléra, coïncidant avec de très-grandes chaleurs, pendant deux mois. Il meurt 60 p. 100 des soldats européens (atteints), 26 p. 100 des soldats indiens : la population civile est à peu près épargnée.

L'année d'après (1864), les rapports ne signalent plus que quelques cas rares de choléra sporadique.

Il n'est plus question de choléra pendant les années suivantes, notamment dans les rapports médicaux bisannuels publiés par la douane, jusqu'en 1873. Alors, je trouve la mention suivante dans le rapport du docteur Jamieson (*Customs medical Reports*), pour avril-septembre 1873.

« La présence du choléra à Bangkok jette l'alarme à Shanghai. Des mesures quaranténaires sont adressées aux navires venant de Siam. La maladie n'est point venue, ce qu'elle eût fait facilement malgré cela. Nous n'avons pas de sauvegarde eu égard à l'introduction du choléra ou d'autres maladies épidémiques. Notre seul soin doit être de prévenir leur extension par des mesures hygiéniques, tant que nous en sommes libres, et par l'organisation d'un système sanitaire capable d'être mis en activité au plus bref délai. »

C'est à cette époque qu'un projet d'établissement immédiat d'un régime quarantenaire à Shanghai fut élaboré par les consuls d'Angleterre et des États-Unis, de concert avec les autorités chinoises, projet auquel M. le consul de France refusa justement d'adhérer, en raison du caractère incomplet et incorrect des mesures proposées.

Pendant, quelque temps après, un nouveau règlement quarantenaire fut promulgué par le directeur des douanes (à Shanghai) avec l'approbation de MM. les consuls et publié en anglais, français et chinois.

Il me paraît inutile de m'arrêter sur ce règlement absolument informe et inapplicable, et que le docteur Jamieson appelle un faux semblant (*a pretence*) de quarantaine, plutôt nuisible par la vaine sécurité qu'il pourrait inspirer (*Customs medical Reports*, mars 1874).

Personne, en effet, à Shanghai, ne paraît prendre au sérieux un règlement issu d'autorités absolument insuffisantes, dépourvu de tout contrôle, où l'arbitraire est laissé au (*health officer*), lequel n'existe même pas, et au consul de la nationalité à laquelle appartiendrait le navire infecté, où la durée des quarantaines n'est pas même indiquée, etc., etc., et qui enfin ne peut atteindre que la navigation étrangère, laissant la navigation indigène indemne de toute obligation.

Pendant il ne faut pas regretter cette manifestation, tout inutile qu'elle puisse être en elle-même, attendu qu'elle est la consécration d'un principe, et qu'elle y a entraîné l'adhésion de l'administration chinoise.

Dans le dernier compte rendu médical de la douane, pour août septembre 1875, on lit :

« En août, on dit que les Chinois (dans la ville native) meurent en grande quantité, avec diarrhée, crampes et collapsus. Ceci ne doit pas être négligé, car ce peut être l'annonce d'une visite immédiate ou éloignée du choléra. »

Cette prévision a paru devoir se réaliser. En effet, des premiers jours d'octobre au 12 novembre, il y eut dans la population européenne de Shanghai, tant à terre que sur les navires, dix cas de choléra (8 hommes, 1 femme et 1 enfant), tous suivis de mort, plus 4 (hommes) cas douteux, suivis de guérison. Aucun nouveau cas, depuis le 12 novembre.

Les renseignements et les observations qui précèdent nous permettront de répondre à quelques questions qui se rapportent directement à l'objet de cette note.

*Quelles peuvent être les voies d'introduction du choléra à Shanghai?*

— On doit admettre, en matière de quarantaines, que les navires et leur chargement présentent, pour la conservation et la transmission des principes infectieux, une réceptivité toute spéciale, et qui ne se retrouve dans aucun autre mode de transport. Quelle que soit l'explication qu'on en donne, ou l'ignorance où l'on reste à ce sujet, ce fait domine la question des quarantaines.

C'est en raison de ce fait que, malgré la multiplicité des communications terrestres avec les pays infectés, la police des communications maritimes n'a rien perdu de son utilité. L'impossibilité de s'opposer complètement à un mode de transmission n'enlève rien à l'utilité de s'opposer aux autres, ou au moins de les atténuer, surtout alors que ceux-ci représentent la plus grande somme d'activité nuisible.

Les communications de Shanghai doivent être considérées comme exclusivement maritimes et fluviales, les transports terrestres, de personnes comme de marchandises, étant tout à fait inusités en Chine.

Ces communications ont lieu avec l'Europe, l'Asie, l'Amérique, enfin toutes les contrées étrangères à la Chine, par la mer et l'embouchure du Wangpoo.

Avec la Chine elle-même elles ont lieu par la même voie, pour tous les ports de l'Est et du Sud. Le trafic de l'Ouest et du centre de l'Empire se fait par le Yang Tz' et l'embouchure du Wangpoo, celui du Nord par Péking, Tien-Tsin et la mer.

Quant à la partie supérieure du Wangpoo, à la rivière de Souchow, et aux nombreux arroyos qui sillonnent la contrée, ils n'apportent à Shanghai que les produits du Kiang-Su et de la partie la plus voisine du Ngang-Whei, de la soie surtout et du coton. (Renseignements fournis par la douane.)

Il est facile de tirer de cette disposition du transit avec Shanghai des conséquences très-précises.

La navigation par les rivières et les arroyos qui aboutissent à Shanghai ne pourrait y apporter le choléra que s'il régnait déjà dans la province, auquel cas il n'y aurait point de défense quarantenaire à opposer.

Quant aux importations cholériques provenant de pays étrangers à la Chine, ou des ports de l'Empire, elles ne sauraient pénétrer à Shanghai que par l'embouchure du Wangpoo. Il sera facile de les y arrêter (*Voir la carte du Yang Tz'*).

Il faut bien se persuader, en effet, que les quarantaines n'ont pas pour objet, et ne sauraient avoir pour effet, de s'opposer à la propagation d'une maladie infectieuse, mais à son importation d'un point éloigné.

C'est ainsi que nos quarantaines en France n'ont rien à faire au sujet de l'introduction du choléra, ou de toute autre maladie infectieuse, par voie terrestre, ainsi par la Belgique, l'Allemagne ou l'Italie; mais qu'elles ont pour but exclusif de protéger notre territoire contre l'importation du choléra, comme de la fièvre jaune, du Levant ou de l'Amérique.

*Quels sont les moyens de défense de Shanghai contre l'introduction au choléra?* — Il existe deux moyens de défense contre l'introduction et le développement, dans une localité, des maladies infectieuses.

1° L'adoption de mesures hygiéniques qui assurent à la localité le plus haut degré de salubrité possible.

2° L'éloignement des causes d'infection.

1° Les concessions de Shanghai ont été l'objet de mesures hygiéniques qui ont élevé d'une manière remarquable leurs conditions de salubrité. Mais celles-ci auraient atteint un degré de perfection beaucoup plus avancé encore, que le domaine européen n'en porterait pas moins à son côté un foyer puissant d'insalubrité et d'infection, c'est la cité chinoise. Il convient d'y ajouter les quartiers chinois des concessions, lesquels sont loin d'être suffisamment à l'abri de l'encombrement et de la saleté indigènes.

Il faut donc considérer Shanghai comme propre à fournir, par les agglomérations qui l'avoisinent et l'entourent, les éléments les plus favorales à la réceptivité et au développement des maladies infectieuses apportées du dehors, et reconnaître que, quels que soient les progrès réalisés ou à obtenir sur le terrain des concessions elles-mêmes, on se trouve complètement désarmé pour le reste.

2° Les défenses de Shanghai contre l'introduction des maladies

infectieuses doivent donc se résumer dans un système d'institutions sanitaires appropriées.

Il est inutile, je pense, de faire remarquer que le moment le plus opportun pour jeter les bases d'une organisation sanitaire est précisément celui où la sécurité, n'étant troublée par aucune menace prochaine, permet de s'en occuper avec calme et maturité; que si l'on attend que les événements amènent quelque urgence, on s'expose à recourir à des mesures incorrectes et précipitées comme il est arrivé en 1873.

Un système quarantenaire peut être institué d'une manière permanente, ou de telle sorte qu'il puisse n'être mis en jeu que dans des circonstances déterminées.

Ce dernier système est celui qui, à Shanghai, s'adapterait le mieux aux libertés accoutumées du commerce maritime, ainsi qu'aux principes qui régissent la matière chez les Anglais, dont les intérêts sont ici prédominants. Ces principes ont été formulés de la manière suivante par le docteur Simon, la plus haute autorité pour les questions sanitaires en Angleterre, dans une lettre adressée au *local government board* : « attribuer aux autorités compétentes des pouvoirs qui aient à s'exercer au sujet de l'apparition d'une maladie infectieuse quelconque, mais non point à s'adresser à des personnes bien portantes, au point de vue d'une observation sanitaire. »

L'institution et la mise en pratique d'une quarantaine proprement dite, c'est-à-dire s'adressant à des personnes bien portantes en vue d'une observation sanitaire, suppose l'existence d'une réglementation une fois faite et indéfiniment appliquée, telle que celle qui régit nos quarantaines en France.

L'institution de pouvoirs qui n'aient à s'exercer qu'en vue de certaines éventualités suppose l'existence d'une autorité permanente, qui décide de l'opportunité des applications.

Cette autorité revient ici certainement aux agents consulaires, les autorités chinoises étant dépourvues de toutes qualités d'initiative et d'organisation, et ne pouvant qu'être appelées à participer à des mesures qu'elles seraient incapables de prendre d'elles-mêmes, et à leur donner la sanction nécessaire.

Le point de départ d'un système défensif contre l'introduction du choléra (ou d'autres maladies infectieuses) à Shanghai doit être en conséquence : l'institution d'un conseil sanitaire international, analogue à celui de Constantinople, mais devant présenter une prédominance plus exclusive de l'élément européen.

Ce Conseil pourrait être composé ainsi qu'il suit :

(Voir titre II du décret du 24 octobre 1850.)

Les consuls des différentes puissances représentées à Shanghai.

Le directeur de la douane.

Les présidents des deux conseils municipaux.

Le président de la chambre de commerce.

Le capitaine du port (*harbour master*).

Le taotaï de Shanghai.

Deux médecins, l'un français, l'autre anglais, revêtus du titre et des fonctions de médecin sanitaire.

Le conseil aurait à statuer d'abord sur l'établissement d'un régime quarantenaire applicable à Shanghai, c'est-à-dire sur les mesures qu'il conviendrait de prendre en cas d'urgence ou de notification de la présence du choléra, ou de toute autre maladie infectieuse, dans un port en communication avec Shanghai.

Les éléments du projet qu'il s'agirait de formuler seront trouvés :

1° Dans la convention sanitaire internationale du 27 mai 1853.

2° Dans les conclusions de la conférence sanitaire de Vienne, juillet 1874 ;

3° Dans le règlement de quarantaine pour les ports du Japon ouverts aux étrangers ;

4° Enfin, dans le projet de quarantaine élaboré pour Shanghai en juillet 1873, et qui n'a pas abouti, grâce aux justes objections élevées par M. le consul général de France.

(Si j'ai été exactement informé, aucun médecin n'avait été appelé à participer à l'élaboration de ce dernier projet, par MM. les Consuls d'Angleterre et des États-Unis. Il est inutile d'insister sur la compétence des médecins dans une matière où les questions médicales tiennent une telle place auprès des questions administratives.)

Ici se présentent deux observations très-importantes, signalées dans le rapport de M. Fauvel, sur une communication émanant de M. le consul de France au sujet du projet de quarantaine élaboré à Shanghai en 1873.

« M. le consul ne voit pas l'utilité que pourrait avoir un régime  
« sanitaire applicable à un seul port, au lieu de s'étendre à toute  
« la côte de la Chine, et il pense que la question soulevée par le  
« consul d'Angleterre doit recevoir une solution générale qui ne  
« peut être déterminée qu'à Péking. »

M. le rapporteur près le Comité d'hygiène, après avoir vivement approuvé M. le consul de France, relativement aux objections qu'il avait présentées à un projet de quarantaine incorrectement

élaboré, n'est point d'accord avec lui sur l'un de ces deux derniers points.

Il n'y a pas à douter que tout règlement quarantenaire à Shanghai ne saurait se passer d'une sanction formelle venue de Péking. La première condition d'un régime quarantenaire est d'armer les pouvoirs qui y président d'une autorité dépourvue de toute contestation, et devant laquelle les intérêts mis en jeu se présentent dans les conditions d'une égalité absolue. L'assentiment qu'avait donné le Taotai de Shanghai aux mesures proposées ne fournissait pas aux autorités quarantennes un pouvoir suffisant pour soumettre le pavillon chinois aux formalités et aux exigences d'une réglementation, permanente ou éventuelle. Toute l'économie du projet se trouvait ainsi détruite. Je ne puis exprimer aucune opinion personnelle touchant la marche à suivre pour obtenir du gouvernement impérial une solution satisfaisante, ni touchant les difficultés que l'on pourrait rencontrer sur ce terrain. Mais je considère cette condition comme absolument indispensable.

Sur l'autre point, relatif à l'extension immédiate des mesures quarantennes à l'ensemble du littoral chinois, je me range à l'opinion de M. l'Inspecteur général Fauvel.

Sans doute, il serait à désirer que les côtes de la Chine fussent soumises à un régime identique : mais faire dépendre la réalisation souhaitée pour Shanghai de celle de mesures ainsi étendues et dont l'organisation serait aussi compliquée, ce serait renvoyer à un avenir indéterminé, et certainement très-éloigné, des applications dont l'opportunité peut naître au premier jour.

Je pense que le plus sûr moyen d'arriver à généraliser dans l'empire Chinois une organisation quarantenaire, est de la mettre en pratique et d'en faire comprendre le mécanisme dans un point donné, d'autant plus que la protection isolément attribuée à Shanghai n'en serait pas moins effective, et que les inconvénients qui pourraient cependant résulter du caractère incomplet des mesures adoptées n'en feraient sentir que plus vivement la nécessité de les généraliser.

J'aurai l'honneur en terminant, Monsieur le Ministre, d'appeler votre attention sur l'utilité qu'il y aurait d'instituer à Shanghai un médecin sanitaire français, dont la situation officielle permettrait à votre administration de se tenir en rapport direct avec une contrée où nos intérêts ne peuvent que grandir et où il convient que notre pays se trouve représenté au point de vue sanitaire comme aux autres, dans ce milieu international où viennent aboutir toutes les activités de l'Occident. Je dois rappeler



que, dans l'ensemble du rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre, Monsieur le Ministre, je me suis efforcé de montrer que l'importance des questions relatives à l'extrême Orient ne devait pas se mesurer absolument à l'état présent des choses, et qu'il fallait tenir compte surtout du mouvement progressif qui tend chaque jour à en changer le caractère et à en agrandir le cercle.

QUARANTAINES AU JAPON.

J'ai eu occasion, pendant un séjour que j'ai fait au Japon, de prendre des renseignements sur la situation des quarantaines dans cette contrée.

On lit, dans le rapport de M. Fauvel, en date du 9 février 1874, que j'ai précédemment cité, ce qui suit :

« Au Japon, les choses se sont passées plus régulièrement  
« (qu'en Chine). C'est aussi à l'apparition du choléra à Bangkok  
« et à Singapore que le gouvernement japonais, à la demande  
« des étrangers, a institué des mesures de quarantaine dans tous  
« les ports ouverts au commerce étranger.

« A cet effet, le gouvernement du Mikado, de concert avec les  
« représentants des puissances au Japon, a adopté un règlement  
« sanitaire dont la partie essentielle est la nomination d'une  
« commission mixte chargée de l'entière direction du service  
« quarantenaire dans chacun des ports ouverts au commerce<sup>1</sup>. »

Suit le texte de ce règlement, qui comprend 14 articles.

J'ai été fort étonné lorsque, à Yedo comme à Yokohama, ayant demandé des informations sur ce sujet à divers agents consulaires ou des légations, il m'a été répondu qu'on ne savait pas ce que je voulais dire, et qu'il n'existait rien de semblable.

Je me suis alors rendu à la légation de France, et j'ai prié M. de Saint-Quentin, chargé d'affaires, de vouloir bien me donner quelques éclaircissements à ce propos. Voici le résumé de la communication qu'il m'a faite.

Il est vrai qu'à l'époque où l'apparition du choléra dans le royaume de Siam faisait surgir en Chine l'idée d'une organisation quarantenaire et la vaine tentative dont il a été question plus haut, le gouvernement Japonais s'était montré disposé à procéder à un établissement de ce genre. On sait avec quelle ardeur les institutions européennes sont recherchées dans ce pays, et avec quelle rapidité quelquefois elles sont mises à exécution d'une manière telle quelle. Cette bonne volonté n'est souvent qu'apparente ; et

1. *Recueil des travaux du Comité consultatif d'hygiène publique*, t. IV, p. 87, 1875.

il est arrivé plus d'une fois que le gouvernement Japonais mit autant d'empressement à se soustraire aux avis qu'il avait provoqués de ses conseillers européens qu'il en avait mis à les solliciter. En réalité, il ne s'est pas encore occupé de réaliser le projet de quarantaine en question.

Lors de son adoption notamment, il avait été mis en demeure de donner satisfaction à l'article IV ainsi conçu : « Le gouvernement Japonais placera un bâtiment de guerre en dehors du mouillage, comme stationnaire, pour prêter main forte à l'exécution de ces règlements. Un officier appartenant à un navire de guerre étranger sera mis à la disposition du gouvernement Japonais et embarqué sur le stationnaire ... » Mais il déclina cette convention à laquelle les représentants des puissances étrangères avaient attaché une importance que l'on comprend.

La commission sanitaire énoncée dans l'article 1 n'a jamais fonctionné.

Le médecin sanitaire dont l'article II prescrit la nomination n'a pas été désigné.

Dans aucun port du Japon, enfin, le projet de règlement quarantenaire n'a reçu un commencement d'exécution, et son existence est même généralement ignorée.

---

## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Considérations géographiques, politiques et sociales sur l'empire Chinois.....	83 <sup>1</sup>
Commerce de la Chine avec l'Europe.....	94
I. Conditions sanitaires des ports ouverts.....	95
Shanghai.....	95
Topographie de Shanghai.....	95
Étude médicale de Shanghai.....	111
Le choléra à Shanghai.....	116
Ningpo.....	120
Footchow.....	123
Amoy.....	127
Swatow.....	131
Canton.....	134
Ile de Formose.....	139
Takow.....	139
Tamsui.....	140
Tchefoo.....	141
Tientsin.....	146
Newchwang.....	148
Ch'inkiang.....	150
Kiukiang.....	152
Hankow.....	153
Ichang.....	155
II. Hôpitaux et dispensaires pour les Chinois, institués par les missions évan- géliques....	156
Shanghai.....	160
Canton.....	166
Tientsin.....	167
Hankow.....	168
La Lèpre.....	173
La Dengue.....	178
Résumé.....	179
Les quarantaines en Chine et au Japon.....	186
Proposition relative à l'établissement d'institutions quaranténaires à Shanghai.....	186
Règlement sanitaire pour le port de Shanghai (propositions anglaises)....	189
Note adressée à M. le consul de France relativement à l'établissement d'un régime quarantenaire à Shanghai.....	192
Proposition relative à la nomination d'un médecin sanitaire à Shanghai.....	207
Note sur les institutions quaranténaires au Japon.....	203

1. La pagination du *Recueil des travaux du Comité consultatif d'hygiène publique* a été conservée ici.

FIN DE LA TABLE.

Typographie Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.















